

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARRAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Après les émeutes en Corée du Sud

Négociations entre les insurgés et les militaires

M. Park Choung-Hoon, nouveau premier ministre sud-coréen, a lancé hier un appel pressant aux insurgés de Kwangju, les invitant à déposer leurs armes, à rentrer chez eux et reprendre le travail.

Kwangju, ville de 800.000 habitants, dans le sud-ouest du pays, est depuis mercredi aux mains des civils, après plusieurs jours d'émeutes auxquelles a participé un quart de la population. 10.000 soldats et parachutistes ont dû se replier à l'extérieur de la ville où ils restent déployés prêts à donner l'assaut.

On a dénombré plus de 250 victimes des émeutes: 57 morts et 197 blessés, mais le bilan pourrait être encore plus lourd.

Au cours d'une visite éclair en hélicoptère de la province de Cholla, à la totalité de laquelle l'insurrection menaçait de s'étendre, le premier ministre a demandé dans un appel radio à la population «de ne plus commettre d'erreurs en causant du désordre, des destructions et des victimes».

M. Park a regagné Séoul pour rendre compte de la situation au président Choi Kyou-Hah et l'on pense qu'il s'adressera au pays dans la soirée à la radio-télévision.

MÉFIANCE

A Kwangju, les dirigeants de l'insurrection ont montré qu'ils n'avaient guère confiance dans le nouveau chef du gouvernement, considéré comme un ancien proche collaborateur de l'ancien président assassiné en octobre dernier, Park Choung-Hee.

Cependant, six habitants et deux étudiants, représentant les 200.000 habitants de Kwangju, ont ouvert des négociations avec les autorités militaires dans un faubourg de la ville.

Ils demandent en particulier le retrait immédiat des troupes encerclant la ville, l'indemnisation complète des victimes des atrocités dont ils accusent les para-



Des manifestants antigouvernementaux photographiés à Kwangju. (Bélino AP)

chutistes, la démission du gouvernement «fantoche» du président Choi et l'exécution du chef de la sécurité militaire, le général Chun Doo-Hwan, la libération des étudiants et contestataires qui ont été arrêtés depuis le début des manifestations en faveur de réformes démocratiques et pour la levée de la loi martiale.

La radio nord-coréenne, captée hier à Tokyo, a lancé un appel aux troupes de la loi martiale sud-coréennes pour qu'elles cessent de réprimer les manifestants à Kwangju.

«Les troupes auront à affronter un sé-

vére jugement populaire si elles continuent à se soumettre au chef de la sécurité militaire, le général Chun Doo Hwang, et aux autres chefs militaires», indique la radio communiste.

Les Etats-Unis soutiendront la Corée du Sud «aussi longtemps qu'il sera nécessaire», a déclaré jeudi l'ambassadeur américain à Tokyo, M. Mike Mansfield.

M. Mansfield a ajouté que la Corée du Sud est un pays «ami» et que les Etats-Unis «ont l'intention de le soutenir jusqu'au bout». Il était l'hôte à déjeuner du Club de la presse étrangère au Japon.

La Conférence islamique a défini son principal objectif

Tenter de désamorcer la crise afghane

— par Barry SCHLACHTER —

Le comité formé hier par la Conférence islamique, réunie au Pakistan pour désamorcer la crise afghane, est disposé à se rendre en Union soviétique et en Afghanistan, ont annoncé ces trois membres.

Ils ont toutefois souligné que les contacts éventuels qu'ils auraient avec le régime du président Babrak Karmal ne constitueraient pas une reconnaissance diplomatique, à laquelle la Conférence islamique demeure opposée.

«Nous avons décidé d'une initiative afin de résoudre le problème afghan pacifiquement, à travers des contacts avec toutes les parties, les nationalistes afghans et le régime de Babrak Karmal — sans la reconnaître — et les Soviétiques», a déclaré le secrétaire général de la Conférence, M. Habib Chatti (Tunisie).

«Si une partie devait refuser de négocier avec nous, a-t-il ajouté, elle s'exposerait à l'opinion publique pour son rejet de toutes les solutions pacifiques et pourrait «être dénoncé» pour cette raison.

Outre M. Chatti, le comité comprend M. Aga Shahi, conseiller du président pakistanais Zia Ul-Haq pour les Affaires étrangères, et le ministre des Affaires étrangères iranien, M. Sadegh Ghotbzadeh. Le projet d'éventuels entretiens avec les Soviétiques et les Afghans doit être discuté à leur première session, dont

Les Egyptiens aux urnes

Le président Anouar el Sadate demeurera probablement à vie à la tête de son pays

Douze millions d'électeurs égyptiens étaient appelés hier aux urnes pour se prononcer sur une série d'amendements constitutionnels, dont un qui permettrait au président Anouar el Sadate de demeurer à vie à la tête de l'Egypte.

Les premières indications sur le scrutin faisaient état d'un intérêt moindre de l'électorat que lors du dernier référendum national pour la ratification du traité de paix égypto-israélien, en avril 1979. Ainsi, dans un bureau de vote d'Héliopolis, une banlieue nord du Caire, seuls 30 électeurs s'étaient présentés durant les deux premières heures du scrutin, sur 616 inscrits.

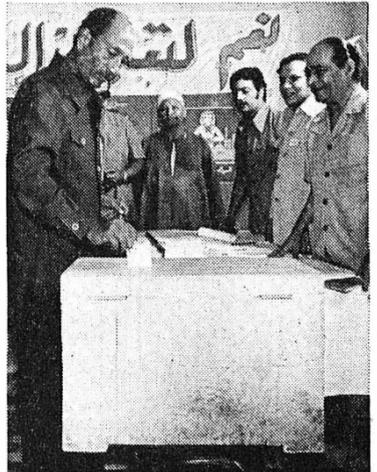
Les votants devaient inscrire un cercle rouge s'ils étaient d'accord avec les quatre amendements et un cercle noir s'ils les désapprouvaient, le vote étant global. Un des amendements visait à faire des enseignements de l'Islam la «source principale» des lois dans ce pays de 42 millions d'habitants.

On s'attendait généralement à ce que le président Sadate, qui a accédé au pouvoir à la mort du président Gamal Abdel Nasser en septembre 1970, remporte une forte majorité et l'adoption des amendements apparaissait déjà certaine. Les résultats officiels ne doivent toutefois être connus qu'aujourd'hui.

Aux termes de la Constitution actuelle, rédigée en 1971 sous la direction de l'actuel président, M. Sadate ne pourrait pas briguer un troisième mandat en

1982, date à laquelle doit prendre fin son mandat actuel de six ans.

Le seul parti qui ait fait campagne pour le «non» est le Parti unioniste progressiste, qui a vu dans cet amendement en particulier un pas vers un régime autocratique. (ap)



Le président Sadate votant dans le petit village de Mit Abul Kom, dans le delta du Nil. On sait que l'homme d'Etat égyptien habite dans cette petite localité à quelque 90 kilomètres au nord du Caire. (Bélino AP)

LE VAL-DE-RUZ EN FÊTE

Centenaire de l'Ecole secondaire

Lire en pages 11 et 33

PROCÈS DE PORRENTRU Y

Sept ans de réclusion

Lire en page 18

Programmes radio et TV

Page 35 (3e cahier)

ÉLECTIONS COMMUNALES

Les partis neuchâtelois ont la parole

Page 40 (3e cahier)

OPINION

Brassage de boue

Mettre une muselière à un canard, cela doit être aussi difficile que de plumer un chien. Le gouvernement français a bien dû se rendre à l'évidence: dans un pays où la liberté de la presse reste chose sacrée — du moins ce qu'il en reste après les concentrations et la main mise de Robert Hersant sur la plus grande partie des journaux parisiens — nul arbitraire ne saurait contraindre le très indépendant Canard Enchaîné à se taire. Reste donc à le discréditer, et l'on s'y emploie activement.

Personne, en effet, ne peut prétendre que les informations publiées par le Canard sont fausses, d'autant plus qu'elles sont en général étayées par des fac-similés de documents ou ne peut plus officiels qui ne montrent pas seulement que quelque chose est pourri dans la Ve République d'après de Gaulle, mais surtout l'incroyable imprudence et la bonne dose de naïveté coupable de bien des responsables du pays. Manière d'agir qui reflète bien dans quelle sérénité certaines brebis plus ou moins galeuses de la politique croyaient impunément pouvoir confondre la chose publique et les affaires privées.

C'est vrai néanmoins que pris dans la spirale du scandale auquel il se condamne au détriment souvent de la réflexion, le Canard est condamné à fournir à ses lecteurs — et ses très nombreux nouveaux lecteurs — la dose de sensation qu'ils exigent. Cela présente indéniablement des dangers que ces messieurs les «canecons» n'ont pas encore mesurés.

N'en resté pas moins que les coups portés touchent leur cible plutôt deux fois qu'une. Mercredi encore, la commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée d'enquêter sur l'attitude de l'ancien ministre de l'Intérieur Michel Poniatowsky dans l'affaire de l'assassinat du duc de Broglie

a entendu le directeur de la police judiciaire et l'ancien garde des sceaux Olivier Guichard. On s'y est plus attaché à stigmatiser les violations du secret de l'instruction qui font les bonnes pages du Canard plutôt qu'à cerner des responsabilités politiques.

Mais comment reprocher à un journal d'information, même si on le taxe de fouille de poubelles, de se servir d'indiscrétions et d'informateurs complaisants dans les ministères et les services de police, alors qu'on autorise parallèlement la publication d'un livre passablement ordurier tel que celui dont un jeune éditeur parisien, Jean Picollec, vient d'accoucher. Un livre qui est tout simplement la reproduction d'un rapport de 146 pages dactylographiées, établi par la direction des renseignements généraux de la préfecture de police, sur la personnalité de «ces messieurs du Canard». On y apprend, souvent au conditionnel, que l'un a commis un larcin dans sa jeunesse, qu'un autre a fait l'objet d'une plainte pour adultère, qu'un troisième a été travailleur volontaire en Allemagne de 1943 à 1945, et que la plupart possèdent de solides accointances avec le parti communiste... ou la droite! Curieux quand même que la publication de tels documents officiels confidentiels prétende devenir une œuvre de salubrité publique lorsqu'elle arrange, alors que la méthode fait pousser les hauts cris lorsqu'elle dérange le Pouvoir.

A dire vrai, si le Canard Enchaîné lève autant de lièvres myxomatés, c'est surtout parce que la famille politique française se livre, aussi à travers lui, à une guerre où tous les coups sont permis. Comment, dès lors, s'étonner que la boue éclabousse lorsque tout le monde la brasse?

J.-A. LOMBARD

Dans la ville de Lekkerkerk aux Pays-Bas

Ensemble immobilier menacé par la pollution

Trois cents personnes ont dû quitter un ensemble immobilier à la suite de la découverte de produits chimiques toxiques dans une nappe d'eau souterraine, à Lekkerkerk aux Pays-Bas a annoncé hier le ministre de l'Intérieur néerlandais.

L'évacuation des 871 occupants de l'ensemble immobilier avait été ordonnée par le gouvernement au début du mois mais elle n'a commencé que le 21 mai.

Les produits chimiques qui étaient contenus dans des caissons scellés mis au rebut, avaient été enfouis vers 1970, juste avant le lancement d'un programme de construction dans ce secteur situé à 15 km. à l'est de Rotterdam.

Les experts espèrent enlever les produits chimiques (toluène et xylène) en creusant un tunnel sous le chantier. Mais en cas d'échec, les 268 logements devront être démolis.

Les habitants ont été transférés dans des caravanes ou dans des maisons préfabriquées. Certains se sont installés chez des amis ou avec des parents.

Environ 10.000 m³ de terre — environ 60.000 m³ sont pollués — doivent être évacués. L'opération coûtera environ 50.000 francs. En plus le gouvernement devra verser 200 millions de florins (168 millions de francs) pour l'achat de toutes

les maisons, la réinstallation de la population et la décontamination.

Jusqu'à présent personne n'a été incommodée mais, compte tenu du danger des poisons, les habitants ont été invités à ne pas utiliser l'eau du robinet.

RACHAT

Le gouvernement néerlandais a accepté d'acheter toutes les maisons à leurs

propriétaires et de les indemniser. Si les ingénieurs peuvent sauver le site sans détruire les maisons, les propriétaires pourront racheter leur logement.

La population déplacée dispose d'électricité, d'eau et de gaz. Certains habitants ont conservé leur numéro de téléphone.

Un autre problème se pose, personne ne veut de la terre polluée. (ap)



Des sinistrés de Lekkerkerk en train de déménager dans des maisons préfabriquées. (Bélino AP)

7e Biennale théâtrale de La Chaux-de-Fonds

Une manifestation artistique de grande envergure

Du 3 au 29 juin prochain aura lieu dans notre ville la Biennale, événement unique en Suisse organisé pour la septième fois consécutive depuis 1968, par le Théâtre Populaire Romand, et soutenu cette année par un Comité de patronage placé sous la présidence de Maurice Payot, Président de la ville de La Chaux-de-Fonds. Cette manifestation offrira de quoi satisfaire les goûts du public le plus large, spectacles de théâtre, de danse, de marionnettes, de mime, mais aussi concerts et films, présentation du travail des écoles d'acteurs de Suisse, et stages d'initiation à la pratique théâtrale, sans oublier expositions et conférences, et un colloque international sur le thème unificateur de toute la Biennale, LA FORMATION THÉÂTRALE.

Il sera possible de voir quatorze spectacles pendant le mois de juin. En voici la présentation:

Un groupe de musiciens et danseurs du Japon, le Yo Kagura de Takahiko, qui vient pour la première fois en Europe, ouvrira la Biennale **mardi 3 juin**, à l'Aula des Forges. Le spectacle, intitulé «La Nuit des Litanies», raconte le mythe de la création du monde: un jour, la déesse de la lumière créa les dieux, les hommes et les démons, mais bientôt, choquée par leurs excès, elle se retira dans une caverne en laissant le monde dans l'obscurité; puis les hommes, aidés des dieux, firent réapparaître définitivement la lumière sur le monde. **Vendredi 6 juin** au Théâtre, la Compagnie Jérôme Deschamps présentera deux spectacles dans la même soirée, «Les Oubliettes» et «La Petite Chemise de Nuit». Jérôme Deschamps met en évidence les destinées tragiques et clownesques des personnes dans le monde ordinaire. Clown et vague cousin de Buster Keaton et de Jacques Tati, il transforme tout ce qu'il a appris lors de sa formation classique en une suite de bruits et de gestes d'apparence élémentaire, mais qui sont profondément comiques, et qui en disent autant qu'une tragédie classique, en prenant d'autres chemins, plus champêtres. La soirée du **samedi 7 juin** sera consacrée à la danse, avec en première partie le danseur japonais Shiro Daimon (qui est déjà venu à La Chaux-de-Fonds au début de cette année), et en deuxième partie le groupe «Arcor», l'une des jeunes compagnies de danse française parmi les plus talentueuses. Ces deux spectacles auront lieu au Théâtre, avec un horaire inhabituel (19 h. et 21 h.) qui, espérons-le, trouvera la faveur du public. C'est par contre à l'Aula des Forges que **dimanche 8 juin** on pourra applaudir la célèbre troupe du Teatro Campesino, des Etats-Unis, qui jouera «El Fin del Mundo», spectacle découpé en petites scènes rythmées et explicites suscitant le rire, et en ballades chantées et théâtralisées ayant recours aux mythes

teur en œuvre d'un ensemble de techniques théâtrales visant à faire du spectateur, jusque-là maintenu hors de la scène, un utilisateur actif du langage théâtral. La présence d'Augusto Boal, qui sera pour la première fois en Suisse, est une manière d'événement.

Samedi 14 juin, à la Maison du Peuple, le Théâtre de la Jacquerie (France) présentera «Tit bonhomme l'est pas très mort». La pièce, écrite en collaboration avec Jean-Pierre Chabrol, est une fresque dessinée à grands traits de la paysannerie française et un plaidoyer pour une culture en train de mourir. Elle mélange tous les genres, de la farce de fous au mélodrame, de la commedia dell'arte aux contes de veillées, de la bande dessinée à l'expression corporelle. Le mélange devient vite détonnant et le public vite de mèche, explose de rires. Ce même spectacle sera donné **dimanche 15 juin** à Undervelier (Jura).

Mercredi 18 juin, à la salle de la Croix Bleue, c'est encore Augusto Boal qui présentera un spectacle, intitulé «Théâtre-forum», à l'issue d'un stage ouvert au public. C'est ainsi que les spectateurs seront transformés en acteurs, les amateurs peuvent s'inscrire dès maintenant! **Jeudi 19 juin**, à la salle de la Croix Bleue, ce sera l'occasion de découvrir El Hakawati, un groupe de théâtre palestinien qui présentera «Au nom du père, de la mère et du fils». Ne partant pas de textes écrits, c'est dans les expériences et la sensibilité des acteurs que le groupe puise son inspiration, en privilégiant toujours la recherche d'un langage théâtral concret au dépens du langage articulé des dialogues. Ceci atténue les problèmes de langue, et donne au spectacle un caractère agréable, mouvementé et coloré. **Vendredi 20 juin**, (en plein air au collège Numa Droz ou au Théâtre selon le temps qu'il fera), la Compagnie Alberto Vidal (Espagne) jouera «L'apéritif». Présenté à Genève au début de cette année, puis au Festival de Nancy, ce spectacle étrange et fascinant a été commenté avec enthousiasme par la presse: «Apparemment insignifiante, l'expérience dure une bonne heure. Et pendant cette heure, les acteurs, avec une intensité incroyable, décomposent le silence et les mouvements en mille parcelles de vie allucinant, cependant que le pianiste de la troupe, Carlos Santos, crée avec les sons le seul décor du spectacle, lequel raconte tout ce qui se passe entre un homme et une femme, entre les êtres et le monde qui les entoure». La soirée du **samedi 21 juin** se passera au Théâtre et sera consacrée à la musique, plus exactement au chant, avec Carol Plantamura et le Five Centuries Ensemble (USA), qui donnera un concert portant sur cinq siècles de musique, sous le titre «Aspects of love». C'est la première fois que cet ensemble bien connu des mélomanes du monde entier se produit en Suisse. **Dimanche 22 juin**, au Théâtre, la Compagnie Alberto Vidal donnera deux nouveaux spectacles, «Le pitre» et «Concert».

Mardi 24 juin et mercredi 25 juin, le marionnettiste de la République démocratique allemande, Peter Waschinsky, présentera deux fois, à la Grange du Locle son spectacle intitulé «Les vers de terre», histoire du Vietnam ancien. Le style du spectacle se caractérise par l'usage d'un minimum de décors, la priorité donnée aux jeux gestuels, le recours aux procédés de pantomime classique et aux techniques du Bunraku japonais et de diverses variétés de marionnettes à gaine. **Samedi 28 juin**, au Théâtre, la danseuse américaine Sheryl Sutton donnera un spectacle en solo. Sheryl Sutton est surtout connue pour les rôles qu'elle a créés avec le metteur en scène Bob Wilson, dans des spectacles qui ont fait le tour du monde, «Le regard du sourd», «Une lettre pour la reine Victoria», «Einstein on the Beach». La Biennale se terminera **dimanche 29 juin**, au Pavillon des Sports, où le Théâtre du Campagnol (France) présentera un grand spectacle populaire sur la Belle Epoque, EN R'VENANT D'L'EXPO de Jean-Claude Grumberg, véritable fête où le public est ad-



Théâtre de la Jacquerie



Five Centuries Ensemble

mis à part entière, tout en préservant par la tendresse et l'attention l'humanité des personnages, leur drôlerie, leurs peines ou leurs erreurs. Souhaitons au public de retrouver à cette occasion l'ambiance extraordinaire qui avait été celle de la représentation, dans ce même Pavillon des Sports, du «Ubu» de Peter Brook, lors de la 6e Biennale en 1978.

SPECTACLES

Prix des places: Fr. 15.-, Fr. 10.- adhérents TPR, étudiants, AVS, Fr. 8.- adhérents-étudiants, adhérents-AVS, à l'exception de: «Les Oubliettes» et «La Petite Chemise de Nuit», ensemble: Fr. 20.-, 15.- et 13.-. «En r'venant d'Expo»: Fr. 18.-, 13.- et 10.-.

Bons de réduction de 2 francs pour les coopérateurs Migros à retirer sur présentation de la carte à l'Ecole-Club Migros, rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds.

La Perle

Un mot très à la mode: irréversible... Malheureusement, on l'emploie le plus souvent à faux. Il signifie: qui ne peut fonctionner, ou se produire, que dans un seul sens. Exemple: le temps, qui ne peut revenir, est irréversible.

En général, le terme approprié est «irrévocable» ou «irréversible».

Le Plongeur



L'apéritif, Compagnie Alberto Vidal

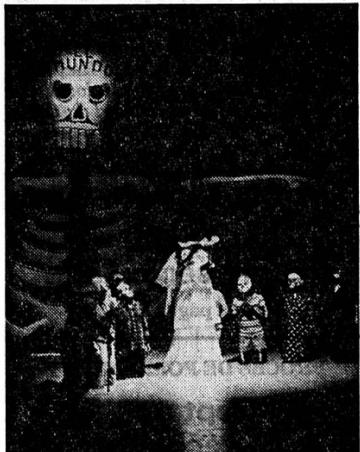


El Hakawati

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE
EDUCATION - MODE - JEUX
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE
EDUCATION - MODE - JEUX
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE
EDUCATION - MODE - JEUX
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE
EDUCATION - MODE - JEUX
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE
EDUCATION - MODE - JEUX



Shiro Daimon



El teatro Campesino



Piccolo teatro de Pontederra



Théâtre de l'Opprimé, Augusto Boal

par lesquels les acteurs du Teatro Campesino retrouvent leurs origines Mayas et Aztèques.

Mercredi 11 juin et jeudi 12 juin, à la Salle de la Croix-Bleue, le Piccolo Teatro de Pontedera (Italie) présentera pour la première fois en Suisse son spectacle «Vestitions d'Antan». A travers le thème de la découverte du vestiaire de la grande actrice italienne Eleonora Duse, de la magie qui surgit du simple fait de se costumer et d'incarner ainsi des personnages, de les faire revivre pour soi, ce spectacle montre en une sorte de bilan théâtral l'état actuel des recherches sur le corps, la voix, l'énergie de l'acteur. **Vendredi 13 juin**, toujours à la salle de la Croix-Bleue, le groupe français du Théâtre de l'Opprimé, dirigé par le Brésilien Augusto Boal, jouera «Stop c'est magique». Célèbre dans le monde entier, l'auteur et metteur en scène Augusto Boal est essentiellement connu comme l'inventeur et le met-

Au Tribunal correctionnel: le coup de folie du quinquagénaire Par rage et désespoir, il avait apprêté une vengeance... brûlante

Comment un quinquagénaire respectable, paisible, bon ouvrier, bon compagnon, irréprochable, peut-il se muer, l'espace d'une nuit, en un incendiaire criminel redoutablement méthodique et efficace? Point n'est besoin pour cela de recourir à l'imagerie fantastique du style Dr Jekyll et Mr Hyde. Une conjonction de circonstances extérieures et d'éléments personnels peut suffire pour que s'engrène jusqu'au pire un effrayant mécanisme. Dont il est bien difficile d'affirmer que nous ne portons pas, chacun en nous, peut-être au moins l'un ou l'autre rouage...

S. I., qui comparait hier devant le Tribunal correctionnel, a su expliquer posément, avec une émotion souvent mal contenue mais sans vaine ostentation, comment chez lui s'est opéré le fatal enchaînement.

Victime, à dix ans, d'un accident qui lui a laissé un handicap partiel à une main, S. I. après sa scolarité primaire et un début d'activité professionnelle est arrivé en Suisse il y a 25 ans. Il a aujourd'hui 52 ans. La moitié de sa vie, il l'a faite ici, travaillant d'abord au Locle avec un statut de saisonnier, puis, une fois obtenu son permis d'établissement, pendant 14 ans dans une fabrique. Après ce temps, il a changé d'employeur, toujours dans l'industrie des machines et toujours dans son métier de peintre. C'est alors qu'un compatriote qui avait ouvert un atelier de galvanoplastie s'est approché de lui pour le convaincre de venir travailler pour lui. I. a hésité, puis accepté. Au bout de quatre ans, n'ayant pu se faire à ce nouveau travail, il décide de retourner chez son employeur précédent, qui est d'accord. Son employeur actuel insiste pour qu'il reste. I. cède une fois encore. Nous sommes à Pâques 79. A cette période, I. reçoit une convocation à se présenter aux autorités italiennes. Une affaire compliquée de rente de veuve de guerre dont bénéficiait feu sa mère et à une partie de laquelle il pourrait prétendre comme invalide partiel l'oblige à ce genre de déplacement tous les deux ans environ. Son patron le sait. Mais ce dernier se trouve lui-même en déplacement quand I. veut le prévenir de son voyage forcé. Il part donc, avec l'accord de l'épouse du patron et du chef d'atelier. L'ennui, c'est qu'il ne revient que trois semaines plus tard, sans avoir pris la peine, apparemment, d'expliquer ce retard inopiné ne fût-ce que par téléphone. Quand il rentre, c'est pour recevoir son congé immédiat. Trois semaines après, le patron lui proposera de le réengager, mais comme commissionnaire et nettoyeur. I., se sentant offensé, refuse. Son patron lui refuse, pour sa part, tout certificat.

VEUF, RUINÉ, ET CHÔMEUR

S. I. se retrouve donc au chômage, pour la première fois, à 51 ans. C'est un premier choc. Il se retrouve aussi en conflit: la fiduciaire de son employeur a indiqué sur la formule de demande d'allocation de chômage qu'il est parti de son propre gré. Dès lors, l'Office du chômage ne peut lui accorder de prestations. On lui conseille toutefois, au vu de ses explications, de recourir aux voies judiciaires, et l'affaire est soumise d'office au tribunal des prud'hommes. Qui déboute S. I., lequel considère qu'il est victime d'une profonde injustice. Second choc. Plus de gain, pas d'allocations de chômage: pour vivre, S. I., vend sa voiture, la plupart de ses biens. Il se retrouve ruiné. Pire de tout: sa compagne, avec laquelle il compte trente ans de vie commune, meurt ce printemps-là, après une hospitalisation...

On conçoit dans quelle disposition d'esprit peut se trouver un homme qui, en quelques semaines, voit ainsi brisé ce qui faisait son existence. En août, il retrouve un petit travail, pour un mois; et en septembre, il est engagé dans une entreprise... qui connaît de telles difficultés financières qu'elle a beaucoup de mal à payer son personnel. En attendant les

salaires mensuels, payés avec retard, S. I. doit recourir à des emprunts à gauche et à droite, auprès d'amis notamment. A chaque paie, il commence par boucher ces «trous». C'est dans ce climat qu'il aborde les fêtes de fin d'année. Une période dont on sait qu'elle ne colore pas en rose la vision du monde des solitaires, des malheureux...

VENGEANCE

Pour S. I., homme simple et droit, l'avalanche de malheurs qu'il a subie trouve son origine, chronologique sinon matérielle, dans ce «printemps noir» où son compatriote et employeur l'a licencié. Il concentre sur lui toute sa rancœur, tout son désespoir, qu'il mâche et remâche. Se précise alors de plus en plus l'idée de faire lui-même cette justice par laquelle il estime avoir été trahi.

— Je ne voyais pas comment ce type pouvait dormir tranquillement après m'avoir mis là où j'étais...

Chronique judiciaire: M.-H. KREBS

«Ce type», il veut le faire payer, dans sa logique du moment. Après avoir écarté l'idée de mettre le feu à sa voiture («pour ne pas risquer de causer des dommages à des voitures voisines»), il mettra le feu à l'atelier de cet ex-employeur détesté. Scientifiquement, passant tout un samedi soir en préparatifs, poussant même la «précaution» jusqu'à peindre en noir les fenêtres du rez-de-chaussée, afin qu'on n'aperçoive pas les flammes. Sa vengeance à lui ne s'accomplira pas comme un plat qui se mange froid, mais dans le craquement dévastateur d'un brasier... C'était en janvier dernier.

Bilan: un atelier et son contenu dé-

mémento

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 19 h.

Vivarium: 14-17 h.

Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.

Galerie Manoir: André Vary, peintures, 15-19 h.

Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.

Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., sau-
vons les rapaces.

Club 44: Expos. peinture précieuse d'Haïti
Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.

Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing.

Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.

La Boule d'Or: Bar-dancing.
Dany's-bar: discothèque.

Piscine N.-Droz: mardi, jeudi 20-22 h., ven-
dredi 19-22 h., samedi 13 h.30-17 h. 30,
19-22 h. dimanche 9-12 h.

ADC: Informations touristiques, tél. (039)
22 48 21, rue Neuve 11.

Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12,
14-16 h.

Consultations pour nourrissons: Forges 14,
tél. 22 22 89, 14 h.30 - 18 h.,

Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h.30,
tél. 22 22 89.

Boutique 3e âge, T.-Allemand 23: lundi -
vendredi 14-17 h.

Pro Senectute, fond. pour la vieillesse, tél.
23 20 20.

Accueil du Soleil 4: 14-18 h.

Centre Rencontre: 16-18 h., 20-22 h.30.
SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.

Alcooliques Anonymes AA: tél. (039)
23 75 25.

Poste de secours Armée du Salut: tél.
22 44 37.

La Main-tendue: No 143
Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89,
7 h. 30 - 11 h. 30; tél. 26 64 41, 13 h. 30 -
14 h. 30; tél. 23 57 58, 18-19 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures,
Bertallo, L.-Robert 39.

Ensuite, police locale, tél. 22 10 17,
renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire:
tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez
qu'en cas d'absence du médecin de
famille).

Soc. prot. animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél.
23 52 42 et 31 74 35.

Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.

Feu: tél. No 118.

CINÉMAS
Corso: 20 h. 30, Le gagnant.
Eden: 20 h. 30, Le roi et l'oiseau; 23 h.15,
Suprêmes jouissances.
Plaza: 20 h. 30, Trinita prépare ton cer-
cueil.
Scala: 20 h. 45, Le grand embouteillage.

truits, le personnel au «chômage techni-
que», l'exploitation interrompue. Le
montant total du préjudice subi, dégâts
et perte d'exploitation, avoïne le demi-
million de francs. A dire vrai, et on le re-
marquera en tribunal, pour impression-
nant et grave que soit cet incendie crimi-
nel, il ne semble pas avoir lésé trop gra-
vement l'ex-employeur, que les assuran-
ces ont complètement indemnisé, qui n'a
pas porté plainte en tout cas pour dom-
mages à la propriété, et qui n'a même
pas jugé bon d'assister à l'audience où il
avait été régulièrement cité.

Le procureur général, qui s'était mon-
tré à plusieurs reprises irrité, voire agres-
sif, à l'égard des explications fournies
par S. I., a requis sévèrement deux ans et
demi de réclusion et éventuellement
même l'expulsion contre S. I. dont il éva-
lue la gravité du crime à la limite d'un
renvoi en cour d'assises.

CONFIANCE

Le défenseur de S. I., en s'insurgeant
contre ce qu'il estime être un réquisi-
tionnement purement mathématique, fondé sur le
seul dossier mais dépourvu d'une compré-
hension humaine du cas, s'est attaché,
lui, à montrer à quel point on se trouve
là en face du geste d'un homme abattu,
désespéré et non pas en face d'un acte
crapuleux ni d'un comportement de py-
romane. Il a plaidé la clémence, sans
vouloir nier la gravité du geste, mais en
mettant en évidence l'existence toute
d'honnêteté et de stabilité de I., dans la-
quelle ce drame constitue un accident
unique, qu'il souhaite s'employer à effa-
cer, et qu'un long emprisonnement ne
contribuerait nullement à réparer.

Telle a été aussi la conviction du tribu-
nal. Il n'est pas allé jusqu'à minimiser
l'affaire en accordant des circonstances
atténuantes. Mais en face de la gravité
objective du crime commis, renforcée par
une certaine préméditation, il a large-
ment tenu compte de toutes les circons-
tances personnelles qui l'ont entouré, et
expliqué. Il a mis dans la balance les
bons renseignements, les 52 ans de vie
sans reproche de S. I. et a exprimé sa
confiance en celui-ci pour l'avenir. C'est
pourquoi il a prononcé la peine de réclu-
sion, mais minimale, de 18 mois, et l'a as-
sortie du sursis, pendant 5 ans. A qui
s'ajoutent 1750 francs de frais. S. I., qui
a déjà subi 99 jours de détention préven-
tive, pourra donc s'employer dès demain
à reconstruire sa vie d'honnête homme
dramatiquement interrompue par ce
coup de folie criminelle. Un cercle de
compatriotes et amis, qui lui ont témoi-
gné, pendant tous ses malheurs et jusque
durant son séjour en prison, une solida-
rité exemplaire qui s'est encore exprimée
à l'audience et qui s'explique par la
considération dont il jouit, l'aidera sans
doute dans cette voie.

* Le tribunal était présidé par M. F.
Boand, qui était entouré des jurés Mme
L. Hunziker et M. C. Hirschy. Le minis-
tère public était représenté par M. H.
Schupbach, procureur général. M. R.
Voitrol fonctionnait comme greffier.

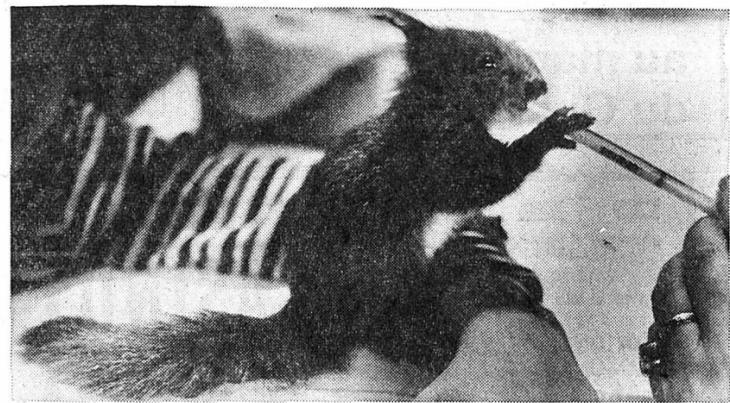
Un prix pour le Théâtre populaire romand

Des prix ont été distribués hier à
Winterthour pour les meilleurs re-
présentations lors du 1er «Mai du
théâtre de Winterthour». Le Théâtre
populaire romand (TPR) et le Thé-
âtre bâlois ex æquo, ont obtenu le pre-
mier prix. Le TPR avait présenté
«L'âne de l'hospice», et le Théâtre bâ-
lois «Gross und klein». (ats)

Le «Père Castor» parle de son œuvre

«C'est parce qu'ils apportaient des
jeux constructifs aux enfants que ces al-
bums furent placés sous le signe d'un
animal voué d'instinct à la construction:
le castor». Ainsi se présentent, depuis
1931, les livres, imagiers et puzzles de

Les tribulations de Fifi



Fifi, un petit écureuil pas plus gros qu'une souris, a été trouvé gisant au pied du nid
maternel. Le nid était-il trop petit ou l'animal a-t-il été rejeté par la mère? Il n'en
demeure pas moins que la famille qui l'a recueilli a essayé à deux reprises de le re-
mettre dans son nid, mais en vain, celui-ci ne semblait pas être accepté par les siens.
Comment ne pas s'apitoyer sur le sort d'une pauvre petite bête livrée à elle-même?
Fifi est donc devenu le pôle d'attraction de sa famille adoptive qui le soigne et le
nourrit cinq fois par jour en le faisant téter, au moyen d'une petite seringue, du lait
pour bébé additionné de sucre. Un repas que ce petit rongeur semble apprécier au
plus haut point! Mais ce petit animal brun roux qui ne pèse pas plus de 100 grammes
a encore bien du chemin à faire avant d'atteindre sa taille et son poids d'adulte qui
s'approche de 400 grammes. (cm-photo Bernard)

1er Août nouvelle formule: fête populaire au Bois-Noir

Alors que diverses critiques, immo-
bilisme du comité, tristesse de la fête, le
comité d'organisation de la fête du 1er
Août a décidé de prendre de nouvelles
dispositions pour l'édition 1980, comme
nous l'avions brièvement expliqué en
mars déjà. Une commission a été mise
sur pied et prépare très activement le
programme de la nouvelle formule.

Organiser une telle manifestation n'est
pas une petite affaire! En plus de la date
qui coïncide avec la période des vacances
horlogères, le comité est soutenu finan-
cièrement uniquement par la commune
qui lui verse une subvention de 2500
francs et quand on pense qu'une telle
manifestation ne coûte pas loin de 10.000
francs si on veut lui donner l'ampleur
voulu, on se rend aisément compte des
problèmes rencontrés par le comité.

Il était donc nécessaire pour le comité
d'organisation de trouver de nouvelles
solutions. Au début, il était question de
tout grouper sur Pouillerel, mais le pro-
blème des transports a obligé le comité à
renoncer à une telle entreprise. La place
du Marché ou celle de la Gare ne se pré-
tant pas non plus à une telle manifesta-
tion, le comité a alors décidé d'organiser
une fête campagnarde au Bois-Noir. Cet
endroit étant à disposition de tout le
monde et suffisamment grand pour y or-
ganiser une telle manifestation, le but
des organisateurs est de faire du 1er
Août une fête gaie et pleine d'entrain
et d'ainsi stimuler l'intérêt des gens en of-
frant une version plus originale que celle
de la traditionnelle fête. Le système du
feu populaire et des feux d'artifice ne
pourra pas être maintenu pour des rai-
sons de sécurité, des maisons et la forêt
étant trop proches de l'endroit choisi. En
fait, la fête de 1980 présente un aspect
proche de la kermesse. A la population
de jouer le jeu et de montrer qu'elle est
favorable à toute nouvelle initiative!

Le programme de la fête du 1er Août
au Bois-Noir est très alléchant puisque
le public pourra se réunir sur la place dès
17 heures avec un pique-nique ou en re-
courant aux possibilités de collation of-
fertes par les stands. Pour rester dans la
tradition commémorative, un bref dis-
cours sera prononcé par le conseiller
d'Etat, M. André Brandt, suivi de
l'hymne national. Ce sera ensuite au
tour du groupe folklorique des yodeliers
du Mont-Soleil de divertir l'assemblée.

Dès 22 heures, le fameux accordéon-
niste René Dessibourg et son orchestre
conduiront le bal et permettront ainsi de

prolonger agréablement la soirée. Une
soupe aux pois sera distribuée gratuite-
ment à la population. Une soirée dont les
attrayantes perspectives devraient
contenter tout le monde! Il reste pour-
tant à espérer que le temps soit favora-
ble car aucun endroit abrité n'a été
prévu et le cas échéant, la fête du 1er
Août serait renvoyée à l'année suivante.
Jusqu'à présent toutefois cette manifesta-
tion a toujours pu être maintenue,
l'optimisme est donc de rigueur pour
cette nouvelle formule aussi.

Le comité d'organisation a aussi de-
mandé collectivement aux fanfares de
participer à cette soirée, soit en formant
un ensemble avec des membres de diver-
ses sociétés, soit qu'un corps de musique
se «porte volontaire» seul. Il reste à espé-
rer que le résultat des démarches des or-
ganisateurs soit favorable car un corps
de fanfare est un élément important
pour une telle manifestation.

Le Bois-Noir est régulièrement des-
servi par les bus et les organisateurs es-
pèrent pouvoir renforcer les transports
en ajoutant quelques bus supplémentai-
res. Tout a donc été prévu pour rendre
cette soirée agréable et digne d'une fête
nationale.

A Pouillerel la fête du 1er Août se dé-
roulera comme à l'ordinaire avec le tra-
ditionnel rassemblement autour du feu
et l'orateur de cette année sera M.
Claude Schaerer, pasteur de la paroisse
des Forges. De même au Parc du Musée
où l'habituelle cérémonie du souvenir
sera célébrée avec pour orateur M. Willy
Gachnang. Dans ces deux derniers en-
droits, les manifestations sont mainte-
nues par mauvais temps. (c.m.)

communiqués

Le spectacle du Théâtre universitaire
neuchâtois «Strip-tease», de S. Mrozek,
prévu à Beau-Site samedi soir, en avan-
t-première, est renvoyé à une date ultérieure.

AVIS URGENTS

RESTAURANT

Les Enfants Terribles

CE SOIR
DANSE

avec JEAN et sa musique

P 13412

BAR À CAFÉ

au centre de la ville, cherche

SOMMELIER

pour le 1er juillet

Bon gain.

Téléphoner à partir de 17 heures
au (039) 23.93.85

P 13561

ADOLESCENTS

Si vous avez envie de parler de vous,
d'exprimer vos opinions devant une ca-
méra, passez au Centre de rencontre,
Serre 12

SAMEDI 24 A 14 H.

P 13491

Drowsy Maggie

Folk celtique

Samedi 24 mai 1980 à 20 h. 30

Centre de rencontre, Serre 12

P 13410

**LA BOURSE
Invest Diamant**

Evolution des prix
1 carat E-FL

J. BONNET
INVEST DIAMANT DIFFUSION
NUMA-DROZ 141
TEL. 039 22 22 25

AVIS URGENT

OFFRE SPÉCIALE

**ASPERGES
de France**

5.80

la botte

MIGROS

Samedi 24 mai
dès 20 h. 30
au manège
du Quartier

GRAND BAL

animé par l'orchestre

PIER NIEDER'S

Organisé par
la Société
de Cavalerie
du Locle

PPN INFORMATION

ÉLECTIONS COMMUNALES
des 31 mai et 1er juin

ÉLECTRICES, MESDAMES, MEDEMOISELLES,
ne vous abstenes pas, mais usez de votre droit de vote.

Trop d'électrices délaissent les urnes, même lors des élections communales. Nous le regrettons beaucoup.

A quoi faut-il attribuer cette abstention ? Au désintéressement pour les affaires publiques ? A la crainte de voter par manque d'expérience ? Nous ne savons.

Sur sa liste jaune et verte No 2, le PPN vous présente quatre candidates prêtes à consacrer une partie de leur temps à la gestion communale.

Nous reprenons ici le sous-titre significatif d'un article de L'Impartial du 20 mai, sous la plume de Madame Irène Brossard :

«ÉLECTEUR, SUSPENDS TON CRAYON.»

Nous engageons vivement les électrices et les électeurs à soutenir nos candidates.

Accordez-leur votre confiance et vos suffrages en votant compacte la liste jaune et verte No 2 PPN-libérale.

M. Renk



A vendre cause double emploi
TOYOTA STARLET
1200 DL JUBILEE
5 p., 6 000 km, année 1980
Toutes options, prix intéressant.
Tél. (039) 31 74 27

RÉPONSE AU PARTI RADICAL

SAMEDI 24 MAI 10 h.
PLACE DU MARCHÉ LE LOCLE

MANIFESTATION DU POP

Orateurs:
Ch. DEBIEUX, Conseiller général
F. BLASER, Conseiller communal

CINÉMA CASINO LE LOCLE

Vendredi à 20 h. 30 - Samedi à 17 h. et 20 h. 30
Dimanche à 17 h. et 20 h. 30
Dimanche à 14 h. 30 en cas de mauvais temps

LES BRONZÉS FONT DU SKI

Cette fois-ci... «Les Bronzés» vous entraîneront dans les plus désopilantes vacances de neige que vous puissiez rêver. Une avalanche de rires ! 14 ans

AU BUFFET CFF LE LOCLE

DIMANCHE AU MENU:
rôti de veau aux bolets, garni

Lundi
poulet au four aux herbes de Provence

Tél. (039) 31 30 38 Ch.-A. Martin-Körössy

A LOUER au Locle

appartement de 3 1/2 pièces avec loggia

appartement 2 pièces + cuisinette

avec confort, tapis tendus, cuisines agencées. Libres tout de suite ou pour époque à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser à Gérance Centre-Locle, Bournot 33 (1er étage) 2400 Le Locle, tél. (039) 31 65 45

Hôtel de la Croix-d'Or Le Locle

Ce soir vendredi et samedi soir

STEAK DE CHEVAL CHIPS

Tél. (039) 31 42 45



Le Locle

Lundi de Pentecôte les magasins

SERONT FERMÉS

sauf les épicerie, laiteries et primeurs qui ont la possibilité d'ouvrir de 9 h. à 13 h. précises.

Commerce Indépendant de détail

Voire journal : L'Impartial

A LOUER au Locle, Jeanneret 23, tout de suite ou date à convenir.

appartement de 3 pièces bain WC séparés, chauffage général.

S'adresser: Claude Jeanneret, Envers 39, Le Locle, tél. (039) 31 37 61

FONDS SANDOZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lundi 26 mai 1980, à 16 h., à la Salle des Musées du Locle

Ordre du jour:

1. Procès-verbal
2. Reddition des comptes
3. Dons
4. Divers

JOURNÉE DE LA FAMILLE

SANDOZ

Lundi 26 mai 1980

Réunion des participants: dès 8 h. 45 à l'Hôtel de Ville de Môtiers (Val-de-Travers)

Les membres qui n'auraient pas été convoqués peuvent obtenir un bulletin d'inscription auprès de M. Sam Sandoz, ingénieur, Côte 56, 2000 Neuchâtel, tél. 038/25 18 16



Chez Bebel

AU COL
Tél. 039/31 23 21

CUISSES DE GRENOUILLES FRAÎCHES

Dimanche Pentecôte «Bebel» vous propose son menu spécial, ses spécialités à la carte et vous recommande de réserver votre table.



CONFISERIE

ANGEHRN

Temple 7 LE LOCLE
Tél. (039) 31 13 47



Samedi 24 mai - Dép. 8 h.
GRÜN 80
adultes Fr. 29.- - enfants Fr. 21.- (entrée comprise)

PENTECÔTE
Dimanche 25 mai - Dép. 8 h.
LA GRUYÈRE - COL-DES-MOSSÉS (dîner)
OUCHY
Fr. 47.- dîner compris, rabais AVS

Lundi 26 mai - Dép. 13 h. 30
LAC DE JOUX - Yverdon (carte d'identité)
Fr. 24.- - rabais AVS

EXCURSIONS STAUFFER
LE LOCLE - Tél. (039) 31 49 13



LE DRAGON D'OR

Vendredi, samedi

DANSE

avec l'orchestre BLACK-FOOT

Entrée: Fr. 6.- déduits à la première consommation. (Interdit aux moins de 16 ans)



Propriétaires, gérances et particuliers

Ferblanterie Paratonnerre
R. NIEDERHAUSER
Concorde 53 - Jaluse 29

31 59 65

ANDRÉ BUBLOZ
Concessionnaire téléphone
Installations téléphone
télédiffusion - horloges et signaux
Etangs 16

31 55 44

Installation sanitaire - Ferblanterie
Couverture - Etanchéité
RENÉ VERNETTI
Envers 17a

31 24 39

Electricité générale
Vente - Installations
ROGER BERGER
Daniel-JeanRichard 25

31 30 66

Plâtrerie - Peinture - Papiers peints
Plafonds suspendus - Enseignes
CLAUDE JEANNERET
succ. de Becker & Co - Envers 39

31 37 61

Installation sanitaire
Electricité - Gaz
SERVICES INDUSTRIELS
magasin M.-A.-Calame 10,
31 47 22

31 63 63

Installation chauffage central
PIERRE-ALAIN BENOIT
2405 La Chaux-du-Milieu

36 12 94

Installations frigorifiques
Dépannages
Congélateurs collectifs
ROGER GAFNER
Avenir 33

31 11 29



Un coup de téléphone suffit

RESTAURANT DES CHASSEURS

LES ENTRE-DEUX-MONTS

Monsieur M. LANGMEIER vous informe que le restaurant

SERA COMPLET

samedi 24 et dimanche 25 mai

JEUNE HOMME

22 ans, cherche place de garçon de café, pour juillet (expérience).

S'adresser: Eddy Bakowski, 15, rue des Jardins, 25150 Pont-de-Roide (France)

A vendre au plus offrant

KAWASAKI
F 2
250 cm³, 23 000 km, expertisée.

Tél. (039) 31 70 86

A louer

appartement
de 3 pièces, avec bain et chauffage, centre ville.

Tél. (024) 21 82 68

A vendre

MAZDA
1200

100 000 km., à l'état de marche, non expertisée. S'adresser: Claude Jeanneret, Envers 39, Le Locle, tél. (039) 31 37 61

AUBERGE DU PRÉVOUX

sur/Le Locle - Tél. (039) 31 48 70

Tous les jours à toute heure

FRITURE DE CARPES

FRAÎCHES DU VIVIER

Dimanche: MENU POUR PENTECÔTE
Fermé le lundi - M. H. Goetz - Son menu - Sa carte

A Gérardmer, ville jumelée au Locle

Des millions de jonquilles pour une fête haute en couleurs

Alors que la neige recouvrait encore en grande partie les Montagnes neuchâteloises, que la floraison n'avait pas débutée et qu'aucune feuille n'était encore apparue sur les arbres, des millions de jonquilles recouvraient les coteaux des environs de Gérardmer, la ville jumelée du Locle.

C'était il y a quelque temps, l'époque de la Fête des jonquilles. Quelles que soient les conditions météorologiques, qu'il pleuve ou même qu'il neige - ce qui fut le cas cette année, un jour avant la manifestation - dans

cet endroit privilégié des Vosges, les jonquilles apparaissent.

Par millions elles jaunissent les prairies et sortent de terre régulièrement à la même époque. C'est alors que la population, les commerçants et les élèves des écoles et nombreux lycées de Gérardmer préparent une des plus belles fêtes de fleurs fraîches de France: celle des jonquilles.

C'est en 1935, essentiellement grâce à l'initiative de «L'Amicale motocycliste géroquoise» que se déroule la première Fête des jonquilles. Au fil des années, jusqu'en 1939, le succès de cette manifes-

tation se confirme. La guerre interromp cette tradition, reprise de plus belle à l'issue du conflit, en 1947. Au fur et à mesure, les frais d'organisation deviennent considérables et en 1951, surtout devant l'augmentation du nombre des chars, l'idée d'un corso fleuri en circuit fermé est retenue. Dès cette date, tantôt, tous les ans, tantôt tous les deux ans cette magnifique manifestation, très haute en couleurs, reste un formidable rendez-vous auquel sont fidèles, aussi bien les habitants de Gérardmer que ceux des Vosges, ou même d'autres contrées parfois fort lointaines.



Les élèves utilisent tous les moyens pour cueillir le plus de jonquilles. (photo de gauche). A droite, le «piquage» des jonquilles dans les mailles du treillis formant le sujet retenu par la société des sapeurs-pompiers. (Impar-Perrin)



état civil

N.B.: Les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil.

MERCREDI 14 MAI

Décès

Sandoz Jean Pierre, né en 1935, époux de Claudine Rose, née Favre.

MARDI 20 MAI

Naissance

Nasillo Anita Lina, fille de Nasillo Antonio et de Chiarina Lidia Natalina. - Huguenin-Elie Jean-François et Visentin Patrizia.

Promesse de mariage

Ballaman Christian Joseph et Evard Denise Huguette. - Pellegrino Antonio et Aelio Eleonora Lidia Natalina. - Huguenin-Elie Jean-François et Visentin Patrizia.

mémento

Le Locle

Casino: 20 h. 30, Les Bronzés font du ski. Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h. Bibliothèque de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.

Pharmacie d'office: Philippin jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Planning familial: tél. 23 56 56. Consult. conjugale: (038) 24 76 80. Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.

Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70. La Main-Tendue: tél. No 143.

communiqués

Au cinéma Casino: Vendredi 20 h. 30, samedi 17 h. et 20 h. 30, dimanche 17 h. et 20 h. 30, dimanche 14 h. 30 en cas de mauvais temps, «Les Bronzés font du ski». La plus grande avalanche de rires est arrivée. Cette fois-ci «Les Bronzés» vous entraîneront dans les plus désopilantes vacances de neige que vous puissiez rêver. Un film de Patrice Leconte (14 ans).

NAISSANCE

ANNIE ET JEAN-DANIEL

ont la grande joie d'annoncer la naissance de

EVA
Chrystelle Lydia

le 21 mai 1980

Maternité
Cardamines 13
Le Locle

On en parle au Locle

Comme d'autres Loclois avant eux s'étaient rendus à Rome, Munich ou Montréal, des gens de chez nous projetaient depuis longtemps de visiter Moscou à l'occasion des prochains Jeux olympiques. Tout ce qui s'est passé dans le monde depuis le début de l'année, d'une part, et le fait que de nombreuses délégations de sportifs seront absentes au rendez-vous, d'autre part, font qu'aujourd'hui les inscriptions aux agences de voyages ont fortement diminué. C'est du moins ce qu'affirment plusieurs de nos concitoyens qui ont renoncé définitivement à leur projet. Faut-il le regretter, faut-il s'en réjouir? Partisans et adversaires du boycottage ne manquent pas d'arguments et il serait pour le moins inconvenant de mettre en doute un seul instant la sincérité des uns ou des autres.

Cependant, en toute honnêteté, chacun regrettera que le contexte politique de la situation internationale n'ait pas permis le déroulement normal des Jeux de Moscou. La jeunesse de toutes les nations ne méritait pas le coup porté de la sorte à la plus belle et à la plus grande tradition sportive de tous les temps. Un coup dont les séquelles nécessiteront probablement une très longue convalescence. Comme on comprend la déception du président Killanin et sa décision de tout planter là après les Jeux 1980. Les regrets des Loclois et de tous ceux qui n'iront pas à Moscou seront bien vite emportés par les vents qui font la pluie et le beau temps d'une saison d'été, mais les nuages amoncelés dans le ciel du monde seront beaucoup plus longs à se dissiper. De crise en crise, de menace en menace, de colère en colère, puissent les hommes ne pas préparer les marches du podium sur lequel, au milieu des ruines, serait appelé à monter le plus fort.

Ae.

DES MILLIONS DE JONQUILLES

Il faut se rendre à Gérardmer lors de cette fête pour vraiment le croire: champs, prairies, coteaux sont transformés en immenses jardins où croissent ces jonquilles. Même si les élèves des écoles en cueillent le vendredi et le samedi précédant la fête, 5 à 6 millions qui sont nécessaires à la confection des chars et d'autres décorations, on ne voit absolument aucune différence: il y en a tant!

Il y a en fait deux, voire trois volets à cette fête: tout d'abord, la grande partie des commerçants et des restaurateurs de Gérardmer réalisent des personnages, des figurines ou divers motifs, souvent de dimensions imposantes, qu'ils accrochent sur leur immeuble. Ensuite, les différentes associations de Gérardmer rivalisent d'imagination et d'habileté pour confectionner les chars qui défilent au corso du dimanche. Il y a enfin tout ce

Aux Ponts-de-Martel

Le Conseil général adopte les comptes

Dans une édition précédente, nous avons fait part des décisions prises par le Conseil général de la commune des Ponts-de-Martel. Cette séance était présidée par M. Roger Guye, président du législatif. L'appel a fait constater la présence de 19 conseillers généraux, du Conseil communal au complet et de l'administrateur qui est chargé de rédiger le procès-verbal. L'ordre du jour comportait 3 points, soit le compte rendu des recettes et des dépenses de la commune pour l'exercice 1979, une demande d'un crédit de 46.000 francs pour la réfection de la place du village et d'un tronçon de la rue de l'Industrie et une demande d'un crédit de 17.000 francs pour la réfection du toit et des façades de l'ancienne prison, servant actuellement de dépôt des Travaux publics.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté à l'unanimité.

COMPTES DE L'EXERCICE 1979

L'entrée en matière est annoncée par Mme Rochat pour le groupe socialiste et par M. Eric Jean-Mairet pour le groupe ppn. Ce dernier demande à quoi correspond l'augmentation des amortissements dans le chapitre des immeubles communaux.

Le président du Conseil communal, M. Charles-Henri Montandon précise qu'il s'agit d'un amortissement sur les travaux de réfection de l'immeuble du bureau communal. Selon le décret du Grand Conseil, les travaux de ce genre s'amortissent sur une durée de 10 ans.

M. Roger Robert constate que les rentrées fiscales sont plus élevées que les prévisions budgétaires.

Le président du Conseil communal fait remarquer qu'il s'agit d'une politique de prudence recommandée par le Conseil d'Etat. La raison de cette politique provient de la récession économique que connaît le canton de Neuchâtel.

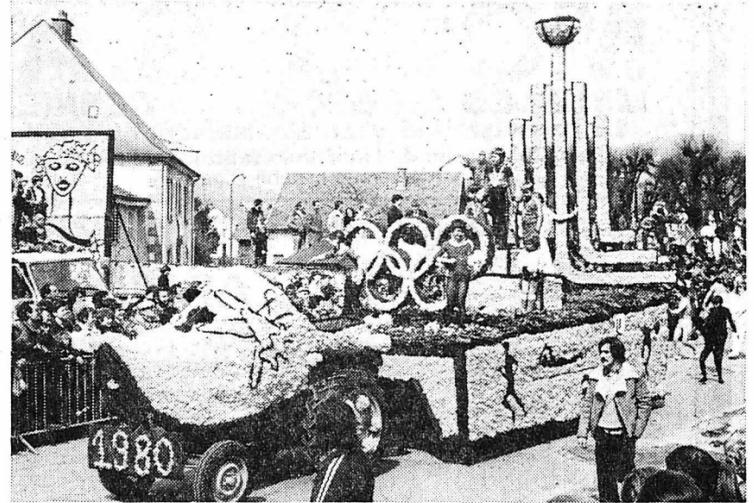
M. Jean-Mairet demande pourquoi il y a deux apprentis au bureau communal.

M. Montandon répond qu'il est de coutume, lorsqu'un apprenti entame sa dernière année de formation, d'en rechercher un nouveau pour assurer le passage lors de la fin de l'apprentissage. Il faut reconnaître, en outre, qu'il y a toujours plus de paperasse. De plus, l'administration communale comprend tout ce qui a trait au domaine officiel, ce qui n'est pas le cas pour la plupart d'autres communes similaires.

La mise à jour complète des archives communales a été entreprise et le travail qui en découle dépasse largement les estimations.

M. Jean-Claude Jeanneret se demande si un chômeur ne pourrait pas être engagé pour ce travail.

L'administrateur communal précise alors que ce n'est pas possible car une personne qui ne connaît pas l'adminis-



Un des beaux chars de la Fête des jonquilles: Les Jeux olympiques.

qui entoure la fête: manèges, carrousels, fête foraine, stands etc...

LA RÉALISATION D'UN CHAR

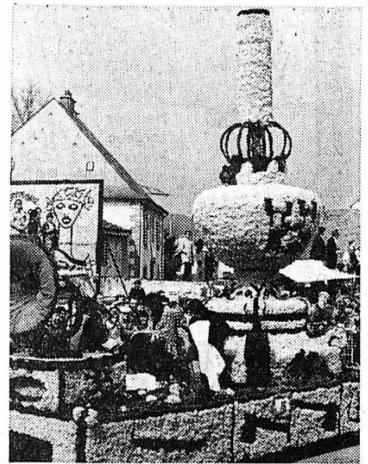
La Fête des jonquilles c'est tout cela. Mais c'est aussi la mise sur pied d'une formidable organisation puisque 30, 40 voire 50.000 personnes se déplacent pour assister au cortège. Cette année par exemple 300 représentants des forces de l'ordre étaient sur place pour régler le trafic. La ville du Locle était également représentée. Par un de ses conseillers communal, Henri Eisenring et par la fanfare «La Sociale» qui défila avec M. Gilbert Jeanneret à sa tête.

Les sociétés ou même des particuliers mettent au point le motif de leur char. La carcasse de celui-ci est d'abord réalisée à l'aide de bois. La forme définitive du sujet est donnée grâce à de grandes plaques de treillis. Et c'est précisément dans ses mailles que sont piquées les jonquilles, retenues par leurs tiges. Pour mieux souligner certains détails ou «dessiner» des yeux ou une bouche par exemple, on utilise alors de la mousse.

UN SPECTACLE ÉBLOUSSANT

Cette dernière est coincée entre deux parties de treillis. On lui donne la forme qu'on entend avant de fixer ces petits «matelas» sur le char lui-même.

Ce travail de longue haleine - 2000 à 3000 fleurs au mètre carré - se déroule durant l'après-midi ou la nuit qui précède le corso. Les plus grands de ces chars sont ainsi décorés de quelque 500.000 fleurs.



Réminiscences du passé grâce aux jonquilles: Une vieille lampe, un vieux phonographe.

service fonctionne comme les mois précédents. Il a pris plusieurs contacts dans le but de remplacer Mme Perret qui va quitter la localité, mais cela n'est pas facile. Heureusement, Mme Jeanneret reste à son poste.

M. Roger Guye relève avec satisfaction le résultat des comptes qui présentent un bénéfice de 20.799 fr. 45 après une mise en réserve de 50.000 francs pour le futur bâtiment polyvalent et des amortissements supplémentaires pour 69.167 fr. 90.

M. Claudy Schwab, dans les comptes de l'ESIP, désire savoir pourquoi les primes de fidélité ont subi une pareille augmentation par rapport à l'année précédente.

L'administrateur donne l'explication nécessaire. Les années précédentes, seuls les membres du corps enseignant qui n'avaient pas touché la prime de fidélité en recevaient une après 5 ans, 10 ans, 15 ans, etc., d'activité. Si la prime avait été payée pour 5 ans, à 10 ans elle ne l'était pas. Les comptes de l'Etat s'étant améliorés, le versement normal, tous les 5 ans, a été réintroduit.

M. Jean-Claude Jeanneret fait part de son accord d'accepter les comptes et la gestion du Conseil communal pour l'exercice 1979. En revanche, il refuse le rapport et plus particulièrement le chapitre qui traite de l'exploitation de la tourbe horticole, que l'exécutif admet pour autant qu'il n'y ait pas d'abus.

Pour lui, le marais doit rester intact. Cependant, il tolère l'exploitation de tourbe horticole pour les agriculteurs qui peuvent ainsi diversifier leur revenu. Il n'est pas non plus d'accord avec la remarque du Conseil communal au sujet de la trop grande ingérence de certains milieux écologistes qui ne sont pas définis dans le rapport. Il admet cependant que certaines exigences dans ce domaine sont exagérées. Par conséquent, il propose un amendement à l'arrêt qui permettrait d'adopter les comptes et la gestion.

Le rapport faisant l'objet d'un article 2 et le virement du bénéfice au compte des exercices clos deviendrait un article 3.

Le groupe ppn demande une suspension de séance. A sa reprise l'amendement proposé est refusé par 12 non contre 6 oui. Au vote, les comptes sont acceptés par 12 voix contre 6. (ff)

(A suivre)

L'IMPARTIAL

Prix d'abonnement

FRANCO pour la SUISSE	ÉTRANGER
1 an Fr. 120.-	Selon les pays.
6 mois » 63.50	
3 mois » 33.50	Se renseigner à notre administration.
1 mois » 11.50	

Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura	—57 le mm.
Mortuaires	—81 le mm.
Régie extra-régionale Annonces Suisses S.A. - ASSA Suisse	—71 le mm.
Réclames	2.39 le mm.
(Minimum de 25 millimètres)	

Compte de chèques postaux 23-325 La Chaux-de-Fonds

MOCO S.A.

MEUBLES EN GROS CERNIER
Le grossiste qui vend directement au public.
Dans les locaux de l'ancienne fabrique de meubles
(derrière le marché Diga)

Toujours notre surface d'exposition de 3500 m²

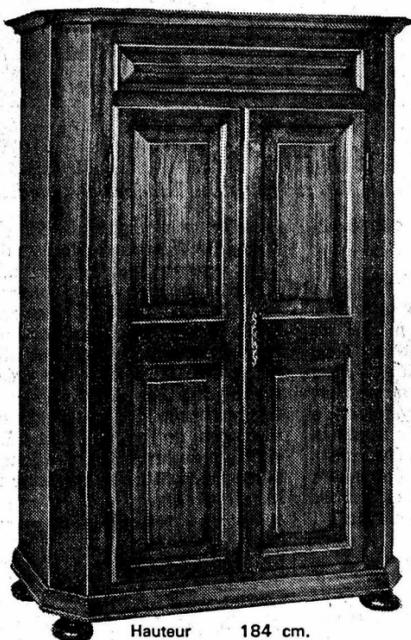
Ouverture: lundi, de 14 à 18 h. 30.
Du mardi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 h. 30
Samedi, de 9 à 12 heures et de 13 h. 30 à 17 heures.

Parking à disposition

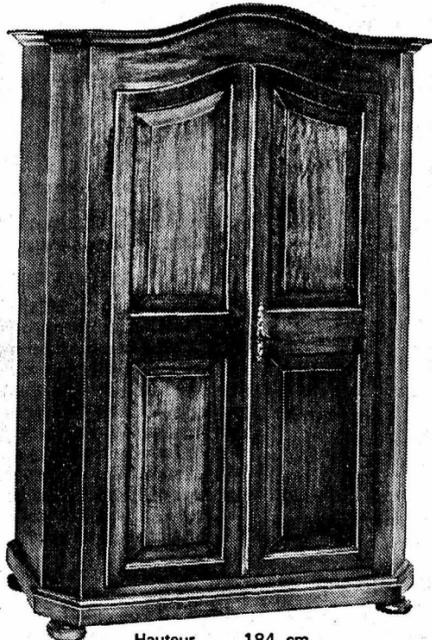
Tél. (038) 53 32 22

FACILITÉS DE PAIEMENT

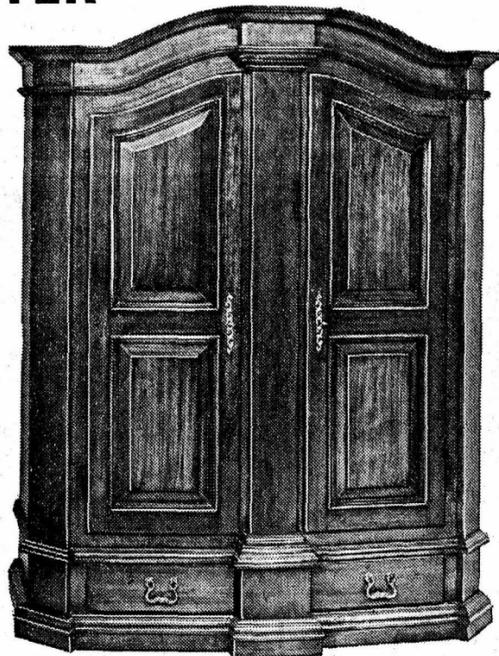
UNE NOUVELLE OFFRE EXCEPTIONNELLE DE MOCO ARMOIRES EN NOYER



Hauteur 184 cm.
Largeur 155 cm.
Profondeur 50 cm.
PRIX: Fr. 990.-



Hauteur 184 cm.
Largeur 150 cm.
Profondeur 50 cm.
PRIX: Fr. 990.-



Hauteur 192 cm.
Largeur 130 cm.
Profondeur 50 cm.
PRIX: Fr. 1540.-

Immense choix d'autres meubles rustiques

Dès la réservation, garanti sans changement de prix pendant 1 année

Hôtel de la Couronne Pizzeria - Grill

Les Bois

Menu de Pentecôte

Le pâté en croûte ou
La terrine de grand-mère au poivre vert

Potage ou Jus d'orange

Le coquelet frais du pays entier
au four à pizza (1) ou
Les escalopes de veau aux morilles (2)
Tomates Provençales
Choux-fleur Polonoise
Pommes croquantes

Coupe fraise ou
Glace au choix

Menu 1 Fr. 25.-
Menu 2 Fr. 28.50

Tous les soirs dès 19 h.
nos pizza et nos grillades

Notre spécialité: la potence

Se recommandent M. et Mme Chappuis

Fermé le jeudi - Tél. (039) 61 12 36

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot
(minimum 10 mots)
à l'exclusion de toute annonce
commerciale ou ayant
une certaine importance

LE LOCLE

A vendre

CAMERA Super 8, avec micro, Fr. 550.-. Tél.
(039) 31 12 03.

Demandes à acheter

CARTES POSTALES ANCIENNES, ainsi
que timbres-poste. Tél. (039) 31 22 95.

**L'industrie
graphique
enrichit votre vie.**

Portescap

Service du personnel



cherche pour sa division de fabrication un
mécanicien faiseur d'étampes
en qualité de

chef d'atelier de découpage

Le candidat sera responsable de la réalisation par
découpage de pièces destinées à nos différents départe-
ments de production. Il assumera en outre la conduite
du personnel, le respect des délais et de la qualité.

Nous désirons engager un faiseur d'étampes très
compétent ayant si possible quelques années d'expé-
rience dans ce type d'activité.

Nous offrons:

- travail intéressant et indépendant
- avantages sociaux d'une grande entreprise
- horaire variable.

Faire offres manuscrites ou prendre rendez-vous
auprès de M. R. Noverraz, à Portescap, rue Jardinière
157, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41,
interne 425.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

AVIS DE DÉPÔT Plan de zone bleue

Le Conseil municipal de Saint-Imier informe les usagers de la route
que le plan de zone bleue, comprenant les rues et places suivantes:

rue du Tilleul
rue Pierre-Jolissaint, depuis le No 35 jusqu'au No 47
rue de la Citadelle, entre la rue Pierre-Jolissaint et la rue Baptiste-
Savoie
rue de la Cure, jusqu'au No 10
rue du Temple, jusqu'au No 11
rue de la Briquetterie, entre la rue du Pont et la rue des Jonchères
rue des Jonchères, depuis le No 31 jusqu'au No 49
rue Basse, depuis le No 16 jusqu'au No 24
Place du Marché
Place du 16 Mars
Place de parc, au SUD des immeubles rue du Temple 13 et 15
Place de parc, entre les immeubles rue du Collège 3 et rue du Temple
20
Place de parc, entre les immeubles rue Agassiz 2 et 4

est déposé publiquement au Secrétariat municipal du 20 mai au 19
juin 1980 inclusivement.

Les oppositions, dûment motivées et écrites, peuvent être adressés au
Secrétariat municipal, 2610 Saint-Imier, jusqu'au 19 juin 1980.

Saint-Imier, le 20 mai 1980

CONSEIL MUNICIPAL

Votre
journal: L'Impartial

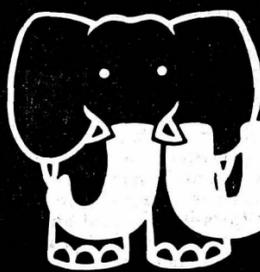
La marque de qualité:

Audi



**8,1 litres à vitesse constante de 90 km/h et 10,5
litres seulement à 120 km/h pour un moteur
puissant et un confort digne d'une routière pre-
stigieuse. Qui oserait encore prétendre qu'une
belle et grande voiture est forcément chère?
Pour quelque 17500 francs vous obtiendrez
déjà une Audi 100 5 cylindres.** (+ Fr. 70.- pour le transport).

LA CHAUX-DE-FONDS: Sporting Garage-Carosserie,
J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/23 18 23 — LE LOCLE:
Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 — LA
FERRIERE: Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14
— LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/
51 17 15 — SAINT-IMIER: Garage Touring, Carrosserie,
L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.



La Chaux-de-Fonds

JUMBO

samedi 24 mai: ouvert dès 7h!

gratuit!

un café et un croissant seront servis
à chaque client entre 0630h et 0800h
dans notre restaurant

GRANDE VENTE DE MEUBLES À MATHOD

AU VIEUX BATTOIR
(entre Orbe et Yverdon)

Vente les 24, 25, 26 mai
de 9 à 20 heures
sans interruption
ouvert le dimanche

50 salons neufs rustiques et modernes dès Fr. 600.-; 3 salons d'angle rustiques Fr. 1000.- pièce; canapés neufs en pin, 2 et 3 places, Fr. 200.- pièce; 1 chambre à coucher complète Fr. 400.-; 10 tables de ferme noyer et chêne massif, 1,60 m., 1,80 m., 2 m.; 200 chaises Louis-Philippe dès Fr. 60.-; 300 chaises diverses: cuir, paillées, rustiques dès Fr. 20.-; 8 chambres à coucher rustiques et modernes; 2 salles à manger rustiques complètes; 20 vaisseliers chêne et noyer massif, 1, 2, 3, 4 portes; morbier Fr. 1000.-; 20 porte-fusils rustiques, Fr. 100.- pièce; vaisseliers, vitrines, armoires d'angle; prie-Dieu; tables gigognes Louis XV Fr. 120.-; 40 guéridons modernes et rustiques rectangulaires, ronds, ovales dès Fr. 50.-; 5 armoires 2 et 3 portes; 20 lits pliants neufs Fr. 150.- pièce; 100 matelas haute qualité 90 cm., 120 cm., 140 cm., 160 cm.; 20 tables valaisannes massives; 10 salons crapauds neufs Fr. 800.-; 10 bancs d'angle avec tables et chaises; 5 bancs cerisier massif; cache-TV noyer et chêne; méridienne; 3 petits salons Louis XV, Fr. 750.-; fauteuils Louis XVI; cabriolet Louis XV; bars rustiques complets; 5 meubles TV Louis XIII, Fr. 200.-; bibliothèque chêne massif chevillée; vaisselier en chêne chevillé; Voltaires; 4 belles vitrines chêne et noyer massif 2 et 3 portes; bureau Louis XV marqueté; guéridons Louis-Philippe; guéridons Louis XV marquetés; confituriers; consoles; pétrins; 3 tables Louis XIII avec rallonges, Fr. 300.- pièce; 15 tables Louis XIII rondes avec rallonges, Fr. 650.- pièce; 100 chaises en pin massif; tables en pin 2 rallonges; tables et vaisseliers en pin teinté; 3 armoires marquetées; chaises et banc téléphone; 12 tables de cuisine chêne et catalles; tables à écrire en chêne et noyer; crédences 1, 2, 3 portes noyer et chêne massif; tables monastère; 20 tables diverses noyer et chêne massif; table ronde en chêne massif; bureaux et commodes; secrétaire campagnard; 30 chaises Louis XV à ressorts; secrétaires bois de rose; fauteuils Louis XIII; 4 chaises Louis XIII gobelin main; crédences campagnardes; salons Louis XV; travailleuses; 20 lits rustiques massifs; tables Louis-Philippe pied central et rallonge; tables de bistro; chaises crénnoises; lit Louis XV capitonné; bahuts rustiques; secrétaire Bidermain; semainiers; secrétaires, chiffonniers, chevets rustiques; 1 morbier d'angle; 10 tapis neufs; 20 armoires rustiques, 1, 2, 3 portes; râteliers rustiques et un grand nombre de meubles trop long à énumérer.

ANTIQUITÉS

30 armoires vaudoises en noyer et sapin 1 et 2 portes; 6 fauteuils Voltaire; 10 bahuts chêne et noyer; 50 armoires anciennes 1 et 2 portes dès Fr. 100.-; vaisseliers; chaises Louis-Philippe; confiturier; vaisselier rétro; pétrin ancien; canapé Louis-Philippe; 8 pendules Fr. 150.- pièce; roues de char Fr. 50.- pièce; malles et coffres dès Fr. 20.-; commodes anciennes; jougs de bœuf; lit ancien; secrétaire dos d'âne; vaisselier Henri II; tables Louis-Philippe; fauteuil ancien; gramophone; râtelier ancien.
500 LAMPES rustiques dès Fr. 20.-; lampadaires; lustres; lampes de table; appliques.

DES PRIX INCROYABLES.

BETTEX

Meubles anciens, modernes, rustiques
Tél. 024 / 37 15 47



Ville de La Chaux-de-Fonds

RAPPEL

Collecte des ordures ménagères

Pentecôte 1980

Tournées du lundi et du jeudi
Supprimées lundi 26 mai
Remplacées par mardi 27 mai

Tournées du mardi et vendredi

Supprimées mardi 27 mai
Remplacées par mercredi 28 mai

Direction des Travaux Publics

Restaurant COOP CITY La Chaux-de-Fonds

vendredi 30 mai 1980
dès 19 h. 30

souper aux chandelles en musique

Menu

Assiette de crudités
Rôti de veau à la broche
Jardinière de légumes
Pommes croquettes
Vacherin glace

Prix par personne: **Fr. 15.-**
(entrée et repas, sans boissons)

Réservation au Service clientèle de Coop City, 039/23 89 01

Nous nous réjouissons de vous accueillir !



restaurants Coop
bons et avantageux



Nous engageons mécanicien

pour travaux intéressants et variés.

Faire offres à
ROXER SA

36, avenue Charles-Naine,
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. (039) 26 75 75

Lampes + Meubles en LIQUIDATION TOTALE

autorisation légale jusqu'au 15.8.80

Fin de bail d'entrepôt pour fin mai

Vous aussi profitez-en...

- SALONS ~~3078.-, 2864.-~~, 2700.-
- PAROIS ~~3410.-, 2480.-~~, 2350.-
- CHAMBRES à COUCHER ~~4090.-, 2535.-~~, 2400.-

autres articles en liquidation:

- LAMPES, LAMPADAIRES
- LUSTRES, SUSPENSIONS
- PETITS MEUBLES
- TAPIS - TAPIS D'ORIENT

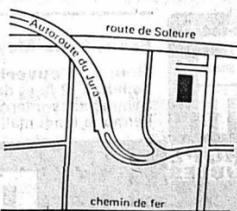
et pour bricoleurs:

pieds de tables métal
plateaux de table divers

À TRÈS BIENTÔT

LUMIDÉCOR SA, rue Oppliger 7, tél. 032/42 56 56
zone industrielle de Boujean, sortie EST de BIENNE sur route de Soleure, derniers feux rouges.

Liquidation totale



Horaire des ventes: Lundi 13 h. 30 - 18 h.30
Mardi à vendredi 9 - 12 h. 13 h.30 - 18 h.30
JEUDI NOCTURNE jusqu'à 21 h. Samedi 8 - 16 h.

LE LOCLE

Améliorer l'urbanisme
et l'accès à la propriété

tel est notre objectif

NOTRE COMMUNE
NOTRE AVENIR
VOTEZ RADICAL
les 31 mai et 1er juin

René Graber
Grands-Monts 1, Le Locle

Les radicaux: du cran et du cœur

RESTAURANT DES ENDROITS
SAMEDI 24 MAI

★ GRAND BAL ★

avec l'orchestre
LES BLACKER'S



Hôtel de la Couronne

2325 Les Planchettes
Tél. (039) 23 41 07
Fam. Guerrino De Pretto

Dimanche de Pentecôte

Roulade de jambon
au cœur de palmier

Ossobuco à la milanaise
Nouilles au beurre
Salade

Chariot de desserts

Prix Fr. 22.-

ainsi que notre carte habituelle

Lundi de Pentecôte

Bœuf braisé

Prière de réserver sa table
Fermé mercredi 28 mai 1980

Cherche à louer aux Hauts-Geneveys ou à La Chaux-de-Fonds

appartement

1 ou 2 pièces, si possible à proximité de la forêt ou de la campagne.

Tél. (038) 31 43 87
dès 19 h.

A vendre

NSU 1000 C

excellent état, bas prix, expertisée.

Tél. (038) 31 40 66
Garage de la Croix Montmollin

A vendre

FIAT 128 Spécial

1975
entièrement révisée, peinture neuve, radio, cassettes, expertisée.
Tél. (038) 31 40 66
Garage de la Croix Montmollin

A vendre

VW Passat L

1975
49 000 km, très soignée, expertisée.
Tél. (038) 31 40 66
Garage de la Croix Montmollin

A vendre

PORTES BASCULANTES

Votre porte de garage arrive au bout, vous voulez la remplacer? Nous avons ce qu'il faut pour Fr. 380.- Saisissez l'occasion! Tél. (021) 37 37 12
Uninorm, Lausanne

A vendre superbes

LAMES DE PINS

pour boiseries rustiques, dès Fr. 8.50 le m². Livraison possible.
EGME SA, Monthey, av. de l'Europe 63, tél. (025) 71 17 31

AVIS IMPORTANT

Afin de réduire nos frais généraux, nous centralisons toutes nos activités à la seule adresse de:



GRAND'RUE 57 2615 SONVILIER
TEL (039) 41 16 06

dès le 1er juin 1980, nous nous consacrerons tout particulièrement à la réparation de tous vos appareils ménagers. Nous continuerons de vendre les meilleurs appareils actuellement sur le marché à prix discount.
MOINS DE FRAIS GÉNÉRAUX = ENCORE MEILLEUR MARCHÉ

ATTENTION

Nous vendons beaucoup de nos appareils d'exposition (grands et petits) avec des GROS RABAIS à notre magasin de

LA CHAUX-DE-FONDS AV. LÉOPOLD-ROBERT 100
Tél. (039) 23 95 33

PROFITEZ, PLUS QUE QUELQUES JOURS

Nous assurons comme toujours, le service HOOVER.

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

Prix Unip

Deo Douche
Rexona 2.50 150 ml

Spray déodorant
Rexona 3.10 155 g / 125 g
sport
fresh, activ, tropic

Shampooing
Gloria 2.20 150 ml
6 sortes

Fixateur pour cheveux
Gloria 2.25 100 ml
2 sortes

Revitalisant pour cheveux
Gloria 2.90 200 ml

Laque pour cheveux
Gloria 3.90 350 g
3 sortes

Brosse à dents
mentadent 2.90
antiplaque

mentadent 4.90
Dentifrice 2 pièces 2x115 g

UNIP



Réfrigérateur-congélateur «cave»
Bosch KS 358 VZB

Volume utile: 323 litres au total
Compartment de congélation: 67 litres
Compartment de réfrigération: 180 litres
Compartment-cave: 76 litres
Dimensions: hauteur 182 cm, largeur 60 cm, profondeur 57 cm

Equipement: Compartment de congélation 4 étoiles, compartment de réfrigération à dégivrage automatique avec évaporation de l'eau de condensation, avec générateur de froid dorsal à faible encombrement, grand compartment-cave sous forme d'un tiroir à trois étages, monté sur glissières télescopiques, et cadre-décor.

Importante communication:
Avant de vous intéresser à d'autres réfrigérateurs, vous devriez voir de près le réfrigérateur-congélateur Bosch à compartment-cave.

Economisez du temps en ayant un petit coin «cave» dans votre cuisine réfrigérateur-congélateur Bosch à compartment-cave

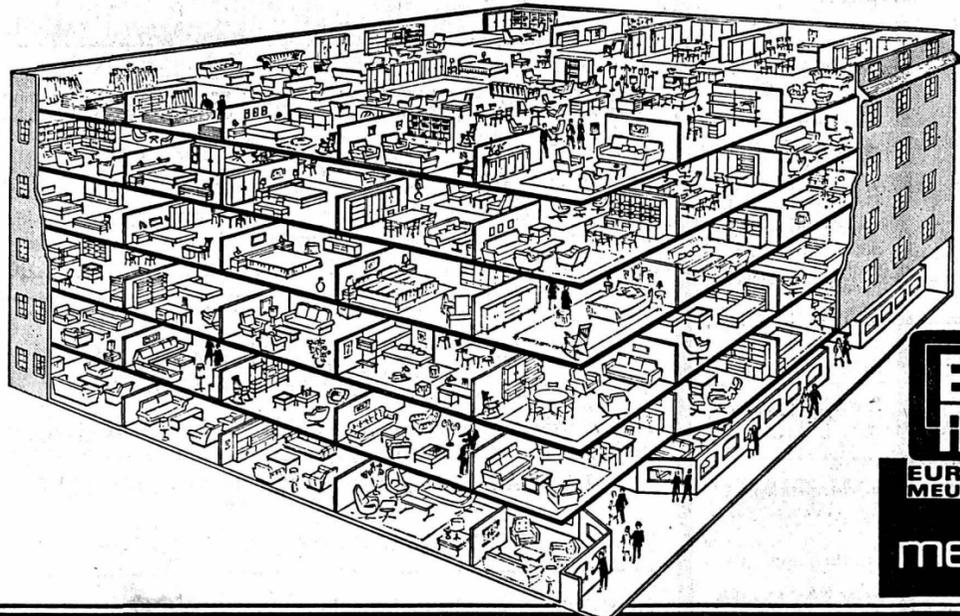
Votre fournisseur de la branche vous montrera tous les avantages de cette véritable unité de froid à trois étages, avec en bas un compartment en deux parties, monté sur glissières télescopiques, où mettre les provisions pour lesquelles la cuisine est trop chaude et le réfrigérateur trop froid. Vins, bière, jus de fruits, beurre, fromages, légumes et fruits sont enfin conservés à la température idéale qui ménage tout leur arôme. Au-dessus un vaste compartment de réfrigération avec quatre surfaces de rangement amovibles et deux casiers légumes avec apport d'air frais. En haut un grand compartment de congélation 4 étoiles pour congeler denrées fraîches ou conserver surgelés. Et, pour que ce mode s'harmonise parfaitement avec votre cuisine, vous pouvez l'habiller d'un revêtement décoratif et décider vous-même de quel côté ouvrir la porte. Votre fournisseur vous montrera comment faire. Rien de plus facile.

Votre fournisseur de la branche tient les réfrigérateurs

L'annonce
reflet vivant du marché

TAXIS JURASSIENS
ALDO
Jour et nuit (039) 23 76 76
Ville et extérieur

DEMAIN SAMEDI



nos magasins sont ouverts sans interruption de 8 à 17 heures. Profitez de venir choisir votre mobilier.

Grande exposition du jubilé

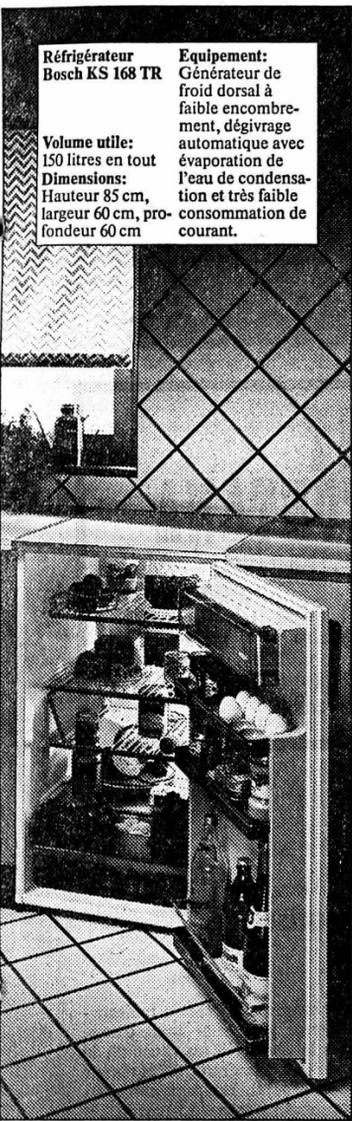


Expositions Meyer à Neuchâtel, Lausanne, Genève et Berne

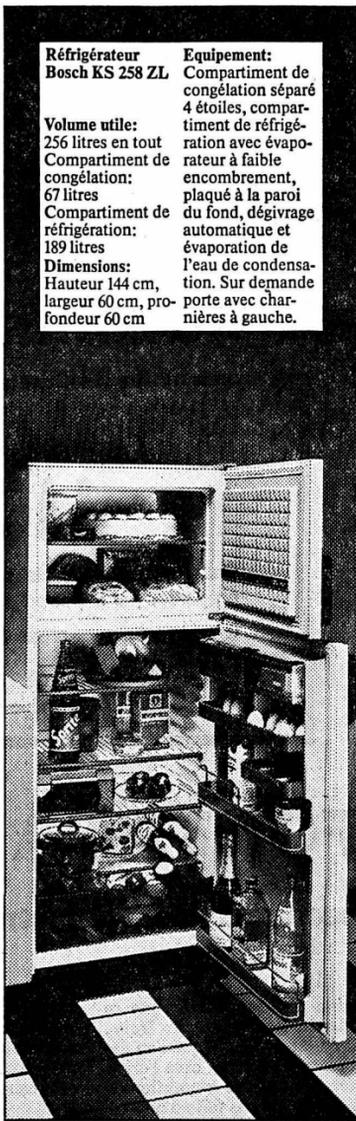
Heures d'ouverture:
de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Fermé le lundi matin.

P Pas de problème de parking. Places à proximité ou au bord du lac (Jeunes Rives), à 5 min. de notre exposition.

EUROPE MEUBLES
meubles MEYER neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05



Réfrigérateur Bosch KS 168 TR
Equipement: Générateur de froid dorsal à faible encombrement, dégivrage automatique avec évaporation de l'eau de condensation et très faible consommation de courant.
Volume utile: 150 litres en tout
Dimensions: Hauteur 85 cm, largeur 60 cm, profondeur 60 cm



Réfrigérateur Bosch KS 258 ZL
Equipement: Compartiment de congélation séparé 4 étoiles, compartiment de réfrigération avec évaporateur à faible encombrement, plaqué à la paroi du fond, dégivrage automatique et évaporation de l'eau de condensation. Sur demande, porte avec charnières à gauche.
Volume utile: 256 litres en tout
Compartiment de congélation: 67 litres
Compartiment de réfrigération: 189 litres
Dimensions: Hauteur 144 cm, largeur 60 cm, profondeur 60 cm



Réfrigérateur Bosch KS 178 TLW
Equipement: Compartiment de congélation 3 étoiles sur toute la largeur, compartiment de réfrigération avec dégivrage automatique et évaporation de l'eau de condensation, charnières de la porte faciles à inverser soi-même et cadre-décor.
Volume utile: 159 litres au total
Congélateur: 20 litres
Frigo: 139 litres
Dimensions: H 85 cm (82*), L 60 cm (60*), P 60 cm (57.5*)
 * Dimensions sans plateau

Réfrigérateur-table Bosch à grand espace. Volume de 150 litres en 50 cm de large.

Votre fournisseur de la branche vous montrera qu'avec ce modèle vous ne devez pas renoncer aux avantages d'un grand réfrigérateur, même si vous n'avez pas beaucoup de place. Il mesure la bagatelle de 50 cm de large pour un volume de 150 litres, utilisable à 100%, vu l'encombrement réduit du générateur de froid dorsal. Il offre en outre l'avantage d'avoir un plateau résistant aux coupures et aux rayures et servant de surface de travail.

Maximum de place avec ce grand réfrigérateur Bosch à compartiment de congélation séparé 4 étoiles.

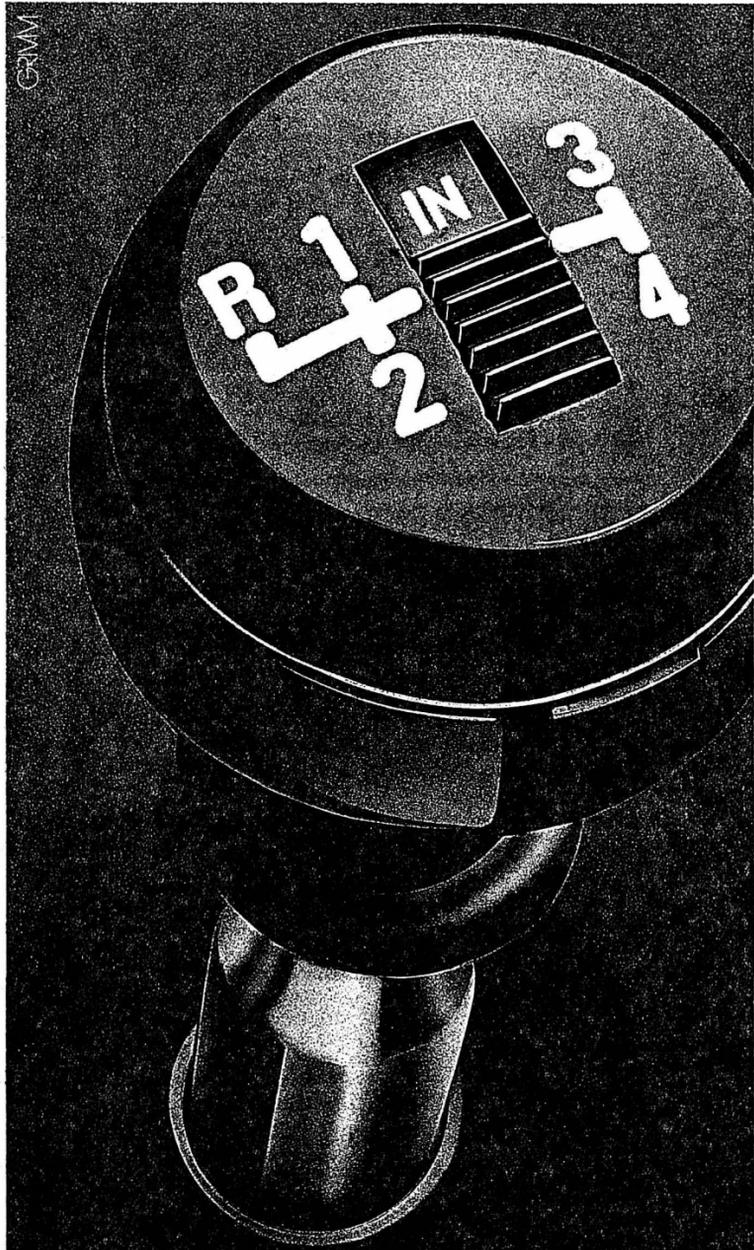
Votre fournisseur de la branche vous expliquera tous les avantages que vous offre ce modèle si vous avez un grand ménage ou si vous recevez beaucoup et si vous faites des achats à long terme. Il comprend un compartiment de congélation séparé pour les surgelés de ménage et un grand réfrigérateur à grilles amovibles et porte à agencement intérieur astucieux, offrant vraiment beaucoup de place.

Pour faire corps avec votre place de travail: le réfrigérateur Bosch à placer sous plan de travail

Votre fournisseur de la branche vous montrera que ce réfrigérateur Bosch peut s'insérer facilement sous votre place de travail, une fois le plateau-table enlevé. Vous verrez que le socle en retrait s'harmonise avec le design des cuisines modernes et vous pourrez assortir le revêtement de la porte à la teinte ou au bois de la vôtre. Enfin les charnières de la porte sont faciles à inverser.

de toute première qualité Bosch. BOSCH

Plus ceux que nous ne pouvons pas vous montrer ici. Bosch.



Drive.

La cinquième (overdrive) de Volvo s'enclenche du bout des doigts. Et elle abaisse le régime, rend le moteur plus silencieux et réduit l'usure et la consommation. Dans les 244 GLi, 244 GLE, 244 GLT et 245 GLi.

Passez chez votre concessionnaire Volvo pour un essai. Vous serez convaincu.

VOLVO Drive Overdrive.

La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA, 117, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 14 08
Travers: Garage Touring, M. Serge Antifora, tél. (038) 63 13 32

Atelier bien outillé de la région lémanique, fabricant des outils diamantés pour la pierre, cherche **mécanicien de précision** pour collaboration technique et active, grandes possibilités de développement. Reprise graduelle de l'entreprise. Faire offre en précisant l'apport financier possible à adresser sous chiffre PR 25007 à Publicitas, 1002 Lausanne.

PERSONNEL MASCULIN
 Pour nos ateliers de production, nous engageons
HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.
 2400 LE LOCLE
 BELLEVUE 32 Téléphone (039) 31 57 55

Ogival SA
 engagerait pour entrée à convenir
une secrétaire
 sachant travailler de manière indépendante pour son département commercial.
 Nous demandons une très bonne connaissance de l'anglais.
 Préférence sera donnée à candidate ayant des notions d'espagnol.
 Faire offres rue des Ormes 22, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 24 31.

Entreprise de nettoyage chimique cherche une **caissière-réceptionniste** connaissant si possible les textiles et le repassage. Nous offrons à une personne dynamique, consciencieuse et entreprenante, désirant assumer des responsabilités, un poste stable et bien rétribué. Horaire réduit possible. Veuillez faire vos offres par écrit à TEXSANA-Nettoyage chimique, 17, rue D.-JeanRichard, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Cartes de visite
Imp. Courvoisier SA
von gunten
 maître opticien
 diplômé fédéral
 Av. Léop.-Robert 23
 Tél. (039) 22 38 03

J'ACHÈTE
 tous vieux meubles, ménages complets après décès, je débarrasse appartements complets, caves, chambres-hautes.
P. AUGSBURGER
 CRÉT 31 a et 31 b
 Téléphone (039) 23 84 46 et 22 30 85

Café-Restaurant PINTE NEUCHÂTELOISE



SPÉCIALITÉS AU FROMAGE ET
RÔTIS CAMPAGNARDS
Fondue neuchâtoise - Raclette
Croûtes au fromage
Tous les jours menus sur assiette à
Fr. 7.50, carte à disposition

Rue du Grenier 8 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 32 46 - Fermé le mardi
(Salle pour sociétés, comités, congrès, etc.)

RESTAURANT DU COMMERCE chez LOÏS Bar Kismi

2400 Le Locle - Tél. 039/31 37 63
Les apéritifs sont accompagnés d'amuse-gueules
Menu sur assiette chaque jour de la semaine Fr. 8.50,
avec potage et salade
Loïs vous propose: son excellente fondue neuchâtoise

La Channe Valaisanne



LES SEMAINES DE LA TRUITE

Truites: meunière, au bleu, à l'estragon, à la Valaisanne, à la mode du chef, à la mode du Doubs.
Filets de truites
à la Neuchâtoise, à la Zougnoise
Salle pour société au 1er étage
Famille Francis Tochet
Tél. 039/23 10 64, L.-Robert 17
2300 La Chaux-de-Fonds.

RESTAURANT au britchon

Rue de la Serre 68, tél. 039/2217 85

Spécialités: italiennes et françaises

Egalement: NOS SPÉCIALITÉS FLAMBÉES
(avec d'autres cartes pour toutes les bourses)

Ouvert tous les jours, salle à disposition pour sociétés,
congrès, repas d'affaires, mariages, etc.

Restaurant- Rôtisserie Du Parc

2416 Les Brenets - J.-Claude: chef de cuisine
Tél. 039/32 11 27 - Fermé le mardi
Tous les soirs: GRILLADES AU FEU DE BOIS
Spécialités de poissons.
Salle à manger rustique - Salle pour sociétés.

RESTAURANT

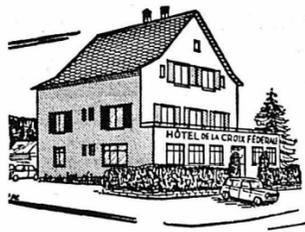


La Brevine
tel. 351306

On n'y met pas
les petits plats
dans les grands,
mais c'est bon!

Et toujours
nos pâtisseries maison

Famille Josette Busi-Schick



Hôtel de la Croix- Fédérale

Le Crêt-du-Loche - Tél. 039/26 06 98
Fam. W. Othenin

Menu du jour - Cuisine soignée - Cave réputée
Salles pour noces et banquets

parmi les excellents restaurants des Montagnes neuchâtoises

Nous vous présentons aujourd'hui

Restaurant LA FONTANA

Simone et Daniel Frossard: les secrets d'un chef gastronome

Vous dites? La Fontana... et le regard interrogateur de maints Chaux-de-Fonniers vous indiquera d'emblée qu'ils sont nombreux à ne plus en avoir pris le chemin depuis belle lurette.

Il est vrai que ce restaurant a été fermé durant plus de treize mois à la suite de circonstances malheureuses, ce qui n'est guère sain pour un établissement doté de plus d'une situation excentrique.

Mais depuis deux ans pourtant, les choses ont changé. Non seulement la vie a repris en cette rue du Locle, mais elle y est teintée d'originalité et de vivacité.

En effet, venus le premier mai 1978 du Jura, plus précisément de l'Hôtel de la Gare des Breuleux, Simone et Daniel Frossard apportaient leur expérience et leur enthousiasme pour faire renaître La Fontana. Et depuis lors ils s'acharnent, par la qualité de leur cuisine, l'ambiance sympathique de leur restaurant à gagner l'estime et la confiance de la clientèle.

Ils y ont réussi et si chacun ne s'y précipite pas encore, les privilégiés qui en ont trouvé une fois le chemin, croyez-nous, n'en ont ni égaré, ni oublié l'adresse.

Lors de son installation, le premier geste de la patronne a été de redonner air pimpant et style de bon goût à l'établissement. Ainsi, la salle à manger, avec son environnement de sous-bois, ses couleurs chaudes, et ses lumières douces, est l'écrin indispensable à une véritable gastronomie. Les amoureux du détail remarqueront aussi les plantes et fleurs fraîches, disposées et arrangées avec art, de même que l'aspect impeccable des tables préparées: Simone Frossard, de ce côté-là est exigeante, et ne conçoit la restauration qu'accompagnée d'un service parfait. «Je suis presque un peu maniaque, dit-elle, mais rien ne me désole autant que de voir le laisser-aller général, qui finalement est une offense aux clients. Les règles d'un service soigné doivent s'apprendre et s'appliquer et ce n'est là que courtoisie élémentaire».

Avant de s'établir à son compte, il y a bien longtemps, elle était chef de rang dans l'hôtellerie de station et connaît donc bien ce domaine. Elle assure elle-même en partie le service de la salle à manger et dans le restaurant, rien n'échappe à son attention. Mais si votre regard s'aventure dans la cuisine - d'ailleurs en permanence ouverte sur la salle par le passe-plat - vous remarquerez que la même rigueur y est appliquée; l'ordre et la propreté y sont rois et ont même été couronnés des félicitations du service officiel de contrôle.

Derrière les fourneaux, c'est le patron lui-même, Daniel Frossard, qui s'affaire, le geste précis et l'œil attentif. Homme modeste, il ne parle de sa cuisine qu'en termes laconiques: «L'essentiel pour moi réside

dans l'utilisation d'aliments frais, que ce soit pour la viande, les légumes, les fruits, etc.. Ce qu'il ne dit pas, mais que l'on découvre sur la carte ou à table, c'est l'originalité, le savoir-faire, et une conception de la gastronomie qui n'est pas faite d'habitudes de métier mais fleurit plutôt la cuisine familiale de gourmet. Dans ce sens, entendez que tout est fait «maison» à La Fontana, pâtes, sorbets, pâtisseries, que les légumes sont apprêtés au fur et à mesure des demandes, que les sauces sont minute et que le chef en question ne sait pas ce que sont ces fonds de sauce éternellement sur le fourneau. Curieux de nature, avide de nouveautés et de perfection, il affine recettes et modes de faire, ajoute ces petits riens par lesquels on reconnaît l'âme du vrai cuisinier. Quelques exemples pour aguicher vos papilles en éveil: la terrine de foie frais de canard se parfume à l'Armagnac millénaire, le pâté en croûte à base de veau est un délice et une réputation de la maison, et le filet Voronoff - qui se prépare devant vous, à votre goût - s'accompagne d'une sauce pour laquelle on ne trouve guère d'adjectifs. Si l'on sait que le talent de ce métier se niche souvent justement dans les sauces, il y a là alors une bonne mesure à prendre en compte.

On pourrait encore aligner d'autres mets tels ces soles à diverses modes, cette fricassee bordelaise, flambée et finie au Pomerol 64, cette cassolette de langoustines. Mais, notre gourmandise ne résiste guère à évoquer encore les desserts, un plat qui en général semble inspirer si peu les restaura-

teurs, et par exemple les tartes maison - vous n'oublierez pas celle aux poires, croyez-nous - la charlotte au chocolat, le mille-feuilles, maison toujours, préparés sur commande en général, raviront ces amateurs de douceurs trop souvent frustrés.

Quant à la carte des vins, elle laisse rêver et augure de plaisirs de qualité; c'est Madame qui s'occupe de ce secteur et comme elle n'apprécie que les grands vins, vieux de surcroît et que son palais n'a de mémoire que pour les bonnes années, vous trouvez donc des Bordeaux et des Bourgognes des fameuses années 64 et 66, des Bordeaux de 69 et 70, entre autres; pour les blancs, le vin du pays, en particulier le Neuchâtel non soufflé du domaine E. de Montmolin fils, est à l'honneur, accompagné d'alsaciens.

A La Fontana, on ne claironne pas offrir cette fameuse «nouvelle cuisine» qui est devenue une panacée; on travaille au plus près d'une grande conscience professionnelle tout du domaine de la préparation pas du service, et on applique des règles qui s'appellent: fraîcheur, produits de saison, variété, équilibre, le tout couronné par la qualité. Nous ajouterons l'inappréciable des mets faits maison. Et surtout ne refusez pas l'appétitif traditionnellement proposé avant chaque repas, un kirsch maison, car comme le sourire de chacun et de la patronne en particulier, il vous est offert gracieusement, pour le plaisir de vous rendre heureux le temps d'un repas. A la clientèle de jouer le jeu.

(ib - Photo Bernard)



Restaurant Pizzeria Frascati



2400 Le Locle
Rue des Envers 38
Tél. 039/31 31 41
Fermé le lundi

GRAND CHOIX DE SPÉCIALITÉS ITALIENNES
ET DE SAISON

Restaurant Elite

Cheminée, feu de bois, viandes et poissons

steak house

Repas d'affaires

2300 La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre 45
Téléphone 039/23 94 33
Ivo et Josette Luchetti

Centenaire de l'Ecole secondaire du Val-de-Ruz

Coup d'envoi officiel donné hier soir, à Cernier

L'Ecole secondaire du Val-de-Ruz a 100 ans. Le corps enseignant a décidé de marquer l'événement en organisant trois journées de festivités, dont la première, très officielle, a eu lieu hier soir. Quelque 300 personnes ont donc écouté avec intérêt les allocutions de MM. Ruttimann, directeur du Centre scolaire de Fontenelle, Schweizer, président de la Commission de l'Ecole, et François Jeanneret, conseiller d'Etat.

Le premier orateur s'est attaché à définir la tâche que doit remplir l'école dans notre société en rapide évolution. Le second a évoqué la période de l'adolescence, dont la durée n'a cessé d'augmenter depuis le début du siècle. Quant au chef du Département de l'instruction publique, il a appelé notamment le souvenir de Numa Droz, politicien remarquable dont les réalisations ont marqué profondément l'Ecole neuchâteloise post-révolutionnaire.

Des remerciements ont ensuite été adressés à Mme Anne-Lise Grobéty-Stauffer, auteur de la pièce de théâtre créée à l'occasion du centenaire. M. Jean-Luc Virgilio, cheville ouvrière de la manifestation et coordinateur des différents groupes de travail, a également été cité, de même que M. Daniel Thommen, rédacteur talentueux d'une remarquable plaquette retraçant l'histoire de l'Ecole secondaire.

Aujourd'hui, le collège sera ouvert à la population, dès 18 heures. Et demain, les «volées» d'anciens élèves se retrouveront avec émotion.

L'accueil de plusieurs milliers de personnes, ainsi que l'animation du bâtiment n'est pas une petite affaire. Une centaine de collaborateurs seront à pied d'œuvre en cette fin de semaine. Tout a été fait pour que cet anniversaire soit marqué d'une pierre blanche. Le corps enseignant, qu'il s'agit ici de féliciter pour son travail remarquable, a organisé différentes animations dans le but de divertir les visiteurs. Ces derniers pourront, en suivant un itinéraire fléché, assister à des concerts (fanfare, accordéon, chorale), des démonstrations (expériences de chimie ou physique), des exposi-

tions (travaux d'élèves) ou encore une pièce de théâtre. Et la liste n'est pas exhaustive...

N'oublions pas, bien entendu, le bar niché dans un abri de la protection civile, le bal conduit par l'orchestre «tous publics» Vittorio Perla et la cantine qui regorge de victuailles alléchantes.

Deux précisions pour terminer: les automobilistes sont priés de respecter la signalisation spéciale qui a été posée pour éviter les embouteillages devant le collège. Quant aux aînés qui se rendent à Cernier avec le trolleybus, ils pourront bénéficier d'un transport gratuit depuis la salle d'attente. (Voir également notre page spéciale). (jjc)



Une vue de l'assemblée avec, au premier rang, le conseiller d'Etat Fr. Jeanneret. En médaillon, M. Ruttimann, directeur du Centre scolaire. (Photos Impar-Charrière)

PAYS NEUCHÂTELOIS

Section neuchâteloise de la Ligue de sauvegarde du patrimoine national

Un Prix cantonal pour faire connaître une activité

Par le Prix cantonal annuel que la section neuchâteloise de la Ligue de sauvegarde du patrimoine national a décidé d'attribuer, elle souhaite expliquer quels sont ses critères d'appréciation en matière de sauvegarde de bâtiment ou de monument et tenter autant que possible de faire école parmi la population. Souvent une restauration bien faite ne coûte pas plus cher qu'une modernisation à outrance! Pour l'octroi du prix elle considère principalement:

- L'intégration de l'ouvrage dans son environnement
- Le respect des techniques et les matériaux utilisés
- Les efforts consentis par le propriétaire pour respecter le caractère historique de son immeuble.

La même réalisation pourra être présentée plusieurs fois, pour autant qu'elle n'ait pas encore été primée. La proclamation du prix se fera à l'automne lors de l'assemblée générale.

Il y a un an, la section avait envoyé aux Neuchâtelois un tous-ménages attirant l'attention du public sur six monuments à protéger. Qu'en est-il aujourd'hui?

L'ancien manège de La Chaux-de-Fonds: La section avait donné au comité récemment constitué le premier coup de pouce financier pour l'aider à lancer une campagne à laquelle elle désirait donner le maximum d'audience. Maintenant «Sauvons le Manège» n'a plus grand besoin de cette aide. Il semble que l'achat puis le début des travaux de restauration pourraient intervenir dans les trois ou quatre prochains mois.

Le château des Frêres: La situation est au point mort depuis que le comité a obtenu le classement du bâtiment. On

parle de transformer ce lieu en Fitness Center!!!...

Une ancienne maison à Môtiers: Le propriétaire continue les restaurations avec intelligence et goût; cet été, il ravallera les façades.

La ferme de la Croix à La Chaux-du-Milieu: La section a participé l'an dernier à la réfection du toit de bardeaux. Le pan ouest a été remis à neuf cet été, on espère achever l'ensemble de la toiture.

Le rural de Valangin: Alors qu'une nouvelle affectation particulièrement intéressante avait été trouvée (annexe du château de Valangin où pourraient être entreposés et peut-être présentés au public les grands véhicules anciens qui encombrant les réserves), un particulier a acquis le bâtiment pour le démolir ou pour le revendre à un prix prohibitif. La section a fait une offre d'achat généreuse et parallèlement tente par des moyens légaux de s'opposer à la démolition de ce bâtiment qui est partie intégrante du vieux bourg de Valangin.

Le vallon de la Foule et son ancienne huilerie à Gorgier: Les demandes de classement accompagnées d'un gros dossier ont été adressées à la Commission cantonale des monuments

et des sites qui devra se prononcer le 6 juin prochain. La section dispose déjà d'une somme de 30.000 francs pour engager les travaux de restauration qui occuperont sans doute le plus clair de son temps en 1981.

Pour cette année, la Section neuchâteloise de la Ligue de sauvegarde du patrimoine national a voulu avoir une activité sur le terrain. Elle s'occupe successivement de trois chantiers sur trois thèmes différents: la pierre, le bardeau et la chaux, soit:

Depuis six mois, la section restaure aux Cottards (sud du lac des Taillères) une ancienne citerne en bonne partie effondrée.

On a déjà parlé du toit de bardeaux de La Chaux-du-Milieu que la section continuera à restaurer cet été.

Cet automne, elle recréera à la chaux un mur de la ferme du Grand-Cachot-de-Vent.

Si la section n'a pas réussi à empêcher la destruction des deux citernes extérieures de la ferme de la Petite-Joux, elle espère qu'à Neuchâtel, rue Fleury, elle pourra contribuer à sauvegarder une ancienne vitrine surmontée d'une poutre de chêne bombée, unique. Elle tient aussi à épauler les «Amis des Eplatures» qui cherchent à protéger quelques fermes que l'expansion de la zone industrielle chaux-de-fonnière menace et tout particulièrement la fameuse «Maltournée» à l'admirable cuisine voûtée.

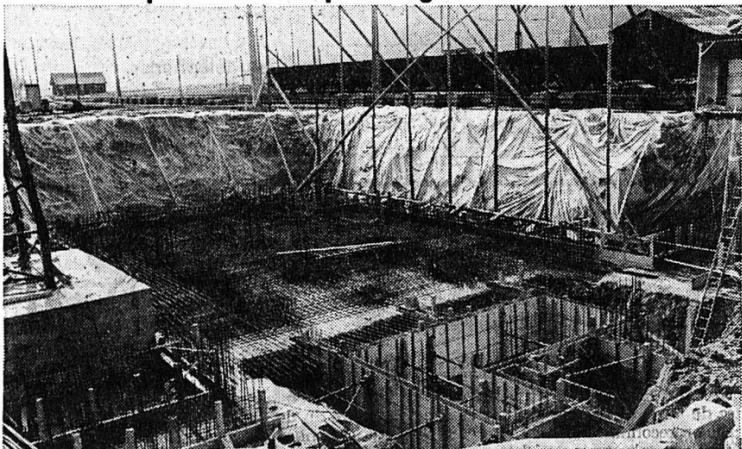
Fidèle à ses traditions, la Section neuchâteloise de la Ligue pour la sauvegarde du patrimoine national n'a pas manqué l'an dernier de soutenir financièrement propriétaires et associations qui ont fait un effort particulier pour la sauvegarde d'un bâtiment.



Aux Cottards, au sud du lac des Taillères: une citerne en réfection.

VAL-DE-TRAVERS

Un trou impressionnant pour loger un silo aux Verrières



Les fondations de l'entrepôt des Verrières sont vraiment impressionnantes. Un trou gigantesque a été creusé dernièrement, dans le but de loger la base du silo dont la hauteur atteindra 44 mètres. D'une capacité de 6000 tonnes, cet édifice comprendra 36 cellules de capacité différente où seront stockées les céréales. Les travaux qui vont bon train ont nécessité le montage d'une grue d'une quarantaine de mètres fixée sur un solide socle en béton. (jjc-photo)

NOIRAIGUE Culte de clôture de l'instruction religieuse

La paroisse, dimanche dernier, était en fête. Au début du service divin, le pasteur Rémy Willemin présenta à la nombreuse assistance les cinq catéchumènes qui, arrivés au terme de l'instruction religieuse, sont admis à la sainte cène: Doloires Christen, Mercedes Jeannet, Gérard Ferrenoud, Francis Righetti, Corinne Vuille. En toute simplicité, ces jeunes gens exprimèrent ce que la vie chrétienne représente pour eux et leur désir de s'associer à la paroisse.

Dans une prédication incisive, le conducteur spirituel avait insisté sur tout ce qu'apporte la sainte cène et, c'est en une longue colonne, qu'après la première communion des catéchumènes, les fidèles s'approchèrent de la table sainte. (jy)

Voir autres informations neuchâteloises en page 31

memento

Neuchâtel
Jazzland: 22-2 h., Tommy Tucker.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Burnand, rue St-Maurice.
Ensuite tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143.
CINÉMAS
Apollo: 15 h., 20 h., Le jour le plus long.
Arcades: 20 h. 30, La mort en direct.
Bio: 18 h. 30, Tu ne m'oublieras pas; 20 h. 45, Kramer contre Kramer
Palace: 15 h., 18 h. 45., 20 h. 45., Au boulot Jerry.
Rex: 20 h. 45, Les sous-doués passent le bac
Studio: 21 h., L'Apache; 18 h. 45, Sans anesthésie.
Val-de-Ruz
La Fontenelle: dès 18 h., visite du collège et animation; 20 h. 30, spectacle «L'histoire de l'école»; 22 h., bal.
Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.
Main-Tendue: tél. 143.

Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.
Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers
Travers, Hôtel de l'Ours, 20 h. 15, loto de la fanfare La Persévérante.
Couvét, cinéma Colisé: 20 h. 30, A nous les petites Anglaises.
Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.
La Main-Tendue: tél. 143, 20^e d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

PUBLICITÉ



Dans tous les pays où ils prennent le pouvoir, les communistes s'empressent de se débarrasser des leaders de gauche et d'extrême gauche les plus respectables et les plus généreux.

Avant de voter communiste, réfléchissez.

Nos pires maux proviennent le plus souvent d'une absence de réflexion.

Parti Radical - Parti Libéral - Parti Progressiste National
Kernen Joseph Ummel

Nouvelle baisse du chômage

L'Office cantonal du travail communique que la situation du marché du travail et l'état du chômage à fin avril se présentaient comme suit: 285 (313) demandes d'emploi; 40 (15) places vacantes; 59 (63) placements; 264 (287) chômeurs complets; 616 (885) chômeurs partiels. Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

A relever qu'en avril 1979, on dénombrait 560 chômeurs complets et 2816 chômeurs partiels.

Contrefaçons de montres

Dans notre article d'hier, deux intertitres ont malencontreusement disparu. La disparition du second notamment, a nui à la compréhension et à la cohérence du texte. Ainsi, en tête de la troisième colonne, le chapitre débutant par: «Voici un marché où les marques Oris et Lanco sont bien introduites...» était intitulé: LA CONTREFAÇON «SOCIALE». Un sujet différent du précédent. (R.Ca.)

Concours culinaire à Sion Une Neuchâteloise dauphine

Les meilleurs cordons bleus des Ecoles ménagères romandes, soit six filles et trois garçons, se sont affrontés mercredi à Sion dans le cadre du Concours des flaminettes et flamichefs 1980, organisé par la Société des gaziers de la Suisse romande, Usogaz et la Société du gaz du Valais central.

La finale a été remportée par M. Dominique Roncero, de Corsier, suivi de Mlle Rose-Marie Rodriguez, de Neuchâtel, et de M. Walter Bertolotti, de Montreux.

Un jury composé de personnalités du corps enseignant ménager, de professionnels de la restauration et de gaziers, a eu la délicate tâche de départager les finalistes qui durent préparer une entrecôte valaisanne et un pudding aux zwiebacks.

Divers prix ont récompensé les finalistes qui furent félicités par M. Michel Dubuis, président de Sogaval. (ats)



La Chaux-de-Fonds GRAND MARCHÉ DE VOITURES D'OCCASION

Toutes marques et tous modèles - Garantie 100% pièces et main-d'œuvre - Vente - Echange - Crédit
 Garages: Versoix - Charrière - Willimann

Ouverture: du jeudi 22 au samedi 24 mai, de 10 h. à 19 h.

TRANSPORTS PUBLICS

Défendre le projet de communalisation des TC permettant une politique des transports en commun bon marché et attractifs, seule alternative à l'accroissement de la circulation avec ses nuisances: bruits, stress, accidents et pollution.

Il faudra être nombreux pour imposer cela aux gestionnaires qui solutionnent les problèmes avec une machine à calculer.

La preuve par l'acte!



G. Berger

Lisez et faites lire « L'IMPARTIAL »

A louer
 Rue du Nord

appartements de 2 et 3 chambres

cuisine. Sans confort.
 Loyers: de Fr. 150.- à Fr. 180.-

David-Pierre-Bourquin 1

local de vente

au rez-de-chaussée. Surface de 60 m².

Pour tout autre renseignement, appeler le numéro de téléphone suivant 039/21 11 51

Vous êtes de langue maternelle française.
 Vous avez une formation commerciale.
 Vous vous intéressez à la liquidation des sinistres.

Nous avons pour vous un poste dans le Service des sinistres de notre direction à Bâle, comportant le

réglement des sinistres

les plus importants de langue française.

Nous vous offrons une activité très autonome et intéressante, dans un team agréable et dynamique, avec toutes les prestations sociales modernes.

Etes-vous intéressé? Veuillez donc nous écrire ou téléphoner.



Alba

Compagnie d'Assurances Générales
 St-Alban-Anlage 56,4006 Bâle
 Tél. 061/23 90 00, interne 17.

Quinzaine de Neuchâtel

23 mai - 7 juin 1980

Manifestations

- Vendredi 23 mai à 20 h. 15, Quai Osterwald **départ en musique**
- Vendredi 23 mai dès 18 h., Place du Marché **kermesse de la vieille ville**
- Samedi 23 mai à 14 h. et 15 h. 30, Beaux-Arts **karting puis critérium cycliste**
- Mardi 27 mai et mardi 3 juin **promenade-spectacle au port: Neuchâtel face à l'horizon**
- Vendredi 30 mai à 20 h. 30, Temple du Bas **chansons du Pays de Neuchâtel**
- Samedi 31 mai, toute la journée, dans la vieille ville **grand marché, marché aux puces et de l'artisanat**
- Vendredi 6 juin, 20 h. 30 **théâtre du Centre culturel/cabaret LES TROIS SAMEDIS DE LA QUINZAINE...**
 zone piétonne animée - ambiance

grandes loteries gratuites

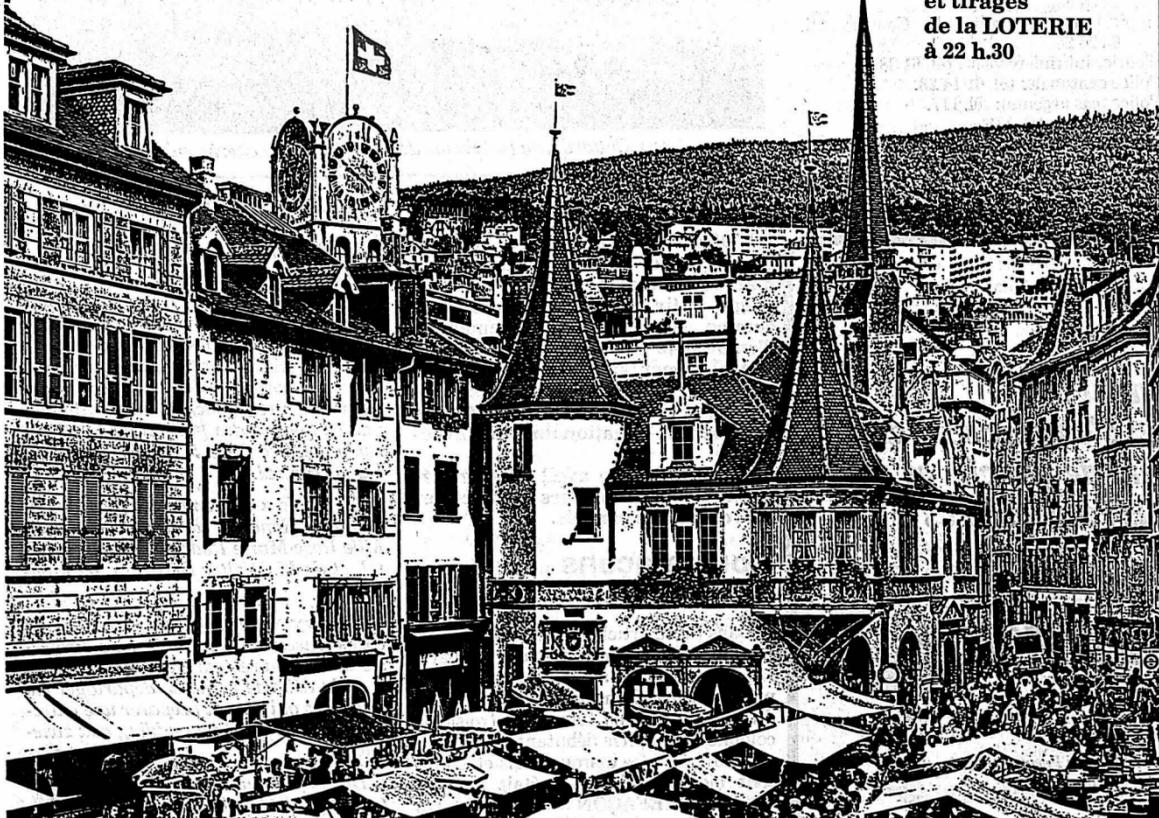
1er lot

1 CITROËN GSA

et plus de 4000 autres prix
 Tirages quotidiens et final (double chance!)

Animation de la ville et tirages de la LOTERIE à 22 h.30

Jeudi 29 mai ainsi que jeudi 5 juin OUVERTURES PROLONGÉES des magasins jusqu'à 22 heures



Des vacances au Danemark: actives et attrayantes.



Les offres railtour sont particulièrement avantageuses durant les mois d'avril/mai/juin et septembre.

Des vacances dans une ferme par semaine/personne, sans voyage	dès Fr. 230.-
Des vacances en bicyclette par semaine/personne, sans voyage	dès Fr. 475.-
Locations par semaine pour 4 personnes	dès Fr. 360.-
Le tour du Danemark en 10 jours avec votre voiture/par personne	dès Fr. 620.-

Ces destinations figurent dans le programme de vacances que vous suggère railtour suisse. Pour tous conseils et réservations, adressez-vous à votre agence de voyages. Réservez assez tôt.



La Chaux-de-Fonds
 ACS-Voyages 039/22 69 61 ● Goth 039/23 22 77 ● Kuoni 039/23 58 28
 ● Marti 039/23 27 03 ● Natural 039/23 21 32

SOLARA. LA NOUVELLE TALBOT.



6,1L

PLUS DE PUISSANCE, MOINS D'ESSENCE.

Faites un essai immédiat.
 Et gagnez une Talbot Solara.
 Chez votre concessionnaire Talbot.

La nouvelle Talbot Solara dès fr. 12'950.-.



L'ESPRIT AUTOMOBILE
TALBOT

LA CHAUX-DE-FONDS AUTO-CENTRE Emil Frey SA
 F.-Courvoisier 66 - Tél. (039) 23 13 62
 LE LOCLE - GARAGE DU VERGER - A. PRIVET
 Tél. (039) 31 59 33

• CANTON DE BERNE • CANTON DE BERNE •

Gouvernement bernois: lutte très ouverte pour la succession de Robert Bauder

La lutte pour la succession du conseiller d'Etat bernois Robert Bauder, directeur de la police et des affaires militaires, s'annonce très ouverte dans les rangs du parti radical-démocratique. Rien d'étonnant à cela si l'on songe que l'unique mandat des radicaux allemands au sein du Conseil exécutif - le second revient traditionnellement aux francophones du Jura - est depuis 26 ans entre les mains du Biennois Robert Bauder. L'un des favoris dans la course au gouvernement cantonal s'appelle Hans Kraehenbuehl. Il est âgé de 56 ans et habite Steffisbourg, non loin de Thoun. Alors que son mandat présidentiel à la tête du Grand Conseil touchait à sa fin, il a déclaré qu'il était prêt à accepter de poser sa candidature si son parti lui en faisait la demande.

D'autres noms reviennent aussi souvent dans les conversations sans que l'on connaisse encore vraiment les intentions de ces «papables». Il est ainsi question de M. Jean-Pierre Bonny, directeur de l'OFIAMT (Office fédéral des arts et métiers et du travail), qui était député au Grand Conseil avant d'être nommé à la Confédération.

Tout comme M. Kraehenbuehl, il est avocat de formation. Si ces deux candidatures devaient se confirmer, il ne fait plus de doute qu'un troisième candidat se lancera dans la course pour défendre les prétentions du Seeland. Les radicaux de cette région comptent bien, en effet, rester présents au gouvernement après le départ de M. Bauder. Les Seelandais désignent donc leur favori le 10 juin, à Lyss.

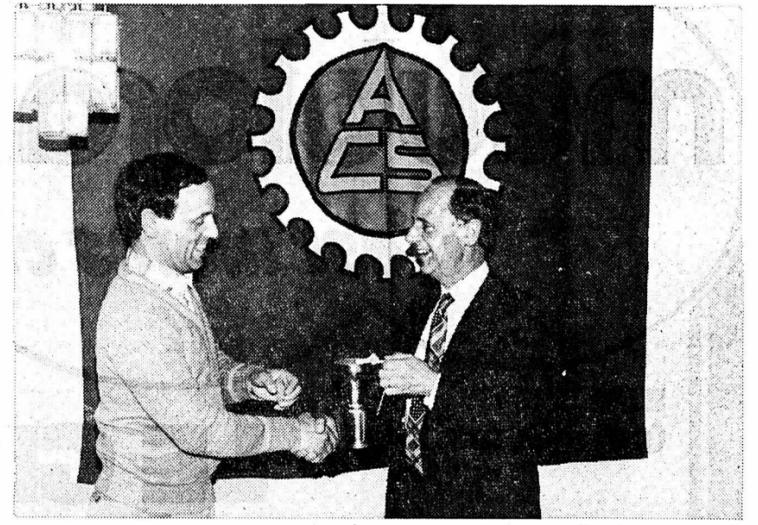
Deux noms sortent d'emblée du lot, deux députés: MM. Hans-Rudolf Leuenberger, 58 ans, de Bienne, secrétaire général du parti à l'échelon suisse, et Alfred Rentsch, 48 ans, de Perles, président du groupe parlementaire. Les Romands, quant à eux, préféreraient évidemment un des leurs, à savoir M. Raoul Kohler, 59 ans, bilingue, municipal biennois, directeur de la police et conseiller national. Cependant deux francophones siègent déjà au gouvernement cantonal.

Les délégués radicaux de l'ensemble du canton quant à eux choisiront leur candidat le 26 juin prochain. Cette candidature ne devrait pas être combattue par une autre formation politique.

(ats)

TRAMELAN • TRAMELAN

Un passionné d'automobile et un sympathique sportif



François Bourquin recevant le challenge de l'ACS des mains du président de section M. Ernest Broglin

Sans grand bruit, avec une discrétion qui caractérise bien la sportivité de ce sympathique garçon, François Bourquin sait effacer ses exploits en les mettant simplement au bénéfice du plaisir de pouvoir courir dans des épreuves telles que le Rallye de Monte-Carlo par exemple. François Bourquin a toujours été un passionné de la voiture et suivait de très près les plus grandes compétitions internationales. C'est en 1970 qu'il obtient sa licence de coureur. Dès ses premières courses, François Bourquin démontre de sérieuses aptitudes et se montre un concurrent redoutable.

Participant à diverses courses régionales, il rencontre Blaise Moulin et se lie d'amitié avec ce pilote neuchâtelois qui lui aussi possède de belles qualités. Très vite, les succès viennent récompenser les efforts de ces deux sympathiques garçons qui se montrent bien discrets préférant le côté sportif aux honneurs.

C'est en 1979 que le duo obtiendra sa consécration sportive en remportant la première place dans sa catégorie aux championnats suisses des rallyes.

Dés participations aux championnats d'Europe à Lugano, à la ronde internationale de Sallanches et aux rallyes de Court permettront à ces

deux pilotes de se distinguer à plus d'une reprise et de cotoyer les meilleurs pilotes du moment.

Nul doute que François Bourquin ne voulait pas en rester là et, grâce à la compréhension de son épouse et de son coéquipier, François Bourquin se préparait à disputer le Rallye de Monte-Carlo, une course qui concrétisait le rêve de ce jeune pilote. La paire Bourquin-Moulin obtenait finalement un 81e rang méritoire à cette haute compétition. Si l'on sait avec quels moyens limités, l'équipage a dû participer à ce Rallye, on peut dire sans exagérer que c'est un véritable exploit qui fut réalisé, d'autant plus que les deux pilotes s'étaient fixé surtout comme but de terminer cette compétition.

Il y a quelque temps aussi, François Bourquin remportait le challenge mis en jeu par l'ACS pour le concours interne et là aussi il a su rester lui-même, modeste et sympathique.

(texte et photo vu)

• DISTRICT DE COURTELARY •

Assemblée municipale à Corgémont

Les comptes adoptés à l'unanimité

Les citoyens de Corgémont se sont réunis en assemblée municipale sous la présidence de M. Emile Hugi. Le tractanda était chargé, huit objets figurant à l'ordre du jour. Cent trente-neuf personnes étaient présentes.

Le procès-verbal de la dernière assemblée, dont le secrétaire-caissier, M. Roland Greub, donnait connaissance, fut adopté après qu'il eut été pris note d'une précision au sujet d'interpellations qui avaient été effectuées par un citoyen.

Dans son préambule à la présentation des comptes municipaux de 1979, le responsable des finances, M. Gilbert Leutwiler, informa les participants que le résultat financier était meilleur que prévu. Ceci est dû à différents facteurs: le budget de 1979 avait été établi dans une période d'instabilité économique incitant les autorités à une grande prudence dans les dépenses.

C'est le secrétaire-caissier qui présentait les comptes dans leurs rubriques détaillées.

L'excédent de produits de 171.038 fr. permet de corriger quelques coupures budgétaires et d'apporter le financement nécessaire aux tâches nouvel-

les apparues en cours d'exercice. Le résultat escompté au budget était un excédent de charges de 25.000 fr.

ANCIEN COLLÈGE

La transformation de l'ancien collège, consistant en la suppression de l'aile nord-ouest et l'aménagement de toilettes dans le corps principal était présenté par l'auteur du projet, l'architecte Sylvio Casagrande, après une introduction préalable de M. David Gigon, responsable des bâtiments communaux.

Les citoyens donnèrent leur accord à l'unanimité pour la réalisation des travaux, ainsi que pour l'ouverture d'un crédit de 220.000 fr. destiné à couvrir les dépenses.

Il appartenait à M. Willy Liechti de présenter la proposition d'adhésion de la municipalité de Corgémont au Syndicat des communes pour la construction d'un collège aux Prég-de-Cortébert.

Le principe de l'adhésion et le règlement ont été adoptés et le responsable des écoles, M. Willy Liechti, nommé en qualité de délégué de la commune de Corgémont auprès du Syndicat.

Une initiative avait été déposée, demandant le maintien de la municipalité dans sa qualité de membre de l'ADIJ et de Pro Jura. Le maire, M. Fernand Wirz, fit un bref historique de la situation résultant pour ces associations par la création du canton du Jura et la mise en place d'institutions

Carnet de deuil

SAINT-IMIER. - C'est après une longue maladie que M. Roland Wisard est décédé dimanche dans sa 72e année. Le défunt était né à Moutier le 21 janvier 1909. En 1931, il devait épouser à Coffrane Mlle Etienne Humbert-Droz. Le couple eut la joie d'avoir trois enfants. Malheureusement la fille devait décéder à l'âge de 12 ans. Sur le plan professionnel, M. Wisard avait monté une petite entreprise de polissage sise à la route de Sonviller. A la retraite depuis quelque temps déjà, M. Wisard avait eu le chagrin de perdre son épouse à la fin 1978. Déjà atteint dans sa santé, l'industriel retraité lutta contre le mal sans pouvoir malheureusement enrayer son action. Les derniers honneurs lui ont été rendus mercredi dans l'intimité. (lg)

• JURA BERNOIS •

Séance du Conseil de la FJB

Le 19 mai, le Conseil de la Fédération a rencontré les représentants du cercle de La Neuveville. Ceux-ci ont été orientés sur les travaux actuels de la FJB. La discussion a porté notamment sur le tracé prévu pour la route de déviation du Plateau de Diesse, sur l'augmentation du trafic de la route de la Montagne de Douanne, ainsi que sur les conditions d'utilisation de la route d'accès à la Maison d'éducation. En outre, le problème du stand de tir de La Neuveville a été évoqué, de même que les nuisances occasionnées par l'utilisation du circuit automobile de Lignièrès.

• chronique horlogère •

Un atelier sera fermé à Saint-Imier

Egatec: regroupement sans licenciement

La fermeture de l'atelier de Saint-Imier du groupe Egatec actif dans la galvanoplastie, a d'ores et déjà été annoncée pour le début de l'année prochaine.

La décision touchera 16 personnes qui seront reclassées dans les autres usines, à Tramelan et à Corgémont, voire à domicile. Elle a été motivée en partie par le départ à la retraite, à l'époque prévue, de l'administrateur de l'entreprise imérienne, qui, alliant des fonctions commerciales et techniques n'est pas facile à remplacer, en tant que spécialiste.

Et puis, il y a l'évolution toujours plus marquée vers la montre à quartz qui est peut-être le principal motif: la diminution marquée du nombre de pièces pour montres mécaniques à trai-

ter a certainement dû entrer en considération; car il y aurait des capacités de production disponibles dans les autres unités du groupe.

Pour mémoire, Egatec possède des entreprises à Bienne, Tramelan, Corgémont, Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds, et occupe un effectif total d'environ 115 personnes.

Le virage de la diversification a déjà été pris par le groupe, notamment dans le département de La Chaux-de-Fonds où l'on produit des appareils et équipements de production et de contrôle pour la galvanoplastie. Un autre département de placage de boîtes de montres est également orienté vers le traitement d'autres éléments horlogers ou non.

R. Ca

• MOUTIER • MOUTIER •

Fête des patoisans à Moutier

Tiraillements entre les organisateurs et le préfet

La sérénité ne semble pas encore être revenue entre le préfet de Moutier et les organisateurs de la Fête des patoisans les 13 et 14 juin prochains en Prévoté. Au mois de mars, les organisateurs avaient, on s'en souvient, coupé les ponts avec la préfecture pour manifester leur mécontentement à l'égard des exigences «ahurissantes» à satisfaire lors de l'inauguration de la bannière de l'Amicale des patoisans de Moutier, notamment une liste portant noms, adresses et fonction des invités participant au cortège. Le préfet a renoncé à exiger cette liste, mais a posé de nouvelles conditions contre lesquelles les organisateurs ont décidé de recourir auprès du Conseil-exécutif.

Chaque année à l'approche du 23 juin, les autonomistes du Jura bernois trouvent l'occasion pour fêter à leur manière l'anniversaire du premier plébiscite jurassien, et manifester leur présence en ville de Moutier. Après la chorale «Ame jurassienne», les accordéonistes, la fanfare «Unité jurassienne», c'est au tour, cette année, des patoisans d'inaugurer en grande pompe une nouvelle bannière. Le préfet a toutefois limité à 400 le nombre des participants au cortège. En outre,

aucun membre des autorités jurassiennes ne devra défiler pas plus que l'emblème officiel du canton du Jura ne pourra être déployé. Les organisateurs ont cependant déclaré hier lors d'une conférence de presse qu'ils passeraient outre ces conditions. Ils ont aussi annoncé qu'ils avaient fait l'objet d'une dénonciation à cause d'une tombola qu'ils ont lancée avant d'être en possession de l'autorisation officielle. Et de préciser que la requête a été faite en novembre dernier, acceptée à Berne en février et notifiée par le préfet il y a quelques jours à peine. Or, les organisateurs doivent réunir 100.000 francs pour mettre leur fête sur pied. (ats)

CHÂTELAT

Assemblée communale

L'assemblée communale de Châtelat s'est tenue mardi soir sous la présidence du maire, M. Francis Juillerat. Les comptes ont été acceptés bouclant avec un excédent de recettes de 13.000 francs, et il a été voté un crédit de 4000 francs pour l'amélioration du chauffage à l'école de Châtelat. (kr)

mémento

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.

Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rosset (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/ 97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Voir autres informations jurassiennes en page 30

Importé en bouteilles

COGNAC
Hennessy
V.S.O.P Fine Champagne

Hennessy possède les plus grandes réserves de vieux Cognac du monde. Ceci est la garantie de la très haute qualité du Cognac Hennessy.

ERNEST FAVRE SA. agents exclusifs pour la Suisse 1211 Genève 20

meublorama

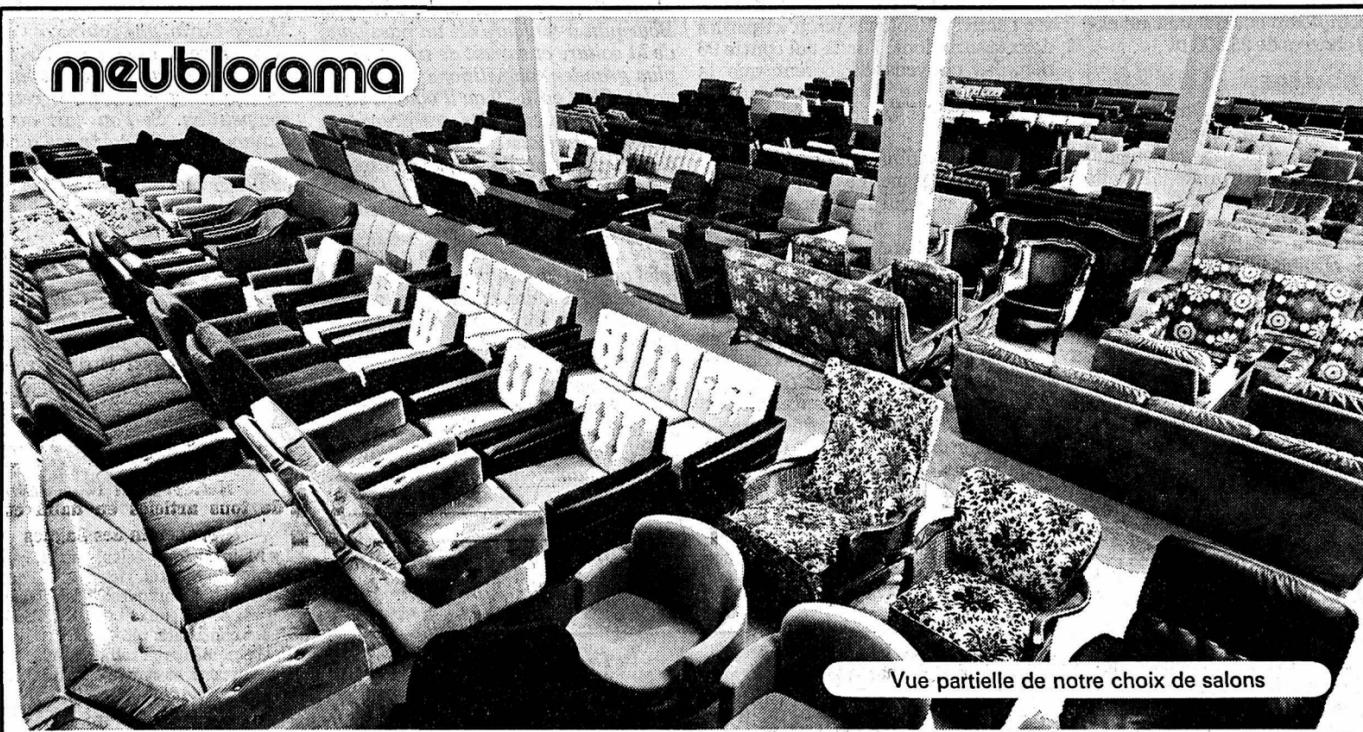
C'est moins cher!

Bôle/NE
(près Colombier)

LE GRAND DISCOUNT DU MEUBLE...

Un choix gigantesque de mobiliers offerts à des prix encore jamais vus sur le marché.

Vente directe du dépôt (8000 m²)



Vue partielle de notre choix de salons

Salons avec canapé-lit, par éléments ● Chambres à coucher avec lits jumeaux ou lit français, etc
Parois murales ● Salles à manger ● Tables et chaises ● Studios
Chambres de jeunes ● Fauteuils « Relax » ● Armoires ● Couches avec matelas ● Lits à étages ● Lits capitonnés ● Meubles de cuisine ● ainsi qu'une quantité énorme de petits meubles (tables de salon, commodes, porte-habits, tables TV, pupitres, etc.)
● Tapis, tours de lits, couvre-lits, jetés de divans, lustrerie ●

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30. Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

P Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches « Meublorama ». Grande place de parc.

meublorama

Meubles-discount

Bôle/NE (près Colombier)

DISCOUNT

No 2



Jaquet-Droz 29
La Chaux-de-Fonds

Libre-Service
ENTRÉE libre

Electro Ménager
rabais 15 à 40 %

nous vous
**REMBOURSONS
LA DIFFÉRENCE**
si vous trouvez moins
cher ailleurs

A vendre

voilier CORSAIRE

entièrement refait, toutes voiles, bear, etc.
Prêt à la navigation. Prix à discuter.

Tél. (038) 31 60 00

Appartement à louer

3 pièces, tout confort.

Tél. (039) 61 15 96 aux heures des repas

Lac de Neuchâtel, à vendre

61 ares de forêt

avec hangar à bateau.

S'adresser à Natural Cosméticos, Jordils 41,
1400 Yverdon

OFFRES D'EMPLOIS

DUBI, constructions métalliques,
1350 Orbe

cherche

**serruriers et
manœuvre / soudeur**

Urgent ou à convenir.

Fondation Neuchâteloise des Centres
ASI et ateliers pour handicapés
cherche pour son département de
comptabilité

EMPLOYÉ (E) DE COMMERCE QUALIFIÉ(E)

pour occuper un poste de confiance
comportant: la facturation, les travaux
comptable sur ordinateur, travaux de
statistique divers.

Qualités demandées: bonne formation
commerciale et si possible quelques an-
nées d'expérience, esprit d'initiative et
sens des responsabilités.

Nous offrons des conditions de travail
intéressantes avec des prestations socia-
les modernes.

Les personnes intéressées sont priées de
faire parvenir leurs offres accompagnées
de curriculum vitae à:
Fondation Centre ASI, 48, rue des Ter-
reaux, 2300 La Chaux-de-Fonds.



A VENDRE

terrain à bâtir

équipé

Quartier du Cerisier

Parcelles de 1000 m² et de 2000 m²
environ

Conditions de paiement
intéressantes

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A louer pour le 1er juillet 1980

APPARTEMENT

2 1/2 PIÈCES

confortable et avantageux

+ hall, bains-WC, balcons, ascenseur,
dépendances. Toutes charges comprises
Fr. 357.-

S'adresser c/o M. Kaestli, rue des Bou-
leaux 11 au 4e étage, tél. (039) 26 02 65

CHEF MÉCANICIEN

très expérimenté, habitude de
conduite du personnel, cherche:
changement de situation,
étudiera toutes propositions.

Ecrire sous chiffre 91-181 aux
Annonces Suisses SA «ASSA»,
av. Léopold-Robert 31,
2300 La Chaux-de-Fonds.

AUX ROCHETTES

Soupe de poissons

à la marseillaise

Tél. (039) 22 33 12

URGENT

Nous cherchons pour tout de suite un

jeune chauffeur

en possession d'un permis de poids
lourd.

Zanella Frères
2610 Saint-Imier
Tél. (039) 41 31 88

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou
à convenir

MAGASINIER- MENUISIER

avec connaissance du bois, sachant
travailler de façon indépendante, ayant de
l'initiative et le sens des responsabilités,
pour collaborer avec chef d'entreprise.
Nous offrons place stable, une rémunéra-
tion correspondant aux aptitudes
requis et tous les avantages d'une grande
entreprise.

Les intéressés sont priés de faire leurs
offres écrites accompagnées d'un curricu-
lum vitae à:

FABRIQUE DE LAMES
SCIERIE - PARQUETERIE

MENÉTREY

LAUSANNE SA

Tél. 021/32 51 18-19 - 1052 Le Mont

Transports

VON BERGEN ET CIE

2301 La Chaux-de-Fonds /
Crêt-du-Loche 12
Tél. (039) 26 61 61

engagent

chauffeur

permis poids lourds, pour service
courtes et longues distances.

Nous offrons un emploi stable avec
horaire régulier à personne sérieuse,
aimant le contact avec la clientèle.

Semaine de 5 jours.

Faire offres détaillées ou se présen-
ter à nos bureaux.

qualité fraîcheur service

MARENDAZ
le délicieux fromage suisse à raclette

En promotion cette semaine
100 g. Fr. 1.25

ANDRE SPACK
laiterie alimentation
tél. 311066

A LOUER AU LOCLE
Quartier de la Jaluse

LOGEMENT
de 3½ pièces, tout confort + Coditel.

Libre dès le 30 juin 80.
Fr. 320.- + charges.

Tél. (039) 31 10 50

L'annonce
reflet vivant du marché

Raboteuse universelle

Grand choix de modèles, 210 à 500 mm. de largeur, toutes avec 3 moteurs conformes aux normes CNA

ETTIMA AG
3202 Frauenkappelen
BE, tél. 031/50 14 20

Ouvert jeudi et vendredi tout le jour, samedi seulement le matin.

R ROULET S.A.

FABRIQUE DE PENDULETTES LE LOCLE engage

PEINTRE AU PISTOLET
pour travaux soignés de laquage sur cadrans et pendulettes. Personne ayant expérience dans la peinture industrielle trouverait place stable et activité indépendante. Formation possible pour personne cherchant à se spécialiser dans travaux de qualité.

OUVRIÈRE
pour travaux variés de perçage et montage sur pendulettes. Personne consciencieuse serait mise au courant. Eventuellement horaire réduit.

Se présenter à la fabrique, Beau-Site 17, 2400 Le Locle (près de la fabrique Tissot) ou téléphoner au 039/31 20 43.

Ville du Locle

Election du Conseil général et votation cantonale

relative au crédit de 18 millions de francs pour la restauration et la correction de routes cantonales des 31 mai et 1er juin

Local de vote
grande salle de la Croix-Bleue, France 8

Heures d'ouverture du scrutin
samedi 31 mai de 9 h. à 18 h.
dimanche 1er juin de 9 h. à 13 h.

Vote anticipé
les électeurs peuvent exercer leur droit de vote par anticipation les mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30 et samedi 31 mai 1980 jusqu'à 6 heures, à l'Hôtel-de-Ville, bureau No 1, rez-de-chaussée de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. au Poste de police, de 19 h. à 17 h. 45.

Vote des malades
les infirmes et les malades incapables de se rendre au local de vote peuvent demander de faire recueillir leur vote à domicile en s'adressant au secrétariat communal jusqu'au vendredi 30 mai à 17 h. ou au Bureau électoral jusqu'au dimanche 1er juin à 10 h., tél. (039) 31 59 59.

Le Conseil communal

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
POUR TOUT PARTOUT

Nous avons le plaisir d'informer notre fidèle clientèle et le public en général que

M. Jacques KUHNE
a été engagé en qualité d'inspecteur d'assurances au service externe pour le district du Locle.

Jouissant de 5 années d'expérience dans l'acquisition, M. Kuhne sera à même de vous conseiller judicieusement pour tous vos problèmes d'assurances.

Agence générale M. Jacques Kuhne
Florian Matile Prévoux 9
Tél. 039/23 18 76 2413 Le Locle
Tél. temp. 039/23 18 76

PLACEMENTS assurés DE TOUT 1er ORDRE

15%
et plus selon plan individuel

BIENNE INVEST SA
48, rue de la Gare 2502 Bienne
tél. 032/23 56 66

Publicité intensive - Publicité par annonces.

école lémania lausanne
Tél. 021/201501
INTERNAT - EXTERNAT

résout les problèmes de vos études

BON pour une documentation

- Maturité fédérale
- Baccalauréat français
- Baccalauréat commercial
- Diplôme de commerce et de secrétariat
- Cours intensif de français
- Collège secondaire, primaire supérieure, préapprentissage
- Anglais intensif

Nom _____
Prénom _____ Im _____
Adresse _____
Localité _____

A envoyer à l'Ecole Lémania
Ch. de Préville 3, 1001 Lausanne 1
Télex 26 600

Carabiniers du Stand
Le Locle

SAMEDI 24 MAI 1980
de 13 h. 30 à 17 h. 30

TIRS militaires
première séance

Livrets de tir et de service indispensables

Ouverture des bureaux à 13 heures

CONFIEZ VOS VÊTEMENTS DE CUIR ET DAIM à

RENOVA DAIM S.A.

Nettoyage et rénovation de tous articles en daim et cuir

9, chemin des Sagnes
2022 BEVAIX Tél. (038) 46 19 46

Plus de 20 ans d'expérience - Souplesse et imperméabilité garanties

Dépositaires:
La Chaux-de-Fonds: TEXSANA, rue Daniel-JeanRichard 17 - ainsi que tous les dépositaires Texsana du canton



Tszanz Roland
technicien-géomètre
conseiller général
42 ans - marié
2 enfants

Pour notre ville votons Indépendant les 31 mai et 1er juin
Les «encoubles»

Les «encoubles», vous connaissez ? Ce sont, en termes de chez nous, les gêneurs. Ces jours-ci, entre gauche et droite, l'on ne ménage ni les attaques ni l'affirmation des différences qui semblent, à première vue, inconciliables. Il y a pourtant dans cet affrontement un beau sujet d'unanimité: les Indépendants. Là, toutes les formations politiques s'unissent pour dénoncer ce parti qui est, somme toute, bien gênant. En effet, que peut-on espérer d'élus qui n'entrent pas dans le schéma éculé «gauche ou droite» ?

L'Alliance des Indépendants ferait-elle peur ? Nous ne sommes pas loin de le croire si l'on tient compte des attaques dont elle est l'objet.

Et puis, il faut bien le dire, des citoyens qui dérangent la cuisine des partis en place - qui ont toujours su se répartir le gâteau - voilà qui n'est pas très populaire. Sans compter les cinq sièges qu'il a bien fallu céder.

Des «encoubles» les Indépendants ? Non, simplement des citoyens qui ont à cœur, comme d'autres, le bien-être et le progrès de cette ville.

Les «encoubles» ne se font pas forcément là où on le proclame, par conséquent votez la liste orange et blanc, la liste Indépendant.

Roland Tszanz



Roesch Nelly
responsable de
caisse maladie
47 ans - mariée

Le prix d'une liberté

Liberté que de crimes commis en ton nom ! Il pourra paraître un peu exagéré à certains d'aborder le problème du port de la ceinture de sécurité avec cette citation en guise de préambule. Etant résolument en sa faveur, j'en assume l'entière responsabilité. Au nom de la sacro-sainte liberté individuelle, un référendum a été lancé contre le port obligatoire de la ceinture. C'est à ceux qui seraient tentés de le signer que je m'adresse. Je suis toujours étonnée de constater que le pire détracteur de la ceinture, dès qu'il prend place dans un avion, accepte logiquement et sans récriminer non seulement de boucler sa ceinture, mais d'arrêter de fumer et de redresser son siège. Dans ce domaine, il y a belle lurette que c'est une obligation et nul ne songe à s'en plaindre. Pourtant les statistiques le prouvent, les risques d'accidents d'automobiles sont largement supérieurs à ceux courus lors de déplacements aériens. Mon propos n'est pas de vous rebattre les oreilles avec des rapports de compagnies d'assurances ou des témoignages de médecins qui démontrent le bien-fondé de l'utilisation de la ceinture. Je me permettrai d'évoquer mon expérience personnelle en la matière. Il y a une dizaine d'années, séjournant sur un continent éloigné qui avait eu la sagesse d'instaurer cette loi, j'ai été victime d'un grave accident de voiture. Grâce à cette mesure de sécurité, je me suis épargnée des blessures sérieuses et peut-être la mort. Bien sûr on a le droit de penser que cela n'arrive qu'aux autres !... Certes ce sujet déborde le cadre des affaires communales, mais à l'heure où circulent dans notre ville des listes de récoltes de signatures contre le port obligatoire de la ceinture, j'ai jugé bon de vous faire part de ces considérations.

POUR DE SÉCURITÉ - VOTEZ INDÉPENDANT

Nelly Roesch

Avec nous, votez Indépendant

Imp. 23.5.80

IN Avec l'Alliance des Indépendants, réalisons enfin des idées neuves, pour l'équilibre de notre société!

Principe Adl No 3
Attitude critique envers les idéologies dogmatiques

Le libéralisme social ne se conçoit pas comme une vérité absolue. Aussi l'Alliance, dans ses efforts de réforme, se montre-t-elle critique à l'égard des idéologies qui, se présentant comme panacée politique, prétendent s'ériger en vérité absolue. C'est dans l'action que le libéralisme social trouve sa raison d'être. Aucune théorie politique ne peut constituer un but en soi ou en rester au stade des discours.

Principe Adl No 3
Limites de la liberté

La liberté de chacun ne finit pas seulement là où commence celle d'autrui, mais aussi là où les besoins de la communauté l'exigent.

Alliance des Indépendants
Case postale 53, 2301 La Chaux-de-Fonds

IN

29.90 32-35 **PRIX CHOC**

36-45 39.90

24.90 30-35

36-45 29.90



La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 38 Le Locle, rue Daniel-JeanRichard
Neuchâtel, rue du Seyon, Faubourg du Lac 2

Quand un Libéral-PPN rêve économie, il rêve de quoi ?

Pour les entreprises, une plus grande liberté... de s'installer ailleurs ! De fermer ! De payer moins les travailleurs ! D'engager plus de travailleurs frontaliers !

Les salariés ne préfèrent-ils pas la politique économique de notre commune de gauche, qui a donné son appui à des entreprises en difficultés et permis l'implantation d'industries nouvelles ?

La Chaux-de-Fonds

A. Schaldenbrandt

A louer, rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds

appartement 1 pièce meublée

tout confort, cuisine agencée, salle de bains, tout de suite ou à convenir.

S'adresser à la Gérance Charles Berset, tél. (039) 23 78 33.

OFFRES D'EMPLOIS

SALON ALDO
Av. Léopold-Robert 31a
1er étage
cherche

coiffeuse

Tél. (039) 22 25 62

HÔTEL DU MOULIN
La Chaux-de-Fonds

cherche pour tout de suite

sommelière

congé le dimanche

Se présenter ou téléphoner au No 039/22 58 29

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

rapide simple discret X

POUSSINES

Warren aux œufs bruns et de souche Decalb, de 2½ à 6 mois.

Santé garantie. Coquelets d'engrais. A vendre chaque semaine. Livraison à domicile.

S. MATTHEY, parc avicole, Treize-Cantons, 1599 Henniez (VD), tél. (037) 64 11 68.

Abonnez-vous à **L'IMPARTIAL**

A vendre

caravane pliante

Erka Tourisme, 5 - 6 places, très bon état.

Tél. (039) 32 11 63

«été, saison du soleil» DENNER

Sherpa TENSING

Un vaste assortiment de produits solaires première qualité aux prix Denner

Sherpa Tensing lait + 1 lipstick solaire gratuit indice 3 160 ml **5.75** (100 ml 3.59)

Sherpa Tensing Extrême indice 5 100 g **5.95**

Sherpa Tensing Après Soleil 160 g **5.75** (100 g 3.59)

Sherpa Tensing Crème Sport indice 4 35 g **3.20** (10 g -91)

ombro®

Ombra Sonn-Dich lait indice 4 500 ml **5.75**

Ambre Solaire

Ambre Solaire Tropical Oil 200 ml **5.85** (100 ml 2.93)

Ambre Solaire huile 125 ml **3.65** (100 ml 2.92)

Ambre Solaire lait indice 5 125 ml **5.85** (100 ml 4.68)

Ambre Solaire Crème indice 4 50 g **4.85** (10 g -97)

Sac de bain

- avec cordons enlevable
- sacchoche interne avec fermeture éclair

19.50

Draps de plage

100% coton, en différents dessins et couleurs

70 x 140 cm 1 pièce **8.90**

85 x 160 cm 1 pièce **11.90**

1001

«1001 Tropenöl» huile 160 ml **5.50** (100 ml 3.44)

«1001 Tropenöl» lait indice 4.5 140 ml **4.50** (100 ml 3.21)

«1001 Tropenöl» Crème indice 4 60 g **3.80** (10 g -63)

1001 Après Soleil 140 ml **4.80** (100 ml 3.43)

Rapport annuel de la délégation des finances fédérales

Les parlementaires-censeurs ne ménagent personne !

Si le Conseil fédéral doit adopter une attitude plus ferme en matière de politique financière et davantage coopérer, le Parlement, de son côté, devrait mieux prendre conscience des limites qu'impose l'état des finances fédérales.

Ce sont là les principales conclusions auxquelles parvient la délégation des finances des Chambres fédérales dans son rapport annuel publié hier à Berne. Composée de trois conseillers aux Etats, de trois conseillers nationaux et présidée par M. Peter Hefti, conseiller d'Etat radical de Glaris, la délégation des finances ne mâche pas ses mots pour exposer son analyse annuelle de la gestion des finances fédérales.

Des traitements des fonctionnaires supérieures à la mise à la retraite anticipée de ces derniers, de la création de nouveaux postes aux salaires versés dans les organisations semi-étatiques en passant par la gestion des départements ainsi que de la Chancellerie, rien n'échappe à l'œil critique de ce groupe qui a accès à tous les procès verbaux et rapports de révision du contrôle fédéral des finances.

S'attachant notamment aux traitements accordés aux fonctionnaires supérieurs, la délégation note qu'elle n'admettra plus que dans des cas exceptionnels l'octroi de suppléments de traitement ou la création de nouvelles fonctions hors classe.

STRUCTURES INJUSTIFIÉES

En raison de la pratique trop large suivie en matière de majoration de traitement, surtout en période de haute conjoncture, précise la délégation, il existe actuellement dans le degré hors classe des structures de traitement qui ne justifient plus entièrement, mais qui, en raison de la garantie des droits acquis, ne peuvent être corrigées que graduellement (pas de compensation des départs). En ce qui concerne la création de nouveaux postes, la délégation explique qu'elle s'est toujours opposée à l'instauration d'un secrétariat général au Département des finances.

Cette compétence appartenant toutefois au Conseil fédéral, elle s'est contentée de ne pas approuver la demande.

NON À UNE HIÉRARCHIE PARALLÈLE

Les collaborateurs personnels des chefs de département n'échappent pas non plus aux critiques de la délégation. Elle se dit opposée à la création d'une hiérarchie parallèle à l'aide de ces états-majors (plusieurs de ces collaborateurs ont été engagés sous contrat privé et ne sont pas fonctionnaires). Elle estime également que les traitements et indemnités accordés à ces conseillers étaient parfois trop largement calculés, «eu égard notamment au manque d'expérience de ceux qui en bénéficient».

Rappelant la mise à la retraite anticipée du secrétaire d'Etat Albert Weitnauer, la délégation s'élève contre ce

genre de pratiques «pour des raisons fondamentales autant que financières».

La délégation relève ensuite quelques cas «choquants» dans la politique salariale des organisations semi-étatiques (organisations qui se chargent de tâches de l'Etat, par exemple la promotion de produits agricoles, et qui tirent leurs ressources en partie ou totalement de contributions fédérales). Elle demande de ce fait au Conseil fédéral de procéder à certaines modifications légales afin d'accroître l'influence de la Confédération sur ces organisations.

LES DÉPARTEMENTS PASSÉS AU CRIBLE

La délégation des finances a passé au crible la gestion financière de la Chancellerie fédérale et des départements hormis celui des transports, des communications et de l'énergie dont le travail semble avoir satisfait les parlementaires-censeurs. Mais voyons quelques-unes des marques dont la délégation gratifie les différents services fédéraux.

● **Chancellerie:** la délégation critique la présentation «trop somptueuse» des diverses publications de la Confédération. Il faut mettre un frein à la tendance qu'ont les offices fédéraux à publier leurs propres périodiques. Et de citer «Cultura» de l'Office fédéral des affaires culturelles et «Entwicklung/Entwickelung» de la coopération au développement et de l'aide humanitaire.

● **Affaires étrangères:** il faut examiner s'il n'y a pas lieu de supprimer certains consulats de moindre importance situés dans des pays voisins. Ce département devrait notamment revoir dans son ensemble le réseau de nos représentations en Italie dont les structures ne s'expliquent «plus que par des raisons historiques».

● **Intérieur:** ce département s'est fondé sur une interprétation extensive ou inexacte des bases légales lorsqu'il s'agit de fixer les subventions aux établissements des universités, note la délégation. A la suite d'une vérification réalisée par le contrôle fédéral des finances, des subventions d'un montant de 12 millions ont dû être retranchées en 1979. Il en est résulté des conflits «extrêmement fâcheux et désagréables» avec les cantons intéressés, constate la délégation.

En outre, la délégation a dû «exhorter l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne à faire preuve d'une gestion plus ménagère dans le secteur des achats».

● **Justice et police:** long entretien avec M. Kurt Furgler, chef de ce département, durant lequel la délégation a «exprimé le vœu que l'on adopte un rythme un peu plus modéré dans l'établissement de nouvelles lois». En outre, la délégation conteste le prix élevé du Centre de protection civile de Schwarzenburg.

● **Département militaire:** la délégation critique notamment le fait que les fabrications d'armements ont réalisé des amortissements considérables qui «provoquaient un amoncellement de réserves cachées». En outre, une erreur dans la procédure d'acquisition d'une unité de fabrication a provoqué des frais considérables.

● **Finances:** le traitement électronique des données doit être introduit dans la comptabilité relative aux droits de timbre et à l'impôt anticipé. En outre, la délégation s'est fait renseigner sur les engagements par cautionnement contractés par la Confédération, une perte de 3,6 millions de francs étant prévue dans ce domaine.

● **Economie publique:** la délégation constate en particulier que la sucrerie d'Aarberg a constitué des réserves dans des «proportions inadmissibles» et que de ce fait il a fallu retenir une subvention fédérale de 3 millions de francs pour couvrir le déficit des comptes 1977-78. (ats).

Devant les Assises genevoises

Un génie de la finance

Le procès du financier français Théodore Hervel, 60 ans, s'est poursuivi hier devant la Cour d'assises de Genève.

L'audience a été consacrée à l'audition de plusieurs témoins. Tous ont affirmé qu'ils ignoraient l'activité de la Société de gérance de fortune Hervel et Cie SA et des sociétés qui gravitaient autour.

La personnalité de Serge Hervel, fondateur et président de la société à l'âge de 23 ans, a beaucoup été évoquée.

C'était un «génie de la finance» pour certains, un «mythomane» pour d'autres. Quant à son père, Théodore Hervel, qui reste le principal accusé de ce procès – son fils Serge a déjà été jugé et condamné à Marseille – il affirme toujours qu'il ne faisait qu'exécuter les ordres «du président».

L'audience d'aujourd'hui sera consacrée au réquisitoire et aux plaidoiries. (ats)

La Société anonyme Tel-Sat a tenu conférence hier à Berne

Un satellite TV suisse dans le ciel ? C'est maintenant qu'il faut trancher !

La semaine prochaine, le conseiller fédéral Léon Schlumpf trouvera sur son bureau une demande de concession pour la diffusion de programmes télévisés par satellite. Expéditeur: la Société anonyme Tel-Sat, créée il y a tout juste une semaine, et que préside l'éditeur genevois Jean-Claude Nicole «La Suisse». Tel-Sat donnait hier à Berne conférence de presse. Pour que cet ambitieux projet ait des chances de réussir, ont dit ses responsables, il est indispensable que le gouvernement tranche cette année encore.

Cette année encore, on devrait donc savoir si la Suisse aura son propre satellite dans l'espace. L'Union internationale des télécommunications, en tout cas, lui a réservé une place sur une orbite équatoriale, à 19 degrés ouest, au-dessus de l'Atlantique. Le satellite suisse, comme celui des autres pays, disposera de cinq canaux, chacun d'eux permettant la diffusion d'un programme télévisé ou de vingt programmes radio.

Qui a intérêt à un satellite suisse? Les PTT et la Société suisse de radiodiffusion et de télévision sont réticents. Le coût de l'opération leur semble bien lourd. Le réseau des émetteurs terrestres leur paraît suffire pour l'usage suisse.

De notre réd. parlementaire à Berne, Denis BARRELET

Et voici qu'arrive Tel-Sat. Oui, l'opération est coûteuse, mais il y aurait un moyen de le financer. Les programmes seraient conçus non pour la Suisse seulement, mais pour l'Europe. 20% de l'audience serait suisse, 80% étrangère. Trois programmes – un dans chaque langue nationale – drainant de la publicité en provenance de l'Allemagne, de la France et de l'Italie.

A raison de sept minutes de publicité par heure, il devrait être possible de financer les charges d'exploitation, estimées à 375 millions de francs par an (il est prévu d'employer 3500 personnes – l'équivalent des effectifs de la SSR – avec studios à Bâle).

QUELLE AUDIENCE?

Mais pour attirer l'indispensable publicité, il faudra que les programmes de Tel-Sat aient de l'audience. M. Jean-Claude Nicole et ses partenaires misent sur une information de qualité présentée dans une optique européenne, ainsi que sur des divertissements dans le style élaboré que connaissent les Britanniques.

Il leur paraît capital, d'autre part, que les programmes suisses arrivent les premiers sur le marché. D'où l'insistance de Tel-Sat pour obtenir une concession cette année encore. Tel-Sat a une sainte crainte du projet luxembourgeois, très proche dans ses visées du projet suisse. Aussi a-t-elle déjà réservé la fusée qui lancera le satellite suisse. Ce sera pour 1983.

Rien qu'en Suisse, dans les pays limitrophes, en Belgique et au Luxembourg, on compte 55 millions de ménages équipés d'un poste de télévision. Ce chiffre tombe à 26 millions si on ne prend que la zone minimum de réception. D'ici 1984, 5 millions de ménages devraient être équipés de l'indispensable antenne parabolique (coût: 600 à 700 francs) ou reliés à un réseau de distribution par câble doté d'une telle antenne. Ils seront 9 millions en 1988. On peut penser que 20% d'entre eux se brancheront sur les programmes de Tel-Sat. Voilà qui fera, pour les annonceurs, un joli public!

D'OU VIENNENT LES CAPITAUX?

Qui se «cache» derrière Tel-Sat? La presse suisse, qui réservera cependant 45% des actions à l'initiateur du projet, la Société britannique Thorn-Emi. Les membres fondateurs sont au nombre de quatorze: «La Suisse», «24 Heures - Tribune le matin», «Bernier Zeitung», «Basler Zeitung», «Thurgauer Zeitung», «St-Galler Tagblatt», «Les Editions Hallwag, la Communauté de travail pour la

OBERBURG. – Pour la première fois depuis deux ans, la fièvre aphteuse a réapparu en Suisse. Quelque 62 animaux atteints ont dû être abattus à Oberburg, dans le canton de Berne.

ZURICH. – La fédération des coopératives Migros a gagné la première manche du procès qui l'oppose au mouvement M-Renouveau. De ce fait, les élections de ses organes dirigeants auront lieu comme prévu d'ici le 16 juin.

Au programme de la session d'été des Chambres fédérales

Le 2e pilier aux Etats, le paquet financier au National

Le bureau du Conseil des Etats et les présidents des groupes parlementaires ont arrêté, jeudi, le programme de la session d'été des Chambres fédérales qui débute le 2 juin prochain. Deux projets prioritaires figurent parmi les objets de la session: le deuxième pilier (loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité) au Conseil des Etats et le paquet d'économies 1980 au Conseil national.

Les deux textes ont déjà passé le cap de la première Chambre, mais le deuxième pilier, fortement modifié par la Commission du Conseil des Etats, pourra donner lieu à un débat nourri.

Comme c'est la coutume durant la session d'été, les deux Conseils auront à débattre les comptes et la gestion de la Confédération et des régions nationales pour 1979.

Au Conseil des Etats, l'un des «gros morceaux» de la prochaine session d'été sera le débat sur la prévoyance professionnelle, appelée aussi deuxième pilier. La Commission de la petite Chambre présentera au Plenum une version complètement différente de celle du Conseil fédéral et du Conseil national (qui date de 1975) mais, après des travaux extrêmement longs, adoptée à l'unanimité et sans abstention.

Pourtant, ce nouveau texte a été plutôt mal accueilli par les organisations de travailleurs, qui lui reprochent essentiellement de ne plus correspondre au mandat constitutionnel donné par le peuple il y a déjà près de huit ans.

De l'avis de ces organisations, le passage de la primauté des prestations à celle des cotisations ne permet plus de garantir le montant des rentes.

De plus, la renonciation au «pool de compensation» défavorise la génération d'entrée. Les organisations de salariés critiquent en outre les solutions adoptées en matière de compensation du renchérissement, de libre passage, et à l'égard des travailleurs âgés, à leurs yeux discriminés.

DE «LACUNAIRE» À «INACCEPTABLE»

Parmi les organisations qui refusent un deuxième pilier selon la version de la Commission du Conseil des Etats figurent notamment l'Union syndicale suisse (USS), la Confédération des syndicats chrétiens (CSC), la Société suisse des employés de commerce (SSEC), la communauté d'action des salariés et des consommateurs ainsi que l'Union des associations suisses d'employés des industries mécanique, électrique et apparentées.

Cette dernière qui groupe environ 27.000 membres, déplore ce qui est advenu de son ancien postulat du libre passage, qui n'est assuré dans la nouvelle version que jusqu'à un revenu annuel de 39.600 francs.

La communauté d'action des salariés et des consommateurs y relève quant à elle de graves défauts et souligne en particulier l'insuffisance des prestations prévues pour la génération d'entrée.

La SSEC, qui dénonce le «sabotage» du 2e pilier, estime que la commission ne garantit aucunement les rentes prévues dans l'article constitutionnel. La compensation du renchérissement n'est pas garantie et les dispositions sur le li-

Fribourg aura sa patinoire couverte

C'est finalement par 43 voix contre 21 et 6 abstentions que le Conseil général (législatif) de la ville de Fribourg s'est prononcé mercredi soir en faveur de la construction d'une nouvelle patinoire couverte près du stade St-Léonard.

Tous les porte-parole des groupes se sont montrés favorables au projet. De nombreux députés sont cependant intervenus dans le débat pour soutenir le maintien en vieille-ville de la patinoire.

BERNE. – La société de l'Ecole de langue française de Berne (SELF) s'est donné un nouveau président en la personne de M. François Landgraf, secrétaire général du Département des finances.

SION. – La police valaisanne a arrêté les deux hommes qui avaient blessé des gendarmes mardi après un cambriolage à Vétroz. Il s'agit de jeunes gens de la région.

L'emploi durant le premier trimestre Légère baisse

Le nombre total des personnes occupées dans l'industrie dans le secteur de la construction et dans celui des services a baissé de 1,4% durant le premier trimestre 1980 par rapport au trimestre précédent. De ce fait, l'indice de l'emploi s'est inscrit à 96,7 points sur la base de 100 au troisième trimestre 1979, a indiqué hier l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

Par rapport à la même période de l'année dernière, le niveau de l'emploi a augmenté de 1,6% pendant le premier trimestre 1980 (+0,2% une année auparavant).

Ce taux d'augmentation est le plus élevé enregistré depuis 1970. La hausse a atteint 1,7% (+1,0%) dans le secteur des services, 3,2% (-2,9%) dans celui de la construction et 1,0% (-0,5%) dans le groupe de l'industrie et des arts et métiers. (ats)

L'Hôtel du Golf à Crans-Montana est ouvert toute l'année

Cure MESSEGUÉ
Tél. (027) 41 42 42

CANTON DU JURA • CANTON DU JURA • CANTON DU JURA

Devant la Cour criminelle du Jura

7 ans pour l'auteur du hold-up de Montsevelier

On ne badine pas dans le canton du Jura avec les auteurs de crimes ou délits. Après les vingt ans infligés au meurtrier du caporal Heusler, la Cour criminelle de la République et canton du Jura a condamné le responsable du hold-up manqué de la poste de Montsevelier à 7 ans de réclusion. Daniel Thomi, 24 ans, de Moutier a été reconnu coupable de brigandage qualifié, de menaces de mort dans des circonstances dénotant qu'il est particulièrement dangereux et d'infractions aux lois fédérales sur les stupéfiants et sur la circulation routière. Le jeune homme, dont la responsabilité était légèrement atténuée lors de son acte, payera la totalité des frais judiciaires et une indemnité de 10.000 francs pour tort moral au postier, M. Marcel Lachat. En revanche, il a été libéré de la prévention de délit manqué de meurtre. L'accusé a déjà commencé à purger sa peine et il verra les 84 jours de détention préventive se soustraire aux 7 ans de réclusion. Un verdict sévère qui démontre parfaitement les intentions de la Cour criminelle face à la recrudescence des actes de banditisme sur le territoire cantonal jurassien. Daniel Thomi servira d'exemple comme le demandait le procureur général, M. Albert Steullet, dans son réquisitoire le matin-même.

Le procureur général de la République et canton du Jura, M. Albert Steullet, s'est exprimé le premier au cours de cette seconde journée de délibérations. De façon minutieuse et laissant aux vestiaires, les «effets de manche», le représentant du ministère public plaida durant 1 heure et 20 minutes.

M. Albert Steullet, enfant du Val Terbi, accusa D. T. de brigandage qualifié, de menaces de mort, de délit manqué de meurtre et des infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants ainsi qu'à la loi fédérale sur la circulation routière.

Sans jamais hausser le ton, ni le verbe, le procureur releva la culpabilité très grave du prévenu. L'orateur souligna aussi la détermination, l'aide, la ruse de D. T. dans l'organisation de son délit démontrant ainsi son caractère particulièrement dangereux.

Sur l'autre plateau de la balance, M. Steullet n'apporta guère d'éléments. Selon lui, le jeune Prévois ne bénéficie d'aucune excuse. Le magistrat se montra également particulièrement sévère à l'égard de l'expertise psychiatrique, «pauvre» selon ses dires. L'orateur insista sur l'attitude de l'accusé qui ni ne s'excusa, ni ne manifesta regrets ou repentir avant l'audience.

DES CIRCONSTANCES AGGRAVANTES

Les réquisitoires de M. Albert Steullet sont juridiquement fort bien construits. Les spectateurs du procès d'André Rycken en avait eu une démonstration. Il en a été de même, hier matin, pour l'auteur de l'attaque à main armée du bureau de poste de Montsevelier. A chaque fois l'efficacité prime sur le côté spectaculaire pour le procureur général de la République et canton du Jura.

Parlant de la mesure de la peine, M. Steullet demande à la Cour criminelle de faire un exemple avec le cas D. T. «Le mobile est essentiellement égoïste. L'accusé avait tout pour réussir dans la vie. Il devait seulement persévérer, avoir un peu de volonté et de caractère», déclara en substance le procureur.

L'escalade de banditisme incita également le représentant du ministère public à demander un exemple dans le

sens de la prévention générale. «Sept brigandages ont été perpétrés dans le Jura en 1979. Il ne faut pas que le territoire cantonal devienne un terrain favorable au banditisme».

Composition de la Cour

Président: Gérard Piquerez.
Juges: Mlle Frédérique Rais, MM. Robert Chênes, Gabriel Boynay, Charles Wilhelm.
Ministère public: M. Albert Steullet, procureur général.

Au vu des circonstances aggravantes données par les différentes infractions, M. Albert Steullet demanda une peine de huit ans de réclusion dont à déduire 84 jours de détention préventive, une amende de 500 francs, le paiement de la totalité des frais judiciaires contre D. T.

«POUR FAIRE LE MALIN»

Le talent de M. Pierre Christe, avocat, n'est plus à vanter. Défendant le postier M. Marcel Lachat, l'homme du barreau s'avéra une fois de plus brillant. En quelque trente minutes, le défenseur delémontain brossa un tableau particulièrement noir de la jeunesse victime de la drogue. «Lorsque je vois D. T. sur le banc des accusés, esclave de la drogue, je suis pris d'un sentiment de profonde tristesse, d'émotion. Un sentiment provenant du fait que n'importe quels parents pourraient un jour voir leur progéniture comparaître en justice pour une saloperie qui s'appelle la drogue, consommée pour faire le malin, pour faire comme les autres».

L'avocat n'insista pas sur le déroulement des événements. Le phénomène violence, l'inconscience criminelle du prévenu et son avenir inspirèrent plus particulièrement M. Christe.

Selon le défenseur de la partie civile et plaignante, la violence est devenue désormais un moyen social d'existence à ne pas oublier dans l'appréciation de l'effet répressif de la peine. M. Christe développa aussi l'inconscience criminelle de D. T. dans sa préméditation, oubliant le fait que M. Lachat était marié et père de famille.

Enfin en demandant un jugement ferme, équitable et exemplaire assorti de 10.000 francs pour tort moral,

l'avocat delémontain déclara: «Si le prévenu n'effectue pas un effort, s'il ne témoigne pas d'une volonté maintenant, cet homme est perdu pour la société».

UNE SOLUTION PLUS JUSTE

Tout au long de sa plaidoyerie de 50 minutes, M. François Boillat, de Moutier, défenseur de D. T., ne chercha pas à minimiser les faits. Au nom de son client, il présenta des excuses à la famille Lachat. «D. T. a pris conscience du dommage grave et du préjudice porté à l'encontre de la famille Lachat et il vous demande pardon même si ces paroles feront ricaner certains».

L'avocat prévôtois tenta de démontrer à la Cour criminelle que l'inculpation de délit manqué de meurtre ne résistait pas à une analyse juridique sérieuse à la suite de la confusion due à l'assurage de l'arme utilisée par son client. Les lésions corporelles graves et le caractère particulièrement dangereux ont également été réfutés par M. Boillat.

Au sujet de la mesure de la peine, le défenseur du prévenu demanda la suspension de l'exécution de la peine pour placer le jeune homme dans une maison d'éducation au travail. «Un exemple est une solution mais pas la bonne solution. Je n'aurai pas l'outrecuidance de demander votre clémence mais bien de choisir une solution plus juste. Une solution permettant à D. T. de tourner le dos à la délinquance. Le placement de D. T. dans une maison d'éducation au travail est le seul moyen de le sortir de la gonfle et de lui permettre de bénéficier de l'aide psycho-thérapeutique nécessaire».

UN DOUTE QUI PROFITE À L'ACCUSÉ

C'est en fin d'après-midi que M. Gérard Piquerez, président de la Cour criminelle, prononça le verdict. D. T. a été reconnu coupable de brigandage qualifié et d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants et à la loi fédérale sur la circulation routière. Pour ces différents délits, le jeune Prévois de 24 ans a été condamné à une peine de 7 ans de réclusion dont à déduire 84 jours de détention préventive, à verser une amende de 500 fr. et une indemnité de 10.000 fr. pour tort moral au plaignant ainsi qu'au paiement de la totalité des frais judiciaires.

En revanche, la Cour criminelle de la République et canton du Jura n'a pas retenu l'inculpation de délit manqué de meurtre demandée tant par le procureur que par le défenseur de la partie plaignante. Les juges ont estimé que toutes les conditions n'étaient pas réalisées pour une telle qualification juridique. Et comme le doute profite toujours à l'accusé, D. T. a été libéré de cette prévention.

Laurent GUYOT

Voir autres informations jurassiennes en page 31

Importantes décisions pour l'avenir de la commune des Pommerats

Une assemblée communale ordinaire a réuni 29 ayants droit dont deux femmes sous la présidence de M. Alphonse Gête. Après la lecture du procès-verbal rédigé par M. Xavier Jobin, secrétaire communal, M. Oeu-vray, urbaniste, a commenté le plan de zone établi pour faire face aux besoins de la commune pour les quinze prochaines années. Ce plan était soumis à titre consultatif dans l'attente de l'examen préalable du canton. Il a été accepté sans opposition.

	Recettes	Dépenses
Autorités, administration	3.286.—	22.564.—
Travaux publics	11.851.—	30.961.—
Affaires juridiques, police	996.—	6.573.—
Hygiène publique	40.—	364.—
Instruction	6.429.—	83.609.—
Oeuvres sociales	3.480.—	23.077.—
Economie publique	15.716.—	14.014.—
Finances	145.398.—	33.592.—
Impositions	147.231.—	17.301.—
Service des eaux	8.423.—	8.423.—
Totaux	342.855.—	240.484.—
Excédent de recettes		102.371.—

L'assemblée s'est ensuite préoccupée du problème de l'épuration des eaux usées. Elle a entendu des exposés de MM. Jean-Claude Bouvier, chef de l'Office cantonal des eaux, et Michel Jobin, ingénieur. Parmi les trois possibilités qui lui étaient proposées, l'assemblée a choisi un système d'épuration collective simplifiée qui ne nécessite pas de construction de station d'épuration. Il s'agira d'établir un réseau complet de canalisations qui amèneront les eaux usées dans des bacs d'épuration, puis au bief. L'assemblée a ensuite approuvé le règlement concernant le fonds des eaux usées qui fixe les contributions des propriétaires. Cette décision donne le feu vert aux projets de construction en attente dans la commune.

Par 21 voix contre une, l'assemblée a approuvé le règlement sur le subventionnement pour la construction de nouveaux logements. C'est ensuite sans discussion que les dépassements de budget ont été ratifiés et que les comptes 1979 ont été approuvés. La recapitulation se présente comme suit:

L'excédent de recettes comprend un retrait de 40.000 fr. sur le fonds forestier d'anticipation pour des travaux réalisés antérieurement et une subven-

tion de 23.583 fr. Ainsi l'excédent ordinaire de recettes est de 38.787 fr. Le bénéfice de la caisse forestière est de 60.468 fr. et celui du service des eaux de 7435 fr. Le bilan de fortune accuse une augmentation de 124.390 fr. Les fonds spéciaux ascendent à 223.714 fr.

L'assemblée a ensuite voté un crédit de 85.000 fr. pour le goudronnage de la route Les Plaimbois - Les Enfers, en collaboration avec la commune des Enfers. Ce projet ne sera admis au subventionnement que si les deux communes procèdent à la réfection de leur tronçon.

Les ayants droit se sont prononcés en faveur de l'aménagement des pâturages communaux conformément au projet établi par le service de vulgarisation agricole du Jura. A l'étude depuis 1976, ce projet prévoit des améliorations dans le domaine des eaux, des chemins d'accès et du débroussaillage. Les travaux sont devisés à 60.000 fr., sous réserve du versement des subventions fédérales et cantonales. Ils devront être réalisés jusqu'en 1982.

Il était près de minuit lorsque le maire a pu lever cette importante assemblée communale. (y)

mémento

Service social Franches-Montagnes: Le Noirmont, rue des Perrières, bloc FCOM, 8-12, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.
La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELEGIÈRE

Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
Médecins: Dr Bloudin, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, Saingnégier, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118.
Aide familiale: tél. 51 11 04.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 21 mai		B = Cours du 22 mai	
NEUCHÂTEL	A B	ZURICH	A B
Cr. Fonc. Neu.	760d 760d	B.P.S.	1750 1750
La Neuchâtel.	650 650d	Landis B	1360d 1380
Cortaillood	1580 1570d	Electrowatt	2300 2290
Dubied	400 400d	Holderbk port.	547 547
		Holderbk nom.	520d 523
LAUSANNE		Interfood «A»	1020 1040
Equit Cant. Vd.	1350 1350	Interfood «B»	5150 5175
Cdit Fonc. Vd.	1095 1095	Juvena hold.	27d 27d
Cossonay	1435 1430	Motor Colomb.	645 640
Chaux & Cim.	670d 670d	Oerlikon-Bühr.	2665 2665
Innovation	385 380d	Oerlik.-B. nom.	660 662
La Suisse	4600 4500d	Réassurances	3050 3050
		Winterth. port.	2515 2530
GENÈVE		Winterth. om.	1670 1670
Grand Passage	385d 385d	Zurich accid.	8950 8950
Financ. Presse	247 250a	Aar et Tessin	1225d 1225d
Physique port.	270d 270d	Brown Bov. «A»	1780 1800
Fin. Parisbas	93.— 92.—	Saurer	750 740
Montedison	—33a —33d	Fischer port.	805 810
Olivetti priv.	3.30d 3.30d	Fischer nom.	137d 139
Zyma	790d 790d	Jelmoli	1355 1360
		Hero	3000d 3000
		Landis & Gyr	136 137
ZURICH		Globus port.	2250 2250
(Actions suisses)		Nestlé port.	3395 3415
Swissair port.	757 758	Nestlé nom.	2280 2295
Swissair nom.	779 777	Alusuisse port.	1125 1140
U.B.S. port.	3290 3300	Alusuisse nom.	449 450
U.B.S. nom.	608 610	Sulzer nom.	2770 2750
Crédit S. port.	2155 2160	Sulzer b. part.	385 385
Crédit S. nom.	395 395	Schindler port.	1300 1275d
		Schindler nom.	250 240d

BÂLE	A	B
Girard-Perreg.	525	520
Portland	2700d	2725
Sandoz port.	3625	3650d
Sandoz nom.	1670	1695
Sandoz b. p.	460	465
Bque C. Coop.	960	960d

ZURICH	A	B
(Actions étrangères)		
Alcan	42.75	42.25
A.T.T.	88.25	88.50
Burroughs	106.—	106.—
Canad. Pac.	55.—	55.75
Chrysler	10.75	10.50
Colgate Palm.	25.—	24.25
Contr. Data	82.—	81.50
Dow Chemical	53.—	52.75
Du Pont	64.75	63.75ex
Eastman Kodak	86.50	86.25
Exon	103.50	104.—
Ford	39.75	40.—d
Gen. Electric	78.50	78.75
Gen. Motors	72.—	72.—
Goodyear	20.—	19.50
I.B.M.	87.75	87.50
Inco B	34.50	34.25
Intern. Paper	54.—d	54.25
Int. Tel. & Tel.	45.—	45.—
Kennecott	43.—d	44.—
Litton	82.75	82.50
Halliburton	163.50	164.50
Mobil Oil	114.50	115.—
Nat. Cash Reg.	93.—	88.50
Nat. Distillers	41.—	41.—d
Union Carbide	68.50	67.25
U.S. Steel	31.50	31.—d

BÂLE	A	B
(Actions suisses)		
Roche jce	56750	56500
Roche 1/10	5700	6050
S.B.S. port.	362	364
S.B.S. nom.	261	263
S.B.S. b. p.	307	305
Ciba-Geigy p.	1065	1060ex
Ciba-Geigy n.	600	593ex
Ciba-Geigy b. p.	830	845

Cours indicatifs	A	B
Billets de banque étrangers		
Dollars USA	1.60	1.75
Livres sterling	3.65	4.—
Marks allem.	91.50	94.50
Francs français	38.50	41.50
Francs belges	5.50	5.90
Lires italiennes	—18% —21%	
Florins holland.	83.—	86.—
Schilling autr.	12.85	13.25
Pesetas	2.15	2.50

Ces cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.

Prix de l'or	A	B
Lingot (kg. fin)	26960.-	27460.-
Vreneli	175.—	195.—
Napoléon	220.—	240.—
Souverain	245.—	265.—
Double Eagle	1010.—	1100.—

Communiqués par la BCN	Dem.	Offre
VALCA	62.—	64.—
IFCA	1450.—	1480.—
IFCA 73	85.—	88.—

FONDS SBS	Dem.	Offre
UNIV. BOND SEL	63.50	60.50
UNIV. FUND	70.67	68.41
SWISSVALOR	229.—	219.50
JAPAN PORTFOLIO	354.—	335.—

Fonds de la Banque Populaire Suisse	Dem.	Offre
Automation	58,5	59,5
Eurac	242,0	244,0
Intermobil	63,0	64,0
Pharma	106,5	107,5
Siat	1520,0	—
Siat 63	1140,0	1145,0
Poly-Bond	60,0	61,5

FOND DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES	Fonds cotés en bourse	Prix payé
	A	B
AMCA	21.—	21.—d
BOND-INVEST	54.50	54.75
CONVERT-INVEST	58.—d	58.—d
EURIT	127.—	127.—d
FONSA	95.—	95.50
GLOBINVEST	53.25d	53.25
HELVETINVEST	98.50d	98.25d
PACIFIC-INVEST	71.50	71.25
SAFIT	295.—	300.—
SIMA	183.50	183.50
Fonds cotés hors-bourse	Dem.	Offre
CANAC	78.75	80.75
ESPAC	65.50	67.50
FRANCIT	92.—	94.—
GERMAC	82.—	84.—
ITAC	79.50	81.50
ROMETAC	348.—	358.—
YEN-INVEST	539.50	549.50

CS FDS BONDS	Dem.	Offre
CS FDS INT.	56,75	57,75
ACT. SUISSES	283,0	284,0
CANASEC	508,0	518,0
USSEC	445,0	455,0
ENERGIE-VALOR	102,0	104,0

SWISSIM 1961	Dem.	Offre
FONCIPARS I	1090.—	1110.—
FONCIPARS II	2435.—	—
ANFOS II	1290.—	1310.—
	110.—	110.50

INDICE BOURSIER SBS	21 mai	20 mai
Industrie	293,5	294,6
Finance et ass.	365,6	366,4
Indice général	321,3	322,3

Au Pavillon du Crêt-du-Loclc

Toutes ces voitures sont expertisées et garanties non accidentées
Livraison selon votre désir
Crédit immédiat



Tél. (039) 26 73 44

GARAGE DES 3 ROIS SA
J.-P. et M. Nussbaumer

Datsun Cherry GL	79	km. 5 000
Ford Fiesta 1300 L	77	Fr. 6 600
Lancia Beta 2000 LX	77	km. 29 000
Citroën GS 1220	77	Fr. 6 300

OCCASION tous les jeudis ouverture jusqu'à 22 heures

Comparez nos prix et surtout la qualité de nos «occasions»

Toyota Cressida 2000 aut.	78	km. 28 000	Volvo 144 S	Fr. 4 200
Ford Escort II Sport	75	Fr. 6 200	Ford Taunus 1600 L 4 p.	76
Fiat 132 GLS 2000	77	Fr. 7 300	Ford Mustang 2,8	79
Golf GLS 1500	77	km. 17 000	Ford Granada 2300 GL	76
Datsun 1800 coupé	Fr. 3 500		Autobianchi A 112	76
Ford 17 M RS coupé	Fr. 2 500		Opel Ascona 1200 4 p.	77
Peugeot 104 GL 5 p.	78	km. 8 000	Ford Pinto 2,8	77
Alfasud L 5 M	77	km. 30 000	Mini 1000	78
				Fr. 5 300



fabrique de machines, cherche:
pour son bureau technique du Locle
un dessinateur-constructeur
si possible au bénéfice de quelques années de pratique dans la construction de machines-outils;

pour son service de vente du Locle
une secrétaire
de langue maternelle allemande à laquelle seront confiés les travaux de correspondance relatifs à la diffusion de ses produits dans de nombreux pays. Ce poste s'adresse à une habile dactylographe appréciant un travail intéressant et varié.

Nous prions les personnes intéressées, sachant faire preuve d'initiative, d'adresser leurs offres à Aciera SA, 2400 Le Locle, ou de prendre rendez-vous en téléphonant au 039/31 49 03.

En outre, nous engageons pour nos ateliers du Locle,
ébarbeur
ayant quelques notions de la mécanique et dont nous assumons volontiers la formation.

pour nos ateliers du Crêt-du-Loclc,
un mécanicien
si possible au bénéfice de quelques années de pratique en qualité d'ajusteur-monteur.

Les personnes intéressées à un emploi stable voudront bien adresser leurs offres à ACIERA SA, 2322 Le Crêt-du-Loclc, ou prendre rendez-vous en téléphonant au 039/25 11 25, interne 312.

Portescap

Service du personnel



cherche pour son département micromoteurs, un

mécanicien-électronicien

Le candidat participera à l'introduction en fabrication de micromoteurs et sera responsable d'un petit groupe de montage final, il aura pour tâche:

- le réglage de petites machines
- la conduite du personnel
- la distribution du travail
- la responsabilité de la qualité et des délais

Nous demandons:

- CFC de mécanicien-électronicien ou mécanicien avec de bonnes connaissances d'électronique
- tact et psychologie pour conduire du personnel féminin

Nous offrons:

- formation spécifique assurée par nos soins
- avantages sociaux d'une grande entreprise
- horaire variable

Faire offres manuscrites ou prendre rendez-vous auprès de M. R. Noverraz à Portescap, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41, interne 425.

TÉLÉ-SERVICE

L. Girardet

TV-Radio
Tél. 039/22 67 78
Versoix 5
La Chaux-de-Fonds

URGENT

A vendre pour cause de démolition du bâtiment Versoix 5 et changement d'adresse:
téléviseurs d'occasion révisés
téléviseurs d'occasion pour bricoleurs
par unité ou lot de 5-10 pièces ou plus.

Radios, matériel d'antennes, antennes
matériel électrique, layettes en bois, casiers, etc.

Notre prochaine
exposition
aura lieu dans le cadre de la

21e FOIRE SUISSE D'ART ET D'ANTIQUITÉ

du 14 au 22 juin à Bâle

Pour cette occasion nous désirons acheter les objets suivants

- PEINTURE SUISSE - ARGENTERIE XVIIe et XVIIIe
- ART POPULAIRE - MEUBLES SUISSES
- GRAVURES ET AQUARELLES SUISSES
- MEUBLES XVIe au XVIIIe - VERRERIE
- AINSI QUE TOUS AUTRES OBJETS DE CURIOSITÉ

Nous sommes à votre disposition, sans engagement de votre part.

Galerie Arts Anciens P.-Y. Gabus, 2002 Bevaix.
Tél. 038/46 13 53 ou de 19 h. à 20 h.: 038/55 17 76

Que serait la vie sans les Appenzeller?

Celui que l'on connaît bien...
L'APPENZELLER ALPENBITTER



Celui qu'il faut connaître...
L'APPENZELLER KRAÛTER



La marque des produits de qualité de la maison Ebnetter.

«Buvez naturel!»

Appenzeller

Liste des dépositaires: Emil Ebnetter & Cie SA, 9050 Appenzell

COIFFURE BIJOU

Tour de la Gare

1er étage
Tél. (039) 22 44 19

Hôtel-Restaurant de La Mouette à Vaumarcus cherche

sommelier (ère)

Tél. (038) 55 14 44

Un grand choix de
cassettes vidéo
érotiques

série X, tous systèmes: VHS / VCR - / Bétamax / Pal ou Secam. Vente par correspondance, écrire ou téléphoner à: Librairie Audio-Visuelle NEMITZ, 14 chemin des Tilleuls, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 86 85

PUBLICITÉ ACTIVE, COMMERCE ACCRU!

HÔTEL DE LA COURONNE, BROT-DESSOUS
samedi 24 mai 1980, dès 20 h.
splendide loto du FC Couvet
en faveur de sa section Juniors

Il sera joué 20 tours triples de 9 quines comprenant: corbeilles garnies, jambons, dindes, lapins, estagnons d'huile viandes diverses, meules de fromage, etc.

Abonnements à Fr. 20.- (3 pour 2)
Abonnements partiels à Fr. 5.- (6 tickets)

Se recommandent: la société, la tenancière



L'annonce
reflet vivant du marché

Nouveau!

Samedi au marché, grande vente de la boulangerie Haeberli:

EIMBACHS pour vos croûtes aux fraises

Un régal pour les yeux
Un délice pour le palais

Hubert et Valérie vous serviront avec le sourire
MERCI

Notre exposition sur 3 étages (1000 m2) se visite librement.

Pour tout achat, facilités de paiement sur demande.

Vincent et Dominique Bartolomeo



BARTO meubles



La Chaux-de-Fonds — Serre 65 — Tél. (039) 23 14 60

Votre ville
Votre avenir
Votez radical

PARTI RADICAL, responsable: Haim Vostromov



Pfister Meubles Samedi de Pentecôte ouvert!

ATTENTION!
LUNDI DE PENTECOTE
les succursales suivantes
sont ouvertes:

- ETOY - Centre de l'habitat - sortie de l'autoroute Aubonne/Allaman
- LAUSANNE, Place de la Riponne 4
- Riponne
- AVRY-CENTRE près Fribourg, sortie de l'autoroute Matran

FT 9

OFFRES D'EMPLOIS

SI VOUS AIMEZ LE CAFÉ,
POURQUOI N'AIMERIEZ-VOUS PAS
TRAVAILLER «DANS» LE CAFÉ ?



nous cherchons actuellement encore des

employées de bureau

bilingues (français-allemand)

aides de bureau étudiants

comme auxiliaires pour la période du 23 juin au 11 juillet

Envoyez s'il vous plaît vos offres à LA SEMEUSE, case postale, 2300 La Chaux-de-Fonds ou téléphonez au 039/23 16 16 pour fixer un rendez-vous. Merci et à bientôt.

au printemps

cherche

VENDEUSES

à plein temps
pour ses rayons de

- papeterie - librairie
- disques

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

A vendre au Nord de La Chaux-de-Fonds dans quartier tranquille et ensoleillé

groupe de 4 immeubles contigus

sur 4 étages.

30 appartements simples de 2 et 3 chambres, cuisine, vestibule.

Excellente affaire après rénovation.

Surface totale 2400 m² dont 1400 m² d'aisance.

Prix de vente modéré.
Hypothèque à disposition.

Faire offres sous chiffre AN 13254 au bureau de L'Impartial.

Bureau d'ingénieurs de Delémont
cherche

dessinateur

en béton armé et génie civil

2 à 3 années d'expérience.

Entrée de suite ou à convenir.

Faire offre sous chiffre 14-21143 à Publicitas SA 2800 Delémont

A louer pour tout de suite ou pour date à convenir

APPARTEMENT

1 1/2 PIÈCE

confortable et avantageux
WC-bains, hall, balcons, dépendances, toutes charges comprises Fr. 280.-, dito meublé Fr. 320.-

S'adresser c/o Mme Salce, rue des Bouleaux 13, tél. (039) 26 05 61

Cherchons
à La Chaux-de-Fonds
éventuellement petit locatif ou

maison familiale

Ecrire sous chiffre AD 13047 au bureau de L'Impartial.

SAINT-IMIER
A remettre, pour tout de suite ou pour date à convenir, joli

salon de coiffure dames

3 places.

Faire offres sous chiffre 06-125674 à Publicitas SA 2610 Saint-Imier

COMPAGNIE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE LA CHAUX-DE-FONDS

Messieurs les actionnaires sont convoqués en

assemblée générale ordinaire

le mardi 10 juin 1980, à 17 h. 15,
à l'hôtel de la Vue-des-Alpes

Un autobus est mis à disposition des participants. Départ de la place de la Gare de La Chaux-de-Fonds à 17 h.

Ordre du jour:

1. rapport de gestion et comptes 1979
2. rapport des contrôleurs, approbation de la gestion 1979
3. nominations statutaires
4. lecture du procès-verbal de l'assemblée

Les comptes, les rapports du Conseil d'administration et des contrôleurs sont à la disposition des actionnaires au bureau de la compagnie dès le 30 mai 1980.

Les cartes d'actionnaires, donnant droit de prendre part à l'assemblée générale, sont délivrées au siège de la société, avenue Léopold-Robert 77, 1er étage, sur présentation des actions.

Le Conseil d'administration

P



LEUR MAIN GAUCHE IGNORE
CE QUE FAIT LEUR MAIN DROITE !

À LA VILLE DE CHAQUE ÉLECTION, LES PARTIS BOURGEOIS PRÉTENDENT VOULOIR MÉNAGER LES CONTRIBUABLES...

MAIS EN RÉALITÉ, ILS PRÉCONISENT AU PLAN FÉDÉRAL UNE POLITIQUE D'«ÉCONOMIES» QUI AURA POUR EFFET:

- * une aggravation de la charge pesant sur les contribuables des communes et des cantons;
- * une augmentation de dépenses pour les ménages (majoration des tarifs CFF et diminution des subventions à l'assurance maladie par exemple).

PARALLÈLEMENT, ILS REFUSENT LES PROPOSITIONS SOCIALISTES TENDANT À:

- * mettre à contribution le secteur bancaire (savez-vous que certaines grandes banques ne paient aucun impôt communal ?)
- * obtenir que les très gros revenus paient partout le même impôt communal (savez-vous que d'une commune à l'autre, la différence va parfois du simple au double ?)

Responsable: N. Rousseau

POUR L'ÉQUITÉ FISCALE, VOTEZ SOCIALISTE !

Parti socialiste

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot
(minimum 10 mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

MEUBLES de ménage, en bon état, plus layettes métalliques.
Tél. (039) 26 77 34 heures des repas.

COFFRE-FORT à emmurer, neuf, 23x40x19 cm. - 1 frigo 160 l. Satrap, modèle récent - 1 potager combiné bois-électricité, conviendrait pour chalet ou ferme. Tél. (039) 22 32 18

Demandes à acheter

ARMES anciennes et modernes. Tél. (039) 22 30 85.

POUR UN BEL IMPRIMÉ
Imprimerie Courvoisier S.A.

A louer

une boutique

de 60 m², pour date à convenir, dans galerie marchande de Centre commercial, canton de Neuchâtel.

Convientrait à commerce spécialisé, dynamique, dans le secteur non-alimentaire ou alimentaire.

Faire offre sous chiffre P 28-950050 à Publicitas, 51, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

ÉLECTIONS COMMUNALES
31 mai et 1er juin 1980

Les candidats que nous vous proposons



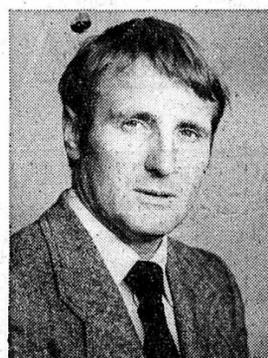
Jean SEEWER
42 ans, marié, 2 enfants
Conseiller en assurances



Raymonde SIMON-VERMOT
27 ans, mariée, 1 enfant
Secrétaire



Pierre ULRICH
56 ans, marié
Ing. dipl. EPFZ.
Conseiller général



Roger UMMEL
36 ans, marié, 3 enfants
Agriculteur. Conseiller général

Des hommes et des femmes attachés à leur ville

PARTIS LIBÉRAL ET PROGRESSISTE NATIONAL
Présidents: R. Joseph, Locle 1 b, La Chaux-de-Fonds
R. Ummel, Valanvron 42'

CET ÉTÉ

LES PERMANENTES
**à des prix nets,
tout compris, soit:**

OLY COIFFURE

VOUS OFFRE

- TRAITEMENT AVANT
- CREMES ET LOTIONS
- MISE EN PLIS OU BRUSHING
- COUPE ET POURBOIRE

BABY-FORM & STYLING

42.-

PERMANENTE FROIDE

48.-

PERMANENTE MOUSSE

55.-

OLY LA CHAUX-DE-FONDS: AV. LEOPOLD-ROBERT 13 · 1^{er} ETAGE · 039-22 46 22 · SANS RENDEZ-VOUS

Un deuxième téléphone au bon endroit...

**...un coup de fil,
c'est si facile!**

...et vous n'aurez plus besoin de courir dans l'escalier, de traverser tout l'appartement en catastrophe quand le téléphone sonne. Avec un deuxième appareil, même s'il y a de la musique au salon ou la TV qui marche, vous pouvez téléphoner tranquillement, là où c'est le plus commode pour vous: dans votre chambre à coucher, au premier étage, dans l'entrée, dans votre chambre de travail... Renseignez-vous auprès de la direction des téléphones de votre arrondissement (au N° 113 ou 13) ou chez un concessionnaire.

TOUS vos imprimés

en vente au bureau de L'Impartial

Ing. dipl. FUST SA	
Par exemple:	
MACHINES À LAVER	
Electrolux WH 39	Fr. 698.-
Miele W 473	Fr. 1098.-
Novamatic WA 691	Fr. 1648.-
	au lieu de Fr. 1990.-
Location/vente possible	
LAVE-VAISSELLE	
Indésit P 12	Fr. 768.-
Novamatic GS 6	Fr. 798.-
Electrolux GA 10 (norme suisse)	Fr. 1390.-
Location/vente possible	
SÈCHEUSES À LINGE	
Philco DF 424	Fr. 698.-
Novomatic TR 46 électronique 4.5 kg.	Fr. 1248.-
Location/vente possible	
CONGÉLATEURS-ARMOIRES	
Electrolux TF 460, 100 l.	Fr. 398.-
Zanussi ZA 2000, 200 l.	Fr. 568.-
Electrolux TF 1043, 270 l.	Fr. 814.-
Location/vente possible	
RÉFRIGÉRATEUR	
Indésit KS 140, 140 l.	Fr. 239.-
CUISINIÈRE	
Bauknecht SF 31	Fr. 398.-
Location/vente	Fr. 23.- par mois
ASPIRATEUR À POUSSIÈRE	
Miele S 200 avec enrouleur de câble automatique	Fr. 269.-
Location: durée minimale 4 mois	
PETITS APPAREILS: rasoirs, grille-pain, grils, sèche-cheveux, machines à café, etc. aux prix FUST réputés les plus bas!	
Vous trouverez chez nous les meilleures marques, telles que: Miele, AEG, Novamatic, Electrolux, Bosch, Bauknecht, Jura, Turmix, etc.	
Garantie pour appareils neufs - Conseils neutres	
Livraison à domicile et raccordement	
Service après-vente FUST, c'est-à-dire à des prix avantageux ou service après-vente en abonnement, très bon spécialistes, liaison radio sur toutes les voitures!	
Location - Vente - Crédit	
ou net à 10 jours aux conditions avantageuses de FUST	
Tous nos magasins sont ouverts toute la semaine!	
Ing. dipl. FUST SA	
La Chaux-de-Fonds: Jumbo, tél. 039/26 68 65	
Bienne: 36, rue Centrale, tél. 032/22 85 25	
et 36 succursales.	

DISCOUNT DU MARCHÉ

AF AF

Pour votre cuisine agencée
voyez nos appareils encastrés. Toutes les grandes marques
Demandez-nous une offre sans engagement.
Notre département «encastré» est à votre service.
Nous livrons et installons à des prix imbattables.

DISCOUNT DU MARCHÉ

AF AF

Fornachon & Cie
Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 23 26
2022 Bevaix
Tél. 038 46 18 77

**Madame,
Mademoiselle...**
devenir conseillère de beauté.

- Nous vous offrons la chance de réaliser des gains intéressants.
- Nous vous donnons gratuitement une formation complète.
- Notre organisation vous soutient dans votre activité.

Vous aimez les contacts, disposez de quelques heures par semaine et avez une voiture.

Téléphonez aujourd'hui
Barbara Benson
037 / 26 33 87
09 - 11h et 17 - 19h.

Alfasud série III. La nouvelle. Encore plus Alfa.



Alfa Romeo

Garage Métropole S.A.

Dir. : J.-P. SCHRANZ

Vitrines d'exposition: Av. Léopold-Robert 102 - Tél. 039/22 22 68
Bureau et atelier: Locle 64 - Tél. 039/26 95 95
LA CHAUX-DE-FONDS



FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA.
NEUCHÂTEL

Pour renforcer l'effectif de notre Service projets et méthodes, nous cherchons un

dessinateur-constructeur

pouvant justifier d'une formation complète de dessinateur de machines ainsi que de quelques années d'expérience de la construction.

La faculté de lire de la documentation en langue allemande serait appréciée.

Nous offrons une activité essentiellement centrée sur des tâches de construction: éléments de machines, modifications, accessoires et dispositifs divers.

Notre futur collaborateur devra être à même de travailler d'une manière indépendante et de présenter, à partir d'une idée ou d'une situation donnée, des solutions concrètes.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres accompagnées des documents usuels aux

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA,
Service de recrutement
2003 Neuchâtel

FTR 2003 NEUCHÂTEL

N'importe où, n'importe quand la bonne bière Wardeck est toujours de la partie.



A chacun sa bière – et toujours Wardeck.

E. KREBS – SAINT-IMIER
successeur P. Gonthier
cherche

jardiniers aides-jardiniers

Téléphoner au 039/41 16 57 ou le soir au 039/41 43 14.

Fabrique de cadrans Rubattel & Weyermann SA
engagerait pour entrée immédiate ou à convenir

butteur décalqueuse jeunes gens pour formation

Se présenter au bureau, rue Jardinière 117.

Horlogerie
A vendre ou à louer tout de suite

atelier de terminage de mouvements

moderne, très bien équipé, personnel qualifié, travail assuré, cause raison de santé.

Ecrire sous chiffre 14-144560, à Publicitas SA, 2800 Delémont.

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

- cidre surfin de pommes choisies, légèrement alcoolique
- le plus vendu en Suisse
- une boisson naturelle, fraîche, désaltérante
- une saveur incomparable
- se boit à toute heure
- accompagne parfaitement tous les repas
- une boisson de classe qui plaira aussi à vos amis
- un ami à découvrir en gastronomie
- RITTERGOLD un vrai don de la nature

Un produit de thurella sa Bischofszell TG

Le cidre de Romandie vaut bien celui de Normandie



Ah! le cidre normand, à la robe d'ambre, apporté dans la cruche ou présenté en noble flacon bouché, quel délice! quel plaisir de vacances!

Eh bien, le cidre suisse vous offre ce même plaisir toute l'année. Apprenez à le découvrir; lorsque vous l'aurez goûté, vous vous écrierez: oui, le Cidre de Romandie vaut bien celui de Normandie!

Lui aussi est né de pommes soigneusement sélectionnées, puis accompagné tout au long de sa métamorphose de soins attentifs et déférents.

Lui aussi mérite pleinement d'honorer votre table, soit pour vous offrir simplement un agréable instant

de fraîcheur, soit pour participer à un repas.

Mais oui, le cidre est un compagnon charmant, plein de verve et souple de tempérament. Avec la même cordialité, il accompagne l'assiette froide, le poisson,

les délices de la cheminée et tous les plats au fromage.

Mais ses vertus ne s'arrêtent pas au palais. Le Cidre Suisse est alcoolisé certes, mais si peu! juste ce qu'il faut pour éclairer un regard, faire naître un sourire.

Voulez-vous découvrir cette boisson agréable et désaltérante?

Remplissez et renvoyez ce bon et vous recevrez une bouteille de 3 dl de Cidre Suisse. Elle vous apportera quelques gorgées de soleil qui vous donneront certainement l'envie de renouveler ce plaisir.

Bon de dégustation
Valable jusqu'au 15 septembre 1980.

J'aimerais goûter le cidre. Envoyez-moi la bouteille de dégustation gratuite (3 dl) à l'adresse suivante:

Nom/Prénom: _____
Rue/No: _____
NPA/Localité: _____ IM
Veuillez coller ce bon sur une carte postale et l'envoyer à:
Fruit-Union Suisse, Case postale, 6300 Zug



Sixième étape du Tour d'Italie

Baronchelli reprend plus d'une minute à Hinault

La prise du pouvoir par Bernard Hinault dans le Tour d'Italie a provoqué une réaction salubre pour l'intérêt de la course. Mais cette réaction n'est pas venue de Francesco Moser ou de Giuseppe Saronni, les rivaux désignés du Breton. Elle a été l'œuvre d'un troisième larron, Gianbattista Baronchelli. Le vainqueur du «Heininger Turm» à Francfort a certes été battu au sprint par Carmelo Barone, un coéquipier de Moser, au terme de la sixième étape, un circuit de 126 km. sur l'île d'Elbe. Mais, en compagnie de Barone, du Suédois Bernt Johansson et d'un autre Italien, Mario Beccia, Baronchelli s'est assuré un avantage de 1'18 sur le peloton réglé au sprint par Giovanni Mantovani. Ce qui lui a valu de remonter à la quatrième place du classement général.

Cette action, si elle n'a pas provoqué de changement de leader, a eu au moins le mérite de démontrer que Bernard Hinault pouvait être mis en danger. Dans cette étape brève, au parcours tourmenté, l'initiative de l'offensive revint à Barone et Beccia. Tous deux prirent en effet le large avant d'être imités bientôt par Baronchelli et Johansson. La jonction intervint à quelques kilomètres du but alors que l'écart était encore de près de deux minutes avec le peloton du maillot rose. Mais, à l'approche de la banderole, des tergiversations en prévision de la victoire d'étape réduisirent sensiblement cet avantage qui se chiffrait tout de même à 1'18 sur la ligne.

HINAULT RÉSISTE BIEN

Bernard Hinault a donc repoussé avec succès la première véritable estocade des Italiens. Mais on a pu se rendre compte en la circonstance que le Français était assez mal appuyé par son équipe. Et s'ils parviennent à oublier leurs rivalités internes, les coureurs transalpins peuvent certainement mener la vie dure au champion

breton. Baronchelli en a fait la démonstration lors de cette sixième étape qui aura par ailleurs fait une victime, le Danois Joergen Marcussen. Le vainqueur du contre la montre de Pise a en effet perdu sa quatrième place au classement général en ralliant l'arrivée dans un deuxième groupe de poursuivants.

Résultats

Sixième étape, circuit dans l'île d'Elbe (126 km.): 1. Carmelo Barone (It) 3 h. 13'35 (moyenne 39 km. 053); 2. Gianbattista Baronchelli (It) m. t.; 3. Bernt Johansson (Su) à 1"; 4. Mario Beccia (It) m. t.; 5. Giovanni Mantovani (It) à 1'18; 6. Francesco Moser (It); 7. Tommy Prim (Su); 8. Pierino Gavazzi (It); 9. Giuseppe Fatato (It); 10. Alfonso Chinetti (It); 11. Salvietti (It); 12. Landoni (It); 13. Corti (It); 14. Conti (It); 15. Magrini (It); 16. Donadio (It); 17. Mazzantini (It); 18. Natale (It); 19. Hinault (Fr); 20. D'Arcangelo (It) m. t. -- Puis les Suisses: 25. Sergio Gerosa; 35. Godi Schmutz; 53. Josef Fuchs m. t.; 72.

Serge Demierre à 3'44; 75. Josef Wehrli à 4'58; 79. Georges Luthy m. t.; 99. Thierry Bolle à 10'50; 103. Guido Frei; 105. Fridolin Keller; 108. Urs Groebli; 111. Guido Amrhein; 113. Erwin Lienhard; 116. Marcel Summermatter même temps.

Classement général: 1. Bernard Hinault (Fr) 22 h. 59'12; 2. Knut Knudsen (No) à 32"; 3. Francesco Moser (It) à 54"; 4. Gianbattista Baronchelli (It) à 1'03; 5. Roberto Visentini (It) à 1'20; 6. Claudio Torelli (It) à 1'44; 7. Bernt Johansson (Su) à 1'53; 8. Giuseppe Saronni (It) à 2'03; 9. Mario Beccia (It) à 2'08; 10. Silvano Contini (It) à 2'15; 11. Braun (RFA) à 2'35; 12. Panizza (It) à 2'37; 13. Rupezz (Esp) à 2'42; 14. Prim (Su) à 2'49; 15. Santoni (It) à 2'51; 16. Parsani (It) à 3'19; 17. Amadori (It) à 3'26; 18. Marcussen (Dan) à 3'27; 19. De Witte (Be) à 3'30; 20. Battaglin (It) à 3'33. -- **Puis les Suisses:** 23. Josef Fuchs à 3'50; 28. Godi Schmutz à 4'16; 60. Serge Demierre à 6'00; 82. Josef Wehrli à 9'10; 85. Georges Luthy à 10'20; 88. Sergio Gerosa à 11'14; 95. Marcel Summermatter à 13'17; 101. Fridolin Keller à 14'25; 111. Guido Amrhein à 16'45; 113. Erwin Lienhard à 21'39; 114. Thierry Bolle à 23'23; 118. Guido Frei à 29'20.



Au sprint, Barone (à gauche), bat Baronchelli. (bélino AP)

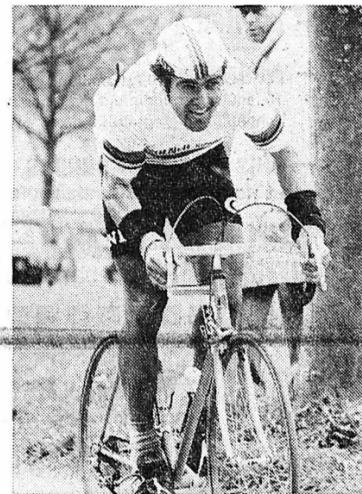
19e Grand Prix suisse de la route

Un parcours pour les grimpeurs

Après les professionnels, les coureurs amateurs-élites prendront la relève sur les routes de Romandie dès mercredi prochain, avec le 19e Grand Prix suisse de la route. Cette épreuve, organisée par le Cyclophile séduois, verra à son départ 60 coureurs, soit douze équipes. L'objectif des organisateurs est identique à ces années précédentes: faire courir le maximum d'équipes suisses. Cela sera d'ailleurs le cas, puisque cinquante coureurs proviennent des meilleurs groupes sportifs helvétiques. Seules deux formations étrangères se présenteront au starter, la Norvège et la Belgique.

736,3 km, tel est le pensum des cyclistes du GPSR durant ces cinq jours. Le parcours semble fait, une fois de plus, pour les grimpeurs, et cela dès le premier jour. En effet, les 130 km de la première étape entre Sion et Les Collons permettront une bonne mise en jambes, avec la côte de La Rasse après 50 km de course, et surtout la montée finale de Sion aux Collons par Vex, Héréence, Les Masses, avec une dénivellation de 1300 m sur les 19 derniers kilomètres. Il est donc fort possible que les écarts de cette première journée aient des incidences sur la victoire finale de dimanche. La deuxième étape entre Sion et Noiraigue (184 km) sera la plus longue chevauchée. Parcours «casse-pattes», idéal pour les

bons rouleurs, car ce n'est pas le grand prix de la montagne du jour qui sera jugé au Col de Mauborget, qui influencera le déroulement de la course. Le lendemain (vendredi) c'est sur les routes du Jura bernois et du canton de Neuchâtel que se disputera la victoire d'étape sur 156 km. Parcours pratiquement similaire à la veille avec comme point culminant La Cibourg (1056 m) à deux reprises, avant de faire une petite boucle de 3 km sur le territoire français avec l'arrivée aux Brenets. La journée de samedi sera partagée en deux avec une étape en ligne le matin des Brenets à Vallorbe (107 km) avec comme seule difficulté le col des Etroits situé à 43 km du départ. Par contre l'après-midi, l'épreuve de vérité contre la montre (24,3 km) sera intéressante à suivre avec la côte de Pétrafélix (1150 m) à 6 km du départ, le reste du parcours étant en légère descente. Là également des hommes puissants, tels que Glaus ou Oberson pourront s'imposer. Il est fort possible que le vainqueur final du GPSR-80 sera déjà connu samedi soir après l'épreuve contre la montre. Selon les écarts, l'épreuve dominicale entre Vallorbe et Onex sera une «marche triomphale» sans danger pour le leader. Dans cette dernière étape (135 km), la seule difficulté (le col du Molendruz), placé à 8 km du départ n'aura aucune influence et ce ne sont pas les deux sprints volants (Nyon et premier passage à Onex) qui secourent le peloton. Néanmoins, sur l'ensemble du parcours, on peut estimer que le vainqueur final sera un coureur complet, qui aura pu bénéficier du précieux appui de l'ensemble de son équipe. Chaque jour, un sprint volant ainsi qu'un grand prix de la montagne récompenseront les meilleurs.



Gilbert Glaus: «Je viens pour gagner».

ter sur une bonne équipe avec Moerlen, Seiz, Fortis et Waelchli. On retiendra également les noms de Jürg Luchs (leader chez Gitane), Rocco Cattaneo (Radsport Gerber) et Stadelmann (Mondia). Mais on devra surtout se méfier de l'équipe Cilo avec comme chef de file Jean-Marie Grezet (récent vainqueur de la course de côte de Siglisdorf), qui sera accompagné du Valaisan Bernard Gavillet, de Rossier, du Loclois Lionel Ferry et d'Hofmann. Quant aux deux équipes étrangères, les Belges ne sont pas des inconnus. René Habeaux avait terminé 17e au général en 1978 après avoir remporté une victoire d'étape à Vallorbe. Pour Thimister (22 ans) et Debuissou (23 ans), cela sera leur première apparition au GPSR. Du côté norvégien, on ne connaît pas la valeur de ces jeunes coureurs qui s'élanceront pour la première fois sur les routes de Romandie.

La Course de la Paix Blum en évidence

Le Suisse Kilian Blum s'est mis en évidence lors de la onzième étape de la Course de la Paix, disputée entre Usti Nad Labem et Sokolovo (165 km). Blum a en effet terminé deuxième derrière le Soviétique Boris Isaev tandis que Youri Barinov, un autre Russe, conservait la première place du classement général. Résultats:

11e étape, Usti Nad Labem - Sokolovo (165 km): 1. Boris Isaev (URSS) 3 h. 54'43"; 2. Kilian Blum (S) 3 h. 54'45"; 3. Giorgio Casati (It) 3 h. 54'47"; 4. Chakhit Zagretdinov (URSS); 5. Zdenek Bartonicek (Tch); 6. Roman Cieslak (Pol), même temps, suivi du peloton.

Classement général: 1. Youri Barinov (URSS) 43 h. 22'41"; 2. Peter Winnen (Ho) à 3'27"; 3. Serguei Morozov (URSS) à 4'13"; 4. Olaf Ludwig (RDA) à 4'36"; 5. Andreas Petermann (RDA) à 5'46".

Voir autres informations sportives en page 29

Athlètes et yachtmen suisses disent oui aux Jeux de Moscou

La Suisse sera vraisemblablement représentée dans dix sports différents aux Jeux olympique d'été de Moscou. Jeudi en effet, la Fédération suisse d'athlétisme et l'Union suisse de yachting se sont prononcées pour une représentation aux Jeux vingt-quatre heures après le cyclisme et le handball. Ainsi, toutes les fédérations concernées ont exprimé leur choix.

Réuni à Egerkingen, le comité central de la Fédération suisse d'athlétisme s'est prononcé à l'unanimité pour une participation aux Jeux. Les athlètes ont estimé qu'ils n'avaient pas à revenir sur le choix du Comité olympique suisse. D'autre part, il a été tenu compte du fait que la majorité des fédérations ouest-européennes ont répondu favorablement.

Quant au comité central de l'Union

suisse de yachting, réuni à Berne, s'il a décidé de participer aux régates de Tallin, il a renoncé à envoyer une délégation officielle mais uniquement des athlètes et des entraîneurs. Les intérêts de l'USY au congrès de la Fédération internationale seront défendus par M. Frédéric Rochat, membre du Comité olympique suisse.

Ainsi, des fédérations suisses concernées, seules celles d'escrime, d'équitation, de tir et de gymnastique ont renoncé à être représentées aux Jeux de Moscou.

Le boycottage s'étend

Le Comité olympique israélien s'est prononcé hier en faveur du boycottage des Jeux de Moscou. La décision a été acquiescée par 17 voix contre huit.

Le Comité olympique argentin a pris la même décision. Celle-ci rejoint la recommandation en ce sens faite par le gouvernement militaire, qui avait annoncé qu'aucun soutien financier ne serait accordé pour envoyer une équipe à Moscou.

Le gouvernement belge a décidé pour sa part de retirer tout soutien à l'équipe olympique nationale que le Comité olympique a décidé d'envoyer à Moscou.

Dans un communiqué, le gouvernement a souligné qu'il respecte la liberté des citoyens et qu'il ne compte exercer aucune pression sur les athlètes qui souhaitent participer aux Jeux. Mais il retire tout soutien administratif, diplomatique et financier à l'équipe nationale. Enfin, le Comité olympique national soudanais a décidé qu'il n'enverrait pas d'athlètes dans la capitale soviétique.

Quant aux Danois, ils ont décidé de participer à ces Jeux olympiques, des jeux qui prennent de plus en plus l'allure de Spartakiades améliorées!



Le Biennois Jurg Luchs l'un des favoris de cette épreuve. (photo Impar-Charrère)

Aux Internationaux d'Italie de tennis

L'exploit n'a pas été réévalué

Auteur d'une sensation la veille lorsqu'il avait éliminé l'Américain Vitas Gerulaitis, le junior français Thierry Tulasne a été éliminé en huitièmes de finale des Internationaux d'Italie, à Rome. Après avoir nettement gagné le premier set par 6-1, Tulasne a été dominé par le jeune Tchecoslovaque Tomas Smid, vainqueur en trois manches.

Un autre Tchecoslovaque s'est également signalé au cours de cette journée d'hier, qui a de nouveau été quelque peu contrariée par la pluie: Ivan Lendl a en effet écarté de sa route l'Américain Brian Gottfried. Le Français Yannick Noah pour sa part a profité d'une blessure de l'Américain Eddie Dibbs, lequel a dû renoncer après

avoir concédé un set «blanc». Pour le reste, la logique a été respectée dans ces huitièmes de finale du simple messieurs.

Simple messieurs, huitièmes de finale: Raul Ramirez (Mex) bat José-Luis Clerc (Arg) 7-6 3-6 7-6; Eliott Teltscher (EU) bat Peter McNamara (EU) 7-6 6-3; Yannick Noah (Fr) bat Eddie Dibbs (EU) 6-0 1-0 abandon; Manuel Orantes (Esp) bat Andres Gomez (Equ) 1-6 6-3 7-5; Tomas Smid (Tch) bat Thierry Tulasne (Fr) 1-6 7-5 6-1; Guillermo Vilas (Arg) bat Hank Pfister (EU) 6-4 7-5; Ivan Lendl (Tch) bat Brian Gottfried (EU) 6-4 6-4; Corrado Barazzutti (It) bat Hans Gildemeister (Chi) 4-6 6-4 6-3.

Yachting

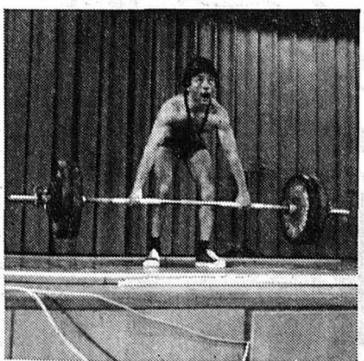
Forfait de Tabarly

Eric Tabarly, qui devait prendre le départ de la Transat anglaise sur son bateau, «Paul Ricard», le 7 juin à Plymouth, a déclaré forfait. Il souffre encore de son épaule droite à la suite d'une chute faite à ski cet hiver.

PUBLIREPORTAGE

Championnat d'Europe de «powerlifting»

Médaille de bronze pour un Chaux-de-Fonnier



Le week-end dernier, les championnats d'Europe de «powerlifting» (épreuve de force) se sont déroulés à Zurich avec la participation de 85 athlètes de 12 nations. En catégorie mouche 52 kilos, le Chaux-de-Fonnier Patrice Wermuth a remporté une magnifique troisième place et du même coup une médaille de bronze. Ce dernier, membre du Club de culture physique Carlineo Robert, était le seul Neuchâtelois parmi les dix concurrents helvétiques engagés dans cette compétition. P 13590

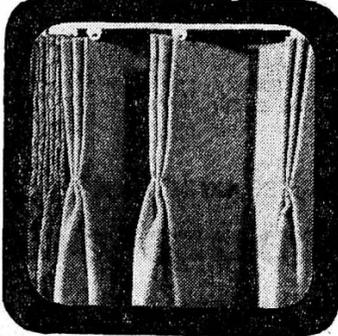
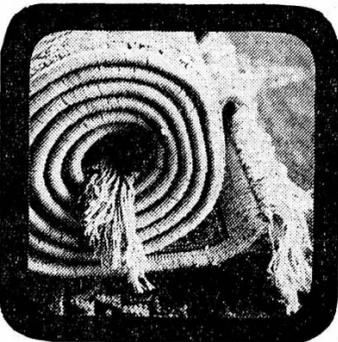
Masserey

votre conseiller en tapis et rideaux

Nous n'avons jamais acheté aussi bon marché. Profitez de la quinzaine neuchâteloise du 23 mai au 7 juin, pour visionner notre vaste programme sur 3 étages, à prix réjouissants.

Loterie gratuite: de nombreux billets à chaque visiteur 1er prix: 1 Citroën GSA

- tapis mur-à-mur
70 rouleaux en magasin velours, imprimé, bouclé fine jauge, relief, traitement antitaches au Zépel
le m² dès Fr. **19.-**
- 250 millieux
mécaniques..... dès Fr. **290.-**
- 50 tours de lit
les 3 pièces dès Fr. **190.-**
- tapis d'Orient
foyers dès Fr. **57.-**
200 x 300 dès Fr. **980.-**
- couvre-lit, couverture piquée dès Fr. **39.-**
- peaux de mouton, poney, bouvillon dès Fr. **98.-**
- ensemble de bain,
les 3 pièces dès Fr. **39.-**
- plastique relief le m² Fr. **16.-**
- novilon le m² Fr. **26.-**



- rideaux: 500 échantillons confectionnés présentés sur tout un étage
16 fenêtres entièrement décorées présentation de lambrequins style et moderne échantillonnage gratuit à domicile

- plus de 1000 coupons de Fr. 5.- à Fr. 200.- pour chambre, cuisine, corridor et salle de bains. et nombreuses fins de rouleaux

magasins Masserey Tél. (038) 25 59 12 **devis et livraisons gratuites**
NEUCHÂTEL PORTES-ROUGES 131-133

L'année des no

Trois premières chez Lancia. Chacune constitue un événement dans sa catégorie. Car Lancia a, de tous temps, séduit non seulement par son individualisme dans la construction automobile, mais toujours offert des solutions modernes et originales. Le progrès, pour Lancia, c'est bien sûr plus de sécurité, plus de confort, plus d'économie, mais aussi plus de plaisir et d'enthousiasme pour la conduite.

Ou la Lancia Delta, la Voiture de l'Année. Conçue pour les exigences des années 80 sécurité, économie, longévité. D'un très haut niveau technique, elle possède un équipement de série sans égal. On reconnaît la véritable Lancia dans son comportement et ses prestations.

La Lancia A112, par exemple, le joyau des petites compactes, est vive, rapide, se faufile partout. Si sa boîte 5 vitesses procure davantage de satisfaction, elle contribue aussi à réduire sa consommation.

La Lancia Beta Berlina, une luxueuse limousine qui fait des longs parcours un vrai plaisir, grâce à son équipement de classe supérieure et ses prestations sportives. Les prestations d'une authentique Lancia.



Crema

cherche à engager pour entrée immédiate ou date à convenir

1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Préférence sera donnée à une personne connaissant le RPG II en vue de l'introduction du système IBM 38.

- Nous offrons:**
- Système moderne de rémunération
 - Avantages sociaux
 - Restaurant d'entreprise
 - Ambiance de travail agréable au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Prière de faire offres écrites avec curriculum vitae à la Direction de **CREMA SA**
Case postale 167
1701 Fribourg

PERSONNEL SERVICE

Tél. (038) 24 31 31

Nous cherchons d'urgence, place stable ou temporaire pour différents entreprises secteur machines des:

- mécaniciens**
- serruriers**
- soudeurs**
- ouvriers d'ateliers**

Pour entreprises de bâtiment, des

- maçons**
- menuisiers**
- charpentiers**
- manœuvres**

Nous offrons un **SALAIRE ÉLEVÉ** avec toutes les prestations sociales.

Le Centre pédagogique de Dombresson met au concours un poste d'

adjoint à la direction

Formation exigée: diplôme d'éducateur spécialisé ou équivalent.

Expérience avec des enfants ayant des troubles de la personnalité vivement souhaitée.

Faire offres à la direction du Centre pédagogique de Dombresson, 2056 Dombresson, jusqu'à fin mai.

Fabrique de boîtes de montres

cherche

un responsable

pour le montage et le visitage de pièces de haute qualité.

Faire offre sous chiffre AB 12506 au bureau de L'Impartial.

Articles de marque à prix ABM!

Spezial spécial speciale

1.20

1.20

1.90

-.80

1.20

2.20

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

Nouveautés Lancia



La nouvelle Beta Berline

Traction avant. 5 vitesses. 5 places. 4 portes. Allumage électronique. Servodirection en série pour le modèle 2000. Volant réglable. 4 freins à disques système Superduplex. Suspension à 4 roues indépendantes. Réglage automatique du faisceau lumineux des phares. Sécurité enfants portes arrière. En option, la boîte automatique et le tout nouveau «Control System».

Beta Berline 1600, 73,6 kW/100 CV-DIN, Fr. 16 950.-
Beta Berline 2000, 84,6 kW/115 CV-DIN, Fr. 18 950.-

Lancia Delta. La Voiture de l'Année.

Traction avant. 5 vitesses. 5 portes. Allumage électronique. Volant réglable. Suspension à 4 roues indépendantes. Rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur. Dégivreur vitres latérales. Intérieur velours luxueux. Isolation acoustique unique en son genre. Carrosserie haute sécurité à structure différenciée. Siège arrière rabattable.

Delta 1300, 4 vitesses, 55 kW/75 CV-DIN, Fr. 14 350.-

Delta 1300, 5 vitesses, 55 kW/75 CV-DIN, Fr. 15 000.-
Delta 1500, 5 vitesses, 62,6 kW/85 CV-DIN, Fr. 15 800.-

Lancia A112 Elite

Traction avant. 5 vitesses. Allumage électronique. Rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur. Suspension à 4 roues indépendantes. Grand hayon arrière. Sièges arrière rabattables séparément. Intérieur en tissu luxueux. Nouvelle calandre.

Lancia A112 Elite, 35,3 kW/48 CV-DIN, Fr. 10 700.-
Lancia A112 Junior, 31,0 kW/42 CV-DIN, Fr. 9 450.-

Lancia A112 Elegant, 35,3 kW/48 CV-DIN, Fr. 9 800.-
Lancia A112 Abarth, 51,5 kW/70 CV-DIN, Fr. 11 750.-

Garantie 12 mois, kilométrage illimité. Garantie Tectyl-antirouille 5 ans.

Plus de 150 concessionnaires se réjouissent de vous les faire essayer!

LANCIA

L'autre plaisir de conduire.



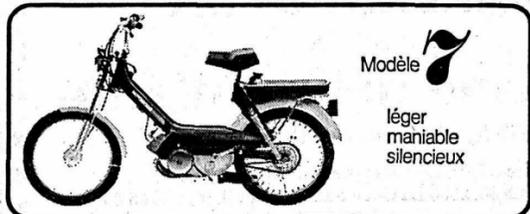
GARAGE DES 3 ROIS SA
J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 81 81

Le Locle
Tél. (039) 31 24 31

Neuchâtel
Tél. (038) 25 83 01

Un Motobécane pour 748.-!



Modèle léger maniable silencieux

MOTOBECANE
La Chaux-de-Fonds, M. Voisard, Parc 139
Téléphone 039/22 14 23

<L'IMPARTIAL> est lu partout et par tous

COSTA BRAVA

Soleil d'Espagne Qualité de vie
Investissement de 1er ordre



A 7 heures de voiture ou 45 minutes d'avion. Dans la quiétude des pinèdes. A proximité des principaux centres touristiques.

VOTRE VILLA AU BORD DE LA MER UN RÊVE RÉALISABLE à partir de Fr. 79.000.-

Prix fermes. Facilités de paiement. Excellentes possibilités de location. Votre garantie: - nos 15 années d'expérience - nos 850 clients en Suisse et en Europe - notre position dominante sur le marché immobilier. Profitez de nos visites hebdomadaires sur place, avion ou train, à des conditions très avantageuses. Pour information, retourner le coupon joint à: GRUPO-INMOBILIARIO AGA 7, rue Pestalozzi - 1202 Genève

Nom et prénom: _____
Adresse: _____
Tél. _____
NP: _____ Localité: _____

17

RADIO-RÉVEIL 3 ONDES AVEC CASSETTES



129.-

au lieu de 159.- jusqu'à épuisement

ACR 301 C
Radio-réveil électronique avec affichage à chiffres roses.

L'intensité se règle automatiquement d'après la lumière ambiante * Réveil en musique ou par signal d'alarme * Timer de 1 à 59 min. pour s'endormir en musique * Trois ondes (OUC-OM-OL) * Robuste mécanisme à cassettes *

sans commentaire !

Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma
biuggeri
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23 - 25
Tél. 039/23 12 12

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER
Mise au concours
La Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste d'
AGENT DE POLICE
Traitement: selon classe 10 de l'échelle des traitements.
Entrée en fonction: selon entente.
Place stable, affiliation à la Caisse de retraite du personnel communal.
Tous renseignements peuvent être demandés au Secrétariat municipal.
Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitæ, sont à envoyer au Conseil municipal de Saint-Imier, jusqu'au 7 juin 1980.
Saint-Imier, le 19 mai 1980.
CONSEIL MUNICIPAL

Les radicaux recherchent des solutions, pas des slogans. Avec vous, ils entendent démontrer le dynamisme et l'efficacité du JUSTE MILIEU.

Ensemble, faisons les bons choix pour La Chaux-de-Fonds

Poursuivre une politique de promotion des activités sportives coordonnée mais non-dirigiste:

les contacts avec les différentes sociétés sportives doivent être suffisamment ouverts pour qu'on ne revoie jamais plus à La Chaux-de-Fonds deux sociétés sportives contraintes de lutter l'une contre l'autre par voie de référendum.

Pour le respect de nos sociétés locales,

Les radicaux: du cran et du cœur

PARTI RADICAL - responsable: Henri Jeannerod

OFFRES D'EMPLOIS



Nous avons à pourvoir dans notre entreprise la place de

secrétaire de direction des ventes

Ce poste exige une parfaite connaissance de la langue française et de très bonnes connaissances soit en langue anglaise, soit en langue allemande, voire les deux.

L'emploi proposé sera complété par des travaux ayant traités à nos diversifications et à d'autres services.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres au service du personnel.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés par téléphone au No (039) 42 11 42, interne 207.



FLUCKIGER & FILS S.A.
FABRIQUE DE CADRANS SOIGNÉS
CH-2610 SAINT-IMIER



Important commerce de fer et métaux cherche pour tout de suite ou pour date à convenir

magasinier

pour son département de fers et aciers.

Nous demandons personne sérieuse et de confiance, aimant le contact avec la clientèle artisanale.

ouvrier de chantier

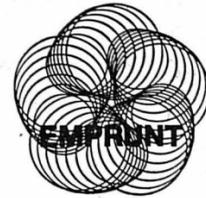
personne robuste et dynamique, possibilité de se spécialiser sur le façonnage des fers à béton.

Places stables et bien rémunérées, semaine de 5 jours.

Se présenter chez:
A. & W. Kaufmann & Fils
P.-A. Kaufmann succ.
2300 La Chaux-de-Fonds
Rue du Marché 8-10
Tél. (039) 23 10 56

Cartes de visite

Imp. Courvoisier SA



RENFE Red Nacional de los Ferrocarriles Espanoles

Madrid

avec garantie du Royaume d'Espagne

6 1/2 %

Emprunt 1980-90 de fr. s. 80 000 000

avec possibilité d'augmentation à fr. s. 100 000 000

Le produit de cet emprunt est destiné au financement partiel du budget 1980 de RENFE

Prix d'émission

100 1/2 %

+0,3% timbre fédéral de négociation

Délai de souscription du 23 au 29 mai 1980, à midi

No de valeur: 465 992

Modalités de l'emprunt

Durée: 10 ans au maximum

Titres: obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

Amortissement: par tirages au sort en tranches de fr. 4 000 000 au pair, dans les années 1985 à 1989. Le solde de l'emprunt sera remboursé le 12 juin 1990 au plus tard.

Coupons: coupons annuels au 12 juin

Cotation: aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne

Le prospectus d'émission complet paraîtra le 23 mai 1980 dans la «Basler Zeitung» et dans la «Neue Zürcher Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription avec les modalités essentielles de l'emprunt.

Société de Banque Suisse - Crédit Suisse

Banque Populaire Suisse - Banque Leu SA

A. Sarasin & Cie

Société Privée de Banque et de Gérance

Union des Banques Cantonales Suisses

Union de Banques Suisses

Groupement des Banquiers Privés Genevois

Groupement de Banquiers Privés Zurichois

OFFRES D'EMPLOIS

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

MARENDING SA

CHERCHE

personne débrouillarde

pour emballage dès 5 h. du matin - quelques heures

Faire offres écrites ou prendre rendez-vous: Charles-Naine 55, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/26 65 65

L'Imprimerie Courvoisier SA
département Hélio
La Chaux-de-Fonds

offre à de jeunes gens des places d'

apprentis

dans les professions suivantes

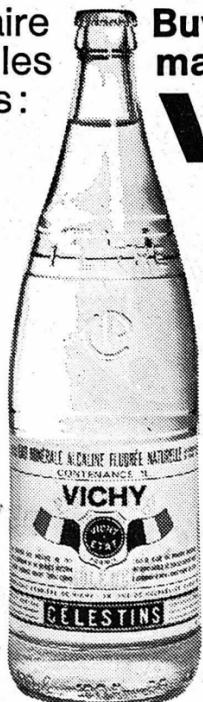
photographe en héliogravure
retoucheur en héliogravure
graveur en héliogravure

Faire offres écrites à
Hélio Courvoisier SA
149, rue Jardinière
2301 La Chaux-de-Fonds

VICHY, c'est la tradition de l'eau minérale

L'expérience séculaire de Vichy lui confère les indications suivantes:

estomac - foie - voies biliaires



Buvez-en régulièrement mais modérément;

VICHY

c'est sérieux.

Source des Célestins: Hôpital-Grande Grille sous contrôle médical

Eau minérale alcaline fluorée naturelle



DISTRIBUTION 2

Une chance à saisir!

48.-



Une demi-heure de bronzage intensif, un après-midi de farniente ou à lire un bon bouquin; les vacances, pour beaucoup c'est le repos, c'est savoir prendre son temps. Migros vous aide, à sa façon, à passer les vacances dont vous avez envie.

Fauteuil Relax.
Coussin en mousse de 5 cm d'épaisseur, forme anatomique. Armature en tube d'acier galvanisé. 5 positions possibles. 48.-



MIGROS
Prix. Qualité. Choix.

OFFRES D'EMPLOIS

Personnes de confiance trouveraient places stables comme

mécanicien de précision

pour l'entretien d'outillages et de machines automatiques

régleur de machines

connaissances mécaniques souhaitées.

Activités intéressantes et variées pour candidats qualifiés et dynamiques, capables de travailler de manière indépendante. Frontaliers acceptés.

Prendre rendez-vous par téléphone au 039/22 14 57.



J. BONNET & Co.
Fabrique de boîte or et bijouterie
141, Numa - Droz tél. 22.22.25
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir

téléphoniste-réceptionniste

jeune et dynamique, connaissant la dactylographie.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous.

Nous cherchons

CHEF DE RAYON

pour notre département papeterie-librairie

connaissant bien la branche et ayant de l'expérience dans la conduite du personnel.

Nous offrons:

- une rémunération intéressante
- les possibilités d'avenir d'un groupe en pleine expansion
- des avantages sociaux d'avant-garde.

Adresser offres ou téléphoner au 039/23 25 01 au chef du personnel des grands magasins

printemps

Ni trop ni trop peu de protéines:
voilà le secret des repas amaigrissants complets
Naturel Léger du Dr Koussa et Dr Koussa Drink

Savoureux - rassasiants - bienfaits!
Il suffit de les délayer dans l'eau froide ou chaude.
En vente dans les pharmacies, drogueries et magasins d'aliments diététiques.



Dr Koussa: le programme amaigrissant équilibré
Milupa SA 1564 Domdidier

Températures en hausse!
Prix Usego à la baisse.

Actions Usego du 19 au 31 mai 1980

Action Usego
Multi Niaxa
en nouveau box de 5 kg
13.80 net



Action Usego
Sirup de framboises Tip-Top
bouteille d'1 litre
2.95 net plus dépôt



Action Usego
Beefsteak haché Roco
dans une sauce de rôtî ménagère, boîte de 310 g
2.50 net



Action Usego
Dash double actif
pour toutes températures, tambour de 5 kg
14.45 net



Action Usego
Kressi aux herbes
vinaigre de vin, bouteille d'1 litre
1.65 net



Action Usego
Arôme Maggi No. 3
liquide, 250 g
1.95 net



Action Usego
Petits pois et carottes Hero
moyens, boîte de 870 g, poids égoutté 540 g
2.25 net

Action Usego
Mars
3 barres, 150 g
1.- net

Bon!

Une surprise supplémentaire de la part de vos détaillants Usego: contre remise de ce bon, vous obtiendrez une remise de Fr. 1.- sur un tambour de Dash de 5 kg. Fr. 13.45 au lieu du prix action de Fr. 14.45.

Valeur Fr. 1.-

Remplir, découper et donner à la caisse lors de votre prochain achat (Valable du 19 au 31.5.1980). IMP

Nom _____

Adresse _____

Usego Le plaisir de la fraîcheur quotidienne.

Inouï: nos offres choc!!

Vite chez votre concessionnaire Ford! D'abord parce qu'il vous attend avec une offre de reprise inouïe, quelle que soit la marque de votre voiture. Et ensuite parce que chaque Ford vous offre une contre-valeur maximale, basée sur la qualité allemande. Alors - ne perdez pas une seconde!

Ford Fiesta

La plus sobre voiture allemande à essence. Riche équipement: essuie-glace/lave-glace arrière, servo-frein, phares à iode, appuis-tête, traction avant, hayon. Avec moteur de 1 litre:

9 990 francs



Ford Escort

La berline allemande aux triomphes sportifs inégalés. Puissance: jusqu'à 110 ch. En version 1300 avec équipement complet:

9 870 francs



Ford Capri

Les sportives Ford par excellence. Puissance: jusqu'à 114 ch. Vaste hayon et sièges arrière rabattables. En luxueuse 1600 L (plus de 160 km/h):

13 500 francs



Ford Taunus

La berline familiale préférée en Europe et en Suisse. 4-cylindres particulièrement sobres, grâce au carburateur à venturi révolutionnaire. V6 souple et discret en option avantageuse. Avec moteur de 63 ch:

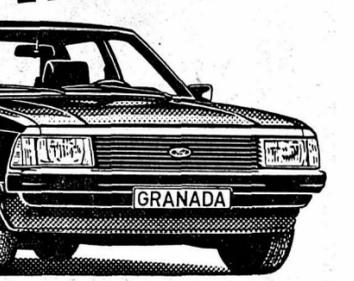
11 990 francs



Ford Granada

Agrément d'élite grâce à l'essieu arrière à leviers obliques et au luxueux confort intérieur. Moteur de 101 à 160 ch. Granada 2 litres avec équipement complet:

14 730 francs



Vite chez Ford!!



Sécurité comprise.

Garage des Trois-Rois S.A.
J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92 - Serre 102
Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01
Le Loclé: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

publizeo



MURSEC®

PENSEZ-Y!...

Utilisez les éléments Mursec pour la réalisation simple, rapide et sans mortier de murets de jardins esthétiques.

BTR PREBETON S.A.
Materiaux de construction

Mursec est un élément en béton. Il doit être partagé en deux parties avant sa pose. La face extérieure a l'aspect de la pierre naturelle. Mursec est fabriqué en gris béton ou en couleur «ocre». Éléments de 8 et de 16 cm. de hauteur.

NOM _____
PRÉNOM _____
PROFESSION _____
RUE ET No. _____
NP/LOCALITÉ _____
AUTRE PROSP. DÉSIRÉ _____

Zone industr. de Bois-Genoud · 1023 Crissier · Tél. 24 766 · Tél. (021) 34 97 21



ENTREPRISE DE GÉNIE CIVIL
à Neuchâtel
cherche pour
date à convenir

UN COMPTABLE

pour:

- gestion débiteurs et fournisseurs
- comptabilité de consortium
- gestion du personnel horaire
- contrôle des prix de revient
- travaux administratifs divers

La connaissance de l'italien ou de l'espagnol ainsi qu'une première expérience dans la branche seraient appréciables.

Prrière d'adresser les offres détaillées à la direction de l'entreprise H. Marti SA, Bourgogne 4, 2006 Neuchâtel.

CORNU & Cie SA

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

ouvrières

habiles et consciencieuses pour divers travaux propres en atelier.

Se présenter
Rue Stavay-Mollondin 17 ou
téléphoner au 039/23 11 25

OFFRES D'EMPLOIS

ENTREPRISE JEAN ARNET
rue de la Paix 71
cherche

aide-ferblantier

en installations sanitaires et chauffage.

Place stable.

Tél. (039) 22 25 55 ou (039) 22 41 93.

GARDE-FRONTIERE



un métier intéressant et varié, offrant des responsabilités et une activité indépendante au grand air!
Demandez notre prospectus détaillé à l'une de nos directions d'arrondissement des douanes:

4010 Bâle
8201 Schaffhouse
7001 Coire

6901 Lugano
1001 Lausanne
1211 Genève 11

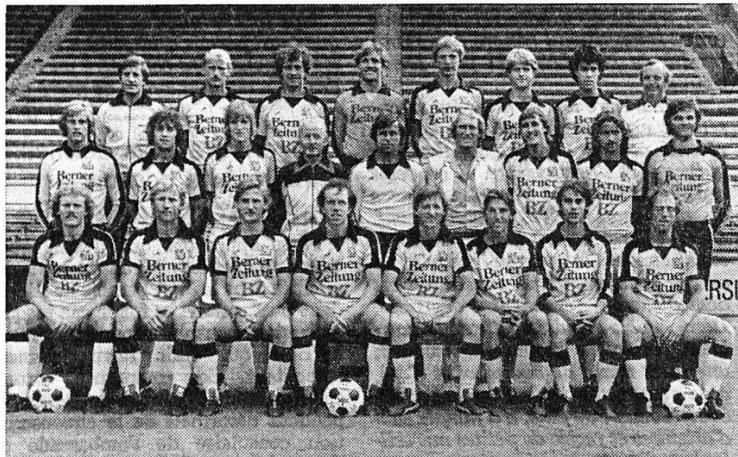
Veillez m'envoyer des précisions sur la profession de garde-frontière. NE 1
Nom et prénom: _____
Adresse: _____
No postal/Lieu: _____

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Finale de la Coupe de Suisse de football lundi, à Berne

40.000 personnes pour le choc Sion - YB?

Le FC Sion et les Young Boys seront aux prises pour la traditionnelle Fête du football suisse, la finale de la Coupe, lundi de Pentecôte à 14 h. 30 au stade du Wankdorf. Pour les entraîneurs Timo Konietzka et Daniel Jeandupeux, cette finale coïncidera également avec des adieux puisque tous deux quitteront leur club pour Zurich la saison prochaine, Jeandupeux au FC Zurich et Konietzka aux Grasshoppers. Pour l'entraîneur séduois, la qualification pour le tour final est déjà en soi une consécration. Timo Konietzka par contre, après avoir évité avec peine la relégation, aimerait bien clore son passage à Berne par une victoire en Coupe.



Young Boys: se racheter après une piètre saison en championnat. (Bélino AP)

Cette finale entre Young Boys, vainqueur à cinq reprises du trophée (1930, 1945, 1953, 1959 et 1977) et le FC Sion, gagnant par deux fois (1965 et 1974) représente une bonne affiche. Près de 20.000 billets ont déjà été vendus et une affluente de 40.000 spectateurs ne serait pas surprenante. Pour atteindre l'ultime stade de la compétition, les deux équipes ont éliminé au moins trois niveaux de LNA.

Le FC Sion, après avoir dû jouer les prolongations en seizième de finale contre le FC Berne (3-2), a signé un premier exploit au tour suivant en tenant les Grasshoppers en échec sur leur terrain (3-3) et en gagnant le tir des pénalités. En quarts de finale, une victoire en Valais sur Lucerne (4-1) ouvrait la porte des demi-finales où les Séduois ont à nouveau bousculé la hiérarchie en dominant le FC Servette, tenant du trophée, au stade de Tourbillon (2-1).

Les Young Boys ont également connu des problèmes au premier tour, contre Estavayer, club de deuxième ligue (1-0), avant de battre au Wankdorf le FC Bâle (2-0), puis de s'imposer à deux reprises à l'extérieur sur le score de 1-0, à Neuchâtel contre Xamax et à Genève aux dépens de Chênois. Ainsi, les Young Boys obtenaient à nouveau le droit de disputer une finale qu'ils n'avaient perdue que lors du deuxième match l'an dernier face au Servette (2-3). Quant à Sion, il se rendit pour la dernière fois au Wank-

dorf en 1974. Il s'était alors imposé 3-2 aux dépens de Neuchâtel Xamax.

OPTIMISME DANS LES DEUX CAMPS

Les deux entraîneurs font preuve d'optimisme en prévision de cette finale. Ainsi, Daniel Jeandupeux estime que l'avantage du terrain n'aura pas une action déterminante sur le déroulement de la partie. Qualifiés pour le tour final, les joueurs séduois pourront œuvrer en toute décontraction et ils semblent d'ores et déjà assurés de bénéficier de l'appui d'une forte cohorte de supporters. Quant aux Young Boys, ils seront extrêmement motivés: une participation à la Coupe des vainqueurs de Coupe la saison prochaine

Avec les juniors du FC La Chaux-de-Fonds

Voici les résultats enregistrés le week-end dernier par les juniors du FC La Chaux-de-Fonds:

Inter A1: La Chaux-de-Fonds - Lausanne Sports 1-1. - **Inter B1:** La Chaux-de-Fonds - Subingen 4-1. - **Inter C1:** Soleure - La Chaux-de-Fonds 2-14. - **D Talents:** La Chaux-de-Fonds - Bâle 0-0. - **Ea Talents:** Aarau - La Chaux-de-Fonds 1-0. - **Eb Talents:** Aarau - La Chaux-de-Fonds 5-0.

Neuchâtel Xamax en pleine mutation

Chacun parmi les plus fervents partisans de Neuchâtel Xamax se rappelle que la dernière assemblée générale - en avril écoulé - avait donné carte blanche au Comité central (placé sous la présidence de M. Gilbert Facchinetti) de promouvoir une nouvelle structuration de l'association.

C'est maintenant chose faite puisque les trois organes destinés à assurer l'animation de la société ainsi que le bon fonctionnement de ses diverses composantes sont non seulement désignés, mais se trouvent désormais en activité, en intense activité, devrions-nous dire.

Trois commissions coiffent désormais toutes les activités - tant sportives qu'extra-sportives - du club du chef-lieu. Il s'agit de la Commission administrative placée sous la présidence de M. Claude Debrot, de la

Commission sportive dont la conduite est assumée par M. André Calame (jusqu'ici président de la section des juniors) et de celle des relations publiques dont le Dr André Porchet assure la bonne marche.

Les présidents de ces trois organes ainsi que leurs adjoints respectifs (soit MM. F.-E. Moulin, J.-Cl. Facchinetti et Fr. Beljean) forment le nouveau Comité directeur au côté de MM. Gilbert Facchinetti - président central - Roger Prébandler et Henri-Louis Perrin - vice-présidents.

Le but de cette restructuration réside dans la recherche d'une efficacité accrue à tous les niveaux. Aussi est-il à souhaiter que les objectifs visés enregistrent, à brève et moyenne échéances, les résultats escomptés tant dans le domaine sportif que dans celui des finances.

Les Hollandais pour le championnat d'Europe

Jan Zwartkruis, l'entraîneur national hollandais, a désigné les 22 joueurs qui représenteront la Hollande dans le tour final du championnat d'Europe, le mois prochain en Italie. Dans sa liste des «22», on retrouve huit anciens vice-champions du monde de 1978. Parmi eux, le capitaine Ruud Krol, Arie Haan, René van de Kerkhof et Johnny Rep avaient déjà pris part au tour final de la Coupe du monde 1974. D'ici le début du tour final, les sélectionnés, après un camp d'entraînement, disputeront trois matches de préparation, deux en Autriche et un troisième contre Udinese.

Voici les 22 sélectionnés: **Gardiens:** Piet Schrijvers (Ajax), Wim Doerburg (NAC Breda).

(Sparta Rotterdam), Hans Van Breukelen (FC Utrecht). **Défenseurs:** Ben Wijnstkers (Feyenoord), Ruud Krol (Ajax/Vancouver), Michel van de Korp (Feyenoord), Jan Poortvliet (PSV Eindhoven), Ernie Brandts (PSV Eindhoven), Huub Stevens (PSV Eindhoven), Hugo Hovenkamp (Alkmaar). **Milieu de terrain:** Romeo Dan (Twente Enschede), Dick Schoenaker (Ajax), Willy van de Kerkhof (PSV Eindhoven), Frans Thijssen (Ipswich Town), Arie de Hann (Anderlecht), Jan Van Deinsen (Feyenoord). **Attaquants:** René van de Kerkhof (PSV Eindhoven), Johnny Rep (Saint-Etienne), Dick Nanninga (Roda Kerkrade), Kees Kist (Alkmaar), Adrie Koster (PSV Eindhoven).

ne pourrait en effet qu'être bénéfique à un club qui se débat présentement avec de grosses difficultés de trésorerie.

EQUIPES PROBABLES

Young Boys: Eichenberger; Conz, Weber, Feuz, Brechbuhl; Zwygart, Hussner, Brodard, Ludi; Schoenberger, Muller.

Sion: Pittier; Geiger, Isoz, Balet, Valentini; Mathez, Cernicky, Richard, Bregy; Brigger, Luisier.

Arbitre: Otto Isler (Zurich).
Stade du Wankdorf de Berne, coup d'envoi 14 h. 30 le lundi de Pentecôte 26 mai.



Sion prêt pour une troisième victoire en Coupe. (Bélino AP)

Championnat de l'Association cantonale neuchâteloise de football

Sprint final dans la plupart des groupes

Au cours du week-end dernier, aucune surprise de taille n'a été enregistrée. La logique a été respectée si bien que par rapport à la semaine dernière les classements ne subissent pratiquement aucune modification. Cressier Ia, à l'heure actuelle, est la seule équipe qui a déjà obtenu sa qualification pour les finales pour l'ascension en troisième ligue. Dans les autres groupes, la suspense demeure. Il faudra donc attendre les rencontres du prochain week-end pour en savoir plus. Classement:

GRUPE I

1. L'Areuse Ia, 20 matchs et 37 points; 2. Bôle Ia, 20-33; 3. Comète

3e ligue jurassienne

Mardi soir, Le Noirmont et Courtételle ont fait match nul 2 à 2, alors qu'aux Breuleux, l'équipe locale a été battue par Glovelier sur le score de 2 à 1. Ainsi, les Brelozziens n'ont pas obtenu le point qui aurait assuré leur place en 3e ligue. Ils devront attendre le dernier match qui les opposera à Rebeuvelier, un autre club mal placé. Le Noirmont a consolidé sa position en tête du classement. Il compte un point d'avance sur Bassecourt. Les autres formations ne sont plus dans la course au titre. Celui-ci sera attribué ce week-end à l'issue de la grande finale de ce championnat, Bassecourt - Le Noirmont. Le responsable du calendrier, M. Gunzinger, n'aurait véritablement pas pu mieux faire pour conserver l'intérêt de la compétition jusqu'au bout. Un résultat nul suffit aux Francs-Montagnards.

Championnat jurassien de tennis

Parfaitement organisé par le Tennis-Club de La Neuveville et plus particulièrement par Me Charles Antonioli, le championnat jurassien 1980 a pris un excellent départ sur tous les courts du Jura. Les matchs des tours préliminaires n'ont pas donné lieu à de grandes surprises et la logique a généralement été respectée. En voici les résultats:

SIMPLE MESSIEURS D

1er tour: M. Brunner (Malleray) - R. Cielbala (Moutier) 6-3, 6-2; J.-P. Schwab (Moutier) - G. Joray (Courrendlin) 7-6, 6-3; R. Kælin (Mont-Soleil) - D. Evard (Porrentruy) 6-1, 6-0; D. Mæusli (Porrentruy) - M. Feigenwiter (La Neuveville) 6-3, 5-7, 6-4; D. Vecchi (Tavannes) - G. Châtelain (Tramelan) 6-1, 3-6, 6-4; G. Thomet (Malleray) - R. Broggi (Delémont) 6-7, 7-5, 6-4; M. Maître (Moutier) - G. Voyame (Delémont) 6-7, 6-1, 7-5; A. Bloch (La Neuveville) - C. Siegenthaler (Courrendlin) 7-6, 1-6, 6-2; O. Cortat (Courrendlin) - P. Erard (Saignelégier) 7-5, 6-2; R. Candolfi (Moutier) - G. Paratte (Porrentruy) 7-6, 6-3; C. Ackermann (Tavannes) - O. Walther (Tavannes) 6-4, 6-2; R. Brin (Mont-Soleil) - C. Sommer (Porrentruy) 6-3, 1-6, 6-4; G. Salm (Courrendlin) - G. Carnal (Courrendlin) 6-2, 1-6, 6-4; H. Wacongne (Porrentruy) - F. Bassin (Tramelan) 6-4, 6-4; F. Vernez (Malleray) - J. Schmid (Nods) 6-1, 6-2; N. Chiesa (Mont-Soleil) - H. Kolzer (Courrendlin) 6-3, 6-4; C. Conrad (Porrentruy) - P. Fehlmann (Mont-Soleil) 6-2, 6-0; S. Carron (Moutier) - P. Charpillod (Tavannes) 6-4, 6-2; C. Zaug (Moutier) - F. Muehlethaler (Courrendlin) 6-1, 6-3; Y. Rougemont (Moutier) - B. Welti (Delémont) 6-0, 6-0.

DOUBLE MESSIEURS

1er tour: Hanser/Mahon (Delémont) - Klopfenstein/Hostettler (Tavannes) 6-2, 6-4; Castek/Raselli (La Neuveville) - Renevey/Kleiber (Delémont) 7-6, 6-3; Chevalier/Bœgli (Moutier) battent Moritz/Schindelholz (Delémont) par w.o.

IIB, 21-27; 4. NE Xamax III, 21-27; 5. Espagnol Ia, 21-26; 6. Buttes Ia, 21-23; 7. Corcelles II, 19-18; 8. Serrières II, 20-18; 9. Auvernier, 20-16; 10. Colombier IIB, 21-15; 11. Noiraigue, 21-4; 2. Gorgier Ib, 21-2.

GRUPE II

1. Hauterive II, 20 matchs et 34 points; 2. Salento, 21-32; 3. Gorgier Ia, 21-31; 4. Béroche II, 21-29; 5. St-Blaise II, 21-28; 6. Corailod IIB, 21-25; 7. Châtelard II, 21-19; 8. Colombier Ia, 19-16; 9. Bôle IIB, 21-16; 10. Espagnol Ib, 21-10; 11. Comète Ia, 20-6; 12. Chaumont Ib, 19-0.

GRUPE III

1. Cressier Ia, 19-36; 2. Chaumont Ia, 18-28; 3. Cortailod Ia, 18-25; 4. Dombresson Ia, 19-25; 5. Pal Friul, 19-19; 6. Marin III, 20-18; 7. Le Landeron II, 19-15; 8. Lignières II, 19-14; 9. Helvetia II, 19-12; 10. Cressier Ib, 19-10; 11. Cornaux II, 18-6.

GRUPE IV

1. Les Ponts Ia, 16 matchs et 31

points; 2. La Sagne Ia, 16-31; 3. Blue Stars Ia, 18-27; 4. St-Sulpice, 18-22; 5. Coffrane, 17-24; 6. Les Brenets Ia et Les Geneveys-sur-Coffrane, 18-22; 7. La Chaux-de-Fonds II, 15-20; 7. Les Ponts-de-Martel Ib, 16-14; 8. Dombresson Ib, 17-11; 9. Les Bois Ib, 17-9; 10. Floria IIB, 16-6; 11. La Sagne IIB, 15-4.

GRUPE V

1. Sonviller Ia, 17 matchs et 27 points; 2. Fontainemelon II, 17-25; 3. Coffrane, 17-24; 4. Les Bois Ia, 15-21; 5. Etoile II, 14-20; 6. Centre Espagnol et Ticino II, 15-17; 8. Le Parc II, 15-7; 9. Les Brenets Ib, 12-6; 10. Sonviller Ib, 15-4; 11. Les Bois Ic, 15-1.

GRUPE VI

1. Floria Ia, 17 matchs et 28 points; 2. St-Imier II, 18-24; 3. Superga II, 16-23; 4. Les Bois Ia, 15-21; 5. Etoile II, 14-20; 6. Centre Espagnol et Ticino II, 15-17; 8. Le Parc II, 15-7; 9. Les Brenets Ib, 12-6; 10. Sonviller Ib, 15-4; 11. Les Bois Ic, 15-1.

Au meeting de natation de Renens

La Chaux-de-Fonds en évidence

Le week-end dernier, lors du 10e meeting Renens-Jeunesse, les nageurs chaux-de-fonniers se sont brillamment comportés. Ils ont réussi d'excellents temps, ce qui laisse bien augurer de cette saison. 29 clubs ont pris part à cette compétition. A signaler que les membres du Club de natation de La Chaux-de-Fonds ont remporté deux médailles d'or par Sylvia Sigona qui

s'est imposée en catégorie Jeunesse 2 au 100 mètres dos en 1'16"78 (nouveau record du club) et au 100 mètres crawl en 1'08"08. Pour sa part, toujours dans cette catégorie, Cilgia Benoit a glané deux médailles d'argent. Elle a en effet terminé à la deuxième place du 100 mètres dos en 1'23"15 et deuxième du 100 mètres crawl en 1'10"11. Enfin, Nathalie Chaboudez a décroché une médaille de bronze au 100 mètres dauphin en 1'22"89.

AUTRES RÉSULTATS

Juniors filles: Corinne Scheidegger, 4e au 100 m. dos en 1'22"10; Valérie Huguenin, 5e au 100 m. dauphin en 1'20"18; Nicole Vuilleumier, 1'48"77 au 100 m. brasse. - **Jeunesse I filles (1965):** Dominique Stehlin, 6e au 100 m. dos en 1'25"32; Florence Chitacumbi, 1'44"34 au 100 m. brasse; Dominique Christen, 1'28"15 au 100 m. crawl. - **Jeunesse I garçons (1965):** Laurent Cuenat, 1'08"29 au 100 m. crawl. - **Jeunesse II filles (1966):** Laurence Huguenin, 1'30"85 au 100 m. dos. - **Jeunesse II garçons (1966):** Gabriel Messmer, 1'27"32 au 100 m. dos. - **Jeunesse II filles (1967):** Elisabeth Abela, 1'30"70 au 100 m. dos; Nicole Cacciola, 1'41"43 au 100 m. brasse; Nathalie Bise, 1'49"25 au 100 m. brasse. - **Jeunesse II garçons (1967):** Patrick Jacot, 1'57"66 au 100 m. dos. - **Jeunesse III filles (1969):** Sylvie Cacciola, 1'58"26 au 100 m. brasse; Deborah Piccolo, 1'53"51 au 100 m. dos; Natacha Pellaton, 2'01"14 au 100 m. dos. - **Jeunesse III garçons (1969):** Vincent Pellet, 1'50"16 au 100 m. brasse; Roberto Sigona, 1'39"12 au 100 m. dos.

Concours hippique du Plan Jacot

Chaux-de-Fonniers en évidence

Lors du concours hippique qui s'est déroulé au Plan Jacot, les cavaliers chaux-de-fonniers se sont bien comportés. En catégorie R III 2, Robert Rais a pris la première place alors que Walter Steiner s'est classé au troisième rang. Pierre Schneider, en catégorie R II, s'est imposé de fort belle manière. Enfin, en catégorie R I, la première place a été remportée par Thierry Johnner.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes une entreprise qui développe et fabrique des appareils mécaniques de précision pour des besoins adaptés aux problèmes spécifiques de nos clients, la plupart à l'étranger.

Nous cherchons à engager un **collaborateur**

TECHNICO-COMMERCIAL

pour entretenir et développer les liaisons avec notre clientèle ainsi que pour participer à l'élaboration de nouveaux produits.

Profil souhaité: — formation d'ingénieur ou équivalente
— maîtrise des langues: anglais, allemand, français
— entrentent
— talents d'organisation
— pouvant travailler de manière indépendante

Les candidats intéressés à faire partie d'une PME appartenant à un grand groupe industriel sont priés d'adresser leur offre détaillée à:
RELHOR SA, 74, rue du Locle,
2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/26 01 44

LE TECHNICUM NEUCHÂTELOIS

offre à tout titulaire d'un certificat fédéral de capacité dans le domaine concerné, de se perfectionner en devenant

technicien constructeur

- EN ÉLECTRONIQUE
- EN MÉCANIQUE
- EN MICROTÉCHNIQUE
- EN RESTAURATION D'HORLOGERIE ANCIENNE

Début des cours: rentrée scolaire, 18 août 1980.

Durée des cours: 2 ans, à plein temps.

Renseignements et inscriptions: au secrétariat du Technicum Neuchâtelois

- établissement du Locle, pour technicien en électronique
- établissement de La Chaux-de-Fonds pour technicien en mécanique, en microtechnique et en restauration d'horlogerie ancienne.

Délai d'inscription: 31 mai 1980.

Le directeur général:
P. Steinmann

Grand garage du haut du canton cherche pour entrée à convenir

chef de magasin

des pièces détachées.

Faire offres sous chiffre NV 13107 au bureau de L'Impartial.

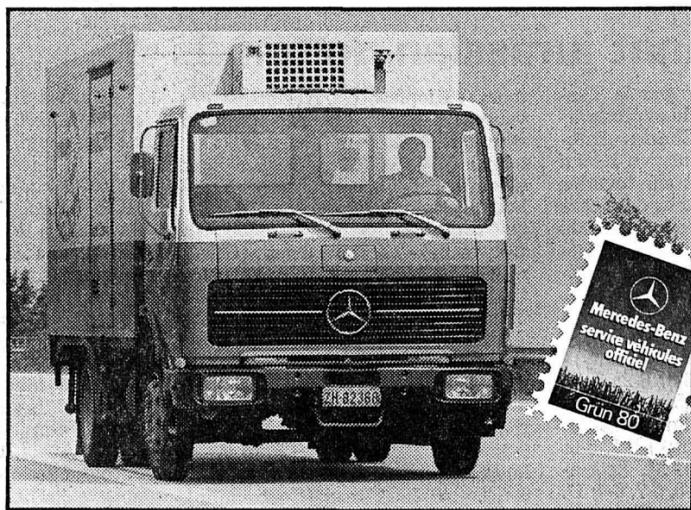
Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir

sommelière

très bonnes conditions.
Horaire selon entente.
Si nécessaire chambre à disposition.

Prendre rendez-vous ou téléphoner au No (039) 26 06 98, Hôtel de la Croix-Fédérale, Le Crêt-du-Locle.

Pourquoi les véhicules de distribution les plus vendus portent-ils l'étoile Mercedes?



Parce que Mercedes-Benz propose, de 6 à 14 tonnes, plus de 128 types de véhicules différents: le véhicule approprié à chaque cas, également disponible avec boîte automatique à 4 rapports et suspension pneumatique. Parce que chez le plus grand constructeur de véhicules utilitaires d'Europe, sécurité et confort, longévité et stabilité, rentabilité et fiabilité sont offerts en série. Et parce que Mercedes-Benz accorde autant

d'importance aux prestations d'assistance qu'à la technique.

Fiez-vous à nous. Nous vous fournissons volontiers tout renseignement concernant les véhicules de distribution les plus vendus en Suisse.
Mercedes-Benz.
Votre bonne étoile sur toutes les routes.



Schweingruber SA

Rue Charles L'Eplattenier, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. 038 57 11 15

La Chaux-de-Fonds: Paul Ruckstuhl SA, Rue Fritz Courvoisier 54, Tél. 039 23 52 22.

P. Steulet SA

2764 Courrendlin
Tél. 066 35 55 33

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Un joyau pour le naturaliste: la tourbière des Pontins

Samedi 10 mai, par un temps enfin souriant et parmi les jonquilles en fleurs, les membres du Cercle d'études scientifiques de la Société jurassienne d'Emulation se sont retrouvés pour une visite de la tourbière des Pontins. C'est ainsi que plus de vingt participants ont suivi avec un intérêt soutenu, en salle d'abord, sur le terrain ensuite, un exposé fort bien documenté présenté par MM. Philippe Cornali et Alexandre Buttler, auteurs d'un travail de licence remarqué sur cette région-travail honoré par l'Université de Neuchâtel du prix Henri Spinner.

La tourbière des Pontins fut intensément exploitée jusqu'à une époque récente pour le chauffage - dernière guerre - et l'horticulture. Il en reste cependant quelques parcelles intactes du plus haut intérêt, heureusement. Dans les secteurs où l'on a raclé mécaniquement la tourbe jusqu'à la marne sous-jacente, la végétation est actuellement fortement dégradée. Dans la plus grande partie de la tourbière, exploitée moins intensément, une forêt mixte de bouleaux et d'épicéas s'est reconstituée. Seul le secteur ouest, couvert de pins, n'a jamais subi d'atteintes et recèle de petites merveilles botaniques.

Par une étude géologique, hydrologique et phytosociologique poussée, les deux conférenciers ont pu cerner le déséquilibre constaté dans la tourbière actuelle et proposer des solutions permettant de recréer localement des conditions favorables à une reconstitution du haut-marais.

Lorsque ce pas sera franchi, ce qui est souhaitable, un domaine important pour l'observation scientifique future se trouvera créé.

Une fois de plus, ce genre de colloque aura permis à de jeunes biologistes de nous faire connaître un aspect des richesses naturelles de notre pays. (pr)

Citoyens français domiciliés dans le Jura bernois

Berne remplace Bâle

Nous apprenons que depuis quelques semaines les citoyens français domiciliés dans le Jura bernois ne dépendent plus comme ce fut le cas jusqu'à présent du consulat général de France à Bâle qui était territorialement compétent. Ces communes, comme celles de tout le canton de Berne dépendent désormais de la circonscription consulaire de l'ambassade de France à Berne. (kr)

CANTON DE BERNE

Economie bernoise

Bonne marche des affaires

Les services responsables du développement de l'économie bernoise viennent de publier leur rapport sur l'évolution de la conjoncture, tourisme compris, dans le canton au cours du premier trimestre de 1980. L'analyse se base sur une enquête menée auprès de 125 entreprises du canton occupant au total 27.000 salariés.

Les entreprises industrielles consultées signalent une «nette amélioration» de la marche des affaires pendant les trois premiers mois de l'année. En mars, on a même enregistré le meilleur résultat jamais atteint depuis que l'on procède à ces enquêtes sur la conjoncture (été 1976).

Cette évolution réjouissante est due principalement aux résultats relevés

dans la métallurgie, l'horlogerie, les arts graphiques, le secteur du bois, ainsi que l'industrie des textiles et de l'habillement. Tandis que la production de l'industrie des machines et appareils est demeurée stagnante, la branche de l'alimentation et des boissons et tabacs a été la seule à signaler un résultat négatif.

Environ 80 pour cent des entreprises estiment que leurs carnets de commandes sont suffisamment bien fournis. Dans la plupart des cas, les stocks de produits finis semblent également donner satisfaction aux entreprises. Cette évolution devrait se poursuivre au cours du deuxième trimestre de 1980. Certaines branches s'attendent même à un nombre accru de commandes et envisagent d'augmenter le volume de production. (ats)

Forces motrices bernoises

Bénéfice net inchangé en 1979

Pour 1979, le compte de résultat des Forces motrices bernoises (FMB) se solde par des dépenses de 528 millions de francs (1978: 506 millions), après amortissements et provisions, tandis que les recettes se chiffrent à 540 millions (518). Il en résulte un bénéfice net inchangé par rapport à l'exercice précédent de 11,7 millions de francs. Le Conseil d'administration proposera, le 13 juin prochain à l'assemblée générale de verser aux actionnaires un dividende de 8% (9,6 millions). Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue jeudi à Berne, le Directeur des FMB a également abordé des questions de politique énergétique. Les FMB table, pour les années 80, sur une augmentation annuelle de 3% de la consommation en électricité, ceci au vu de la tendance accrue manifestée par les ménages à recourir à l'électricité en matière de chauffage. Les FMB estiment que, en 1990, les 10% des ménages de notre pays seront équipés d'une installation de chauffage électrique.

Selon le nouveau président de la Direction, M. Rudolf von Werdt, l'augmentation des tarifs, devenue effective le 1er octobre de l'année passée, devrait se répercuter favorablement sur les recettes. Les FMB étudient actuellement la possibilité de corriger le tarif de nuit. Au chapitre des recettes, les 87% reviennent au service de l'énergie, les 5% aux installations, alors que diverses participations figurent au solde. Les besoins d'énergie ont été couverts pour 41% par le nucléaire. (31% ont été fournis par la centrale de Muehleberg et les 10% par celle de Fessenheim en Alsace). Les investissements de l'ordre de 64 millions de francs qui ont été couverts par des fonds propres, sont en grande partie consacrés à la modernisation d'usines hydrauliques existantes (actuellement Kallnach et Spiez).

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Plusieurs questions de politique énergétique ont également été abordées. Les FMB ont calculé que la future application de la «loi fédérale

concernant la responsabilité civile dans les cas de dommage nucléaire» ferait «grimper» le montant des primes d'assurances de 600.000 à 2,5 millions de francs. En ce qui concerne la centrale nucléaire de Graben, la validité juridique de l'autorisation de site délivrée en 1972 et cédée par les FMB à la SA de Graben sera éludée au cours de l'actuelle procédure d'autorisation qui est entrée dans sa phase finale (la demande dite d'autorisation générale a été déposée à fin 1979). Les dispositions de la loi sur l'énergie atomique ont-elles été violées? Telle est la question. Les FMB qui détiennent les 58% du capital-actions de la SA de Graben ont investi jusqu'à présent 290 millions dans le projet de la centrale nucléaire de Graben. (ats)

Chronique horlogère

Extension de Longines électronique en Europe

Le département d'électronique industrielle de la compagnie des montres Longines vient de conclure un important contrat avec la firme britannique Kendata Peripherals, aux termes duquel cette dernière assurera la distribution du produit non-horloger conçu et réalisé par Longines dans le domaine de la lecture optique.

En effet, parallèlement à son activité horlogère traditionnelle, l'entreprise développe et commercialise une gamme de lecteurs optiques destinés à la rationalisation et l'automatisation de la saisie de données. Le contrat, signé récemment à Saint-Imier, représente une nouvelle étape dans l'extension du réseau de vente en Europe, sur les marchés de la péri-informatique.

D'ores et déjà, quelque vingt systèmes Longines sont en application en Grande-Bretagne. La collaboration de Kendata Peripherals comporte également l'assistance de la clientèle, tant sur le plan du choix de l'application que sur celui de l'entretien des installations. (comm.)

• CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

Centre de loisirs des Franches-Montagnes: un grand pas

Une importante assemblée a réuni mercredi soir, aux Breuleux, les actionnaires de la Société d'étude du Centre de Loisirs des Franches-Montagnes, sous la présidence de M. Pierre Christe. La salle de l'Hôtel de la Balance avait peine à contenir les très nombreux participants, parmi lesquels, relevons la présence de M. Jean-Pierre Beuret, président du Gouvernement jurassien, les représentants des communes franches-montagnardes, des sociétés et entreprises de la région.

Dans un rapport détaillé, le comité a rendu compte de ses travaux et présenté un avant-projet dont le devis de construction s'élève à 9.020.000 francs. Le projet financier prévoyant un capital action de 450.000 francs, constitué par une souscription publique et tenant compte des prêts et subsides d'Etat, des emprunts bancaires révèle un déficit annuel de 646.695 francs. Cette charge s'avère d'emblée insupportable pour les communes des Franches-Montagnes.

UNE AUBAINE POUR LES FRANCS-MONTAGNARDS

Les Coopératives Migros entendent marquer, par un geste tangible, l'entrée en souveraineté du nouveau canton. Dans cet objectif et à la demande du Gouvernement jurassien par l'intermédiaire de M. Beuret, une aide financière pourrait être consentie en vue de l'implantation d'un Centre de Loisirs aux Franches-Montagnes. M. Beuret a relevé l'apport bienvenu et important, qu'une telle réalisation, d'envergure régionale, constituerait pour le développement économique de la région.

Migros estime cependant que cette réalisation peut et doit être viable à condition de la rendre plus attractive en ajoutant aux équipements prévus, diverses installations (salle de sport, aménagement extérieur pour les familles, jeux d'enfants, place de pique-nique etc.), une circulation intérieure et extérieure bien étudiée avec restaurant au rez-de-chaussée. Elle deviendrait une réalisation au service du Jura tout entier.

Si aucun chiffre n'a encore été articulé par Migros, il a été clairement précisé qu'il s'agira, par un geste tout à fait désintéressé, de rendre supportable la charge de gestion qui restera strictement l'affaire des Franch-Montagnards.

En quelques mots, il s'agit d'une infrastructure grandiose, donnée en cadeau, et qui aurait un effet bénéfique sur le plan économique de la région (industrie du bâtiment, création de

LES EMIBOIS

Rencontre des membres du Club suisse des chiens nordiques

Une quarantaine de membres du Club suisse de chiens nordiques se sont réunis, durant le dernier week-end, dans la belle ferme du groupe scout de La Chaux-de-Fonds aux Emibois. Ils ont pu échanger leurs expériences dans le domaine de l'élevage et du dressage des chiens polaires. La rencontre s'est terminée par une randonnée au travers des pâturages jusqu'à l'étang de la Gruère. (y)

Le Gouvernement jurassien écrit au premier ministre québécois

A la suite de la consultation populaire au Québec, le Gouvernement de la République et Canton du Jura a adressé, mercredi, un message à M. René Lévesque, premier ministre du Gouvernement de la province du Québec, dans lequel il se dit convaincu «que le jour viendra où se réaliseront vos espérances pour que s'accomplisse le destin d'un Québec libre et souverain». C'est ce que révèle le Service de presse cantonal. Dans son message, le Gouvernement jurassien affirme que c'est avec une «fraternelle émotion» qu'il a pris connaissance des résultats du scrutin. «Le Gouvernement de la République et Canton du Jura, qui se souvient qu'en 1959 les habitants du Jura avaient rejeté l'idée de créer un canton pour l'approuver quinze ans plus tard, reste solidaire de votre action», peut-on encore lire dans le message. (ats)

postes de travail, apports intéressants pour l'hôtellerie et le commerce) sur le plan sportif, social, scolaire et médical.

UNE BELLE UNANIMITÉ FRANCS-MONTAGNARDE

C'est à l'unanimité que l'assemblée a décidé de poursuivre les travaux avec l'aide substantielle des Coopératives Migros, avec lesquelles, des discussions sérieuses pourront à présent être entamées.

LES MILITANTS INQUIETS

M. Jean-Louis Miserez s'est exprimé au nom des Militants franches-montagnards qui se sont déclarés favorables à l'implantation du Centre de Loisirs. Il a néanmoins fait part d'un souci concernant le développement touristique qui doit rester à la mesure du pays et contrôlé par les Franch-Montagnards.

A M. Miserez qui demandait quelques éclaircissements au sujet de l'aspect para-médical soulevé dans le rapport du comité, M. Christe a répondu qu'une Commission cantonale travaillait actuellement à l'étude d'un Centre de réadaptation médicale et qui envisagerait l'utilisation de la piscine et de certaines installations.

DU CÔTÉ CULTUREL

Dans le cadre du Centre des Loisirs, le problème culturel n'a pas été négligé. Mme Wermeille, responsable de ce point de vue, a donné rapport du travail accompli jusqu'à ce jour, c'est-à-dire: rénovation de la salle de spectacles des Breuleux, du Cinéma du Noirmont, de la Maison des Oeuvres à Lajoux; reste en projet: construction d'une halle polyvalente aux Genevez, rénovation de la salle de l'Hôtel de Ville de Saignelégier, utilisation de l'ancienne église au Noirmont.

BEAU GESTE DE SOLIDARITÉ

Le point 6 de l'ordre du jour revêtait un caractère important puisqu'il s'agissait de définir un lieu d'implantation du Centre de Loisirs.

Après études approfondies, deux endroits avaient été retenus: Saignelégier (sud de la halle cantine) et Le Noirmont (sud de la gare).

Par la voix de son maire, M. Ketterer, la commune du Noirmont a fait part de sa décision de retirer sa candidature, par souci de compréhension, de collaboration, avec un peu d'amertume, mais avec la grande satisfaction de voir un tel projet se réaliser aux Franches-Montagnes. Pour cela, il est

nécessaire que ses habitants fassent preuve de solidarité.

A l'unanimité encore, l'assemblée a opté pour Saignelégier comme lieu d'implantation du Centre.

M. Daniel Frésard, au nom de la Société de développement de Saignelégier et du Hockey-Club des Franches-Montagnes, premiers promoteurs du Centre de Loisirs, M. Simon au nom de la commune de Saignelégier ont remercié la commune du Noirmont pour sa clairvoyance et félicité l'assemblée des décisions prises.

NOMINATIONS

Afin de poursuivre les travaux, le comité devait être réélu et complété. La présidence étant vacante depuis quelque temps. M. Pierre Christe, maire des Breuleux, en a assuré l'intérim avec dynamisme. C'est donc lui qui a été nommé à ce poste. Le comité a été élu en bloc par acclamations et se compose de la façon suivante: Pierre Christe, président; Gino Crocci, secrétaire; Claude Chèvre, caissier; Pierre-Alain Taillard, Jean-Daniel Aubry, Mme J.-P. Beuret, membres; Mme C. Wermeille, représentante des femmes paysannes; M. Chenal de St-Brais, représentant du Syndicat chevalin; M. Brahier, commune de Lajoux; M. Baumann, commune des Bois; M. Guenet, commune de Muriaux; M. Zihlmann, commune de Montfaucon, ainsi qu'un représentant de la commune de Saignelégier qui reste à désigner.

L'assemblée a en outre nommé pour 2 ans, MM. Francis Arnoux, Michel Erard, Ronald Baume (suppléant) comme vérificateurs des comptes, en remplacement de MM. Xavier Jobin et Bernard Jolidon, sortants.

Aux divers, M. Christe a donné connaissance d'une demande de la part de la Société des consommatrices qui aimerait voir une ludothèque intégrée aux installations du Centre, ainsi qu'une demande émanant du groupe d'infrastructure agricole qui souhaite depuis longtemps la création d'un manège destiné aux éleveurs de la région, pour leur formation. (pf)

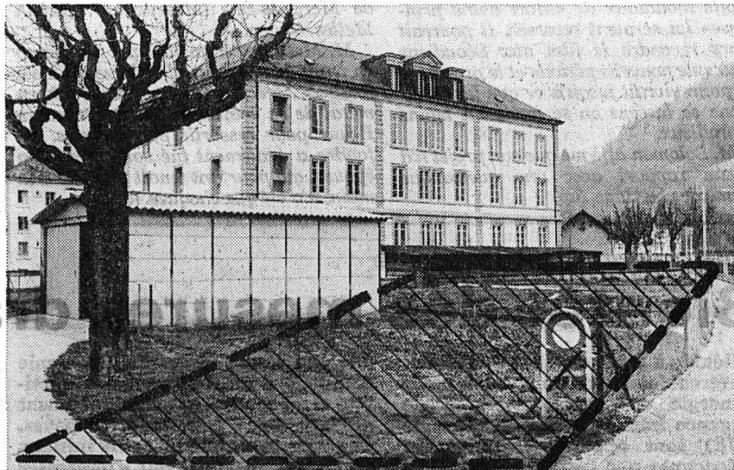
PORRENTROY

Cyclomotoriste tué

Hier vers 11 h. 45, un cyclomotoriste qui sortait de la route de Fontenais à Porrentruy s'est engagé sur la chaussée à un endroit masqué et sans visibilité. Au même instant, il a été heurté par une voiture circulant de Porrentruy à Fontenais. L'infortuné a été tué sur le coup. Il s'agit de M. Casarano Francesco, ressortissant italien domicilié à Porrentruy. (ats)

• PAYS NEUCHÂTELOIS •

Nouveau hangar pour les pompiers de Fleurier



Dans sa dernière séance, le législatif fleurisien a voté un crédit de 350.000 fr. destiné à financer la construction d'un nouveau hangar pour les pompiers. L'ancien, trop exigü et ne répondant plus aux normes en matière d'assurance contre... l'incendie, sera utilisé à l'avenir par les Travaux publics qui manquent de locaux. Le nouveau hangar s'érigera derrière le collège primaire, approximativement à l'endroit indiqué sur notre photo Impar-Charrère. Le garage de l'ambulance, à gauche, sera déplacé tandis que le couvert pour les bicyclettes devra être reconstruit ailleurs. (jjc)

LES BRENETS

MONSIEUR MARCEL STAMPFLI-SCHMID,
MONSIEUR ET MADAME JEAN-MARCEL STAMPFLI-
PERRENOUD ET LEURS FILLES,

profondément touchés par les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur deuil, remercient sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

LES BRENETS et LE LANDERON, le 23 mai 1980.

+

Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Éternel.

Lament. 111, v. 26.

Repose en paix cher époux.

Madame Willy Wicht-Membrez;
Madame Albert Chalon-Wicht et famille, à Concise;
Madame Kitty Wicht;
Madame et Monsieur Marcel Farine-Wicht;
Les descendants de feu Alfred Wicht-Gindraux;
Les descendants de feu Joseph Membrez-Hennet;
Mademoiselle Annie Hitz,
ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Willy WICHT

leur cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection jeudi, dans sa 85e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 mai 1980.

L'incinération aura lieu samedi 24 mai.

Culte au crématoire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue des Hêtres 8.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Monsieur le Dr et Madame Jean-Pierre Muhlethaler-Bussy, à Aarau;
Monsieur et Madame Jean-Claude Muhlethaler-Riedo, à Wettingen;
Monsieur Pierre Muhlethaler, à Genève;
Mademoiselle Marie-Jeanne Muhlethaler, à Berne;
Les enfants et petits-enfants de feu Emile Huguenin, à Lausanne, Lutry, Method, Exeter, Bex et Lisbonne;
Les enfants et petits-enfants de feu Edouard Muhlethaler, à La Chaux-de-Fonds, Dombresson, Colombier, Jongny, Villars s/Glâne et Fribourg,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame

Nelly MUHLETHALER-HUGUENIN

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, le 21 mai 1980, à l'âge de 85 ans.

Un service funèbre sera célébré le mardi 27 mai, en l'église de Crissier à 15 h. 30.

Domicile mortuaire: Centre funéraire de Montoie, 1007 Lausanne.

Domicile de la famille: 3, rue de la Blancherie, 1023 Crissier.

Prière de penser à Pro Senectute, ccp 10-1823, Lausanne.

J'avais mis tout mon espoir en l'Éternel et il s'est incliné vers moi. Il a entendu mon appel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille de

Monsieur William PAREL

profondément touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les prières lui ont été un précieux réconfort.

La famille de

Madame Paul TRIPET-JACOT

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à sa chère maman et grand-maman.

MONSIEUR RENÉ PARATTE

profondément touché des nombreuses marques d'affection et de sympathie reçues pendant ces jours de douloureuse séparation, remercie bien sincèrement et exprime à toutes les personnes qui l'ont entouré ses sentiments de vive gratitude.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

LE LOCLE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR ERNEST FUHRER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS DE 1908

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre et ami

André MAILLARD

Nous garderons de cet ami, le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

A Rome Un Libyen échappe à un attentat

Un restaurateur libyen de Rome, M. Salem Mohamed Fezzani, 45 ans, a échappé mercredi soir à une tentative d'assassinat perpétré par un de ses compatriotes.

L'agresseur, Mansour Mezharoni Bel Gazem, 25 ans, qui a été arrêté, avait attendu que le restaurant se vide de ses clients pour commettre son attentat. Il a tiré sur Fezzani trois coups de pistolet, sans toutefois l'atteindre. L'arme semble s'être ensuite enrayée, et l'agresseur a aussitôt pris la fuite.

Cependant, bloqué par une patrouille de police, l'homme a été arrêté et conduit à la préfecture pour interrogatoire. Les enquêteurs tentent d'établir par ailleurs l'identité de deux hommes qui l'auraient accompagné.

On rappelle que, mardi dernier, un commerçant libyen avait été assassiné à Rome, et que le crime avait été revendiqué par des «comités révolutionnaires libyens».

En deux mois, quatre ressortissants libyens passant pour des opposants du régime de Tripoli ont été tués à Rome. (afp)

Dans la région de Love Canal à Niagara Falls

L'ombre inquiétante de Seveso

Dès que le gouvernement fédéral a accepté de les reloger provisoirement, certains habitants de la région de Love Canal, à Niagara Falls (New York), contaminée par 21.000 tonnes de dangereux produits chimiques enterrés depuis 30 ans, se sont installés immédiatement à l'hôtel. Mais d'autres n'ont pas pris la chose avec la même philosophie, estimant que cela ne suffit pas.

«Le logement provisoire... nous n'en voulons pas. Ce n'est pas de cela que nous avons besoin. Nous voulons nous installer une fois pour toute», a déclaré une habitante de la région.

Le président Carter a décrété l'état d'urgence dans la région, débloquent des fonds pour permettre l'évacuation de 710 familles et le remboursement de leurs frais de logement sur un an au maximum.

M. James Marshall, responsable régional de l'Agence pour la protection de l'environnement, et Mme Judith Smith, de l'Agence fédérale d'organisation des urgences, se sont rendus sur place pour expliquer les mesures décidées, et ont commencé à organiser le relogement des habitants.

ATTENTE

Nombre des personnes concernées attendent cependant des autorités une

aide qui leur permettra de quitter définitivement la région et déclarent qu'elles en ont plus qu'assez de ce canal, de cette ville, et de cet état. «Tout ce que je veux, c'est les 28.500 dollars (la valeur reconvenue de sa maison)... et je ne reviendrai plus jamais ici», a déclaré l'un d'eux.

L'Etat de New York a dépensé 10 millions de dollars (42 millions de fr.) pour la réinstallation définitive de 239 familles qui vivaient le plus près du canal. Les autorités fédérales déclarent que de nouvelles décisions sur le relogement définitif des habitants concernés ne peuvent pas être prises avant le résultat des expériences destinées à évaluer les dangers réels encourus par la population.

LÉSIONS CHROMOSOMIQUES

Selon les résultats publiés samedi des examens pratiqués, 11 des 36 habitants qui ont été auscultés ont présenté des lésions chromosomiques. D'autres tests

sont prévus au cours des six mois à venir, au niveau de l'état des chromosomes, et de la reproduction notamment.

En décembre 1978, on décelait sous une rue du quartier de la dioxine, produit extrêmement toxique responsable du drame de Seveso, dans le nord de l'Italie. Les prélèvements effectués par la suite révélèrent la présence de benzène, de chloroforme et de trichloroéthylène. Au mois de septembre dernier, une école était fermée. Depuis, l'inquiétude ne cesse de croître.

L'entreprise qui avait déposé les produits chimiques dans le canal, la «Hooker Chemicals and Plastics Corp.», est-time pour sa part que les conclusions des examens qui ont été diffusées samedi sont hâtives et manquent de confirmation. (ap)

Tenter de désamorcer

Suite de la première page

Il a également insisté sur le fait que l'Iran n'accepterait aucune solution à la crise actuelle à laquelle les rebelles afghans ne feraient pas partie. «Le gouvernement légitime de l'Afghanistan, a-t-il lancé, c'est ceux qui mangent des racines et qui se battent».

RAID AMÉRICAIN CONDAMNÉ

En ce qui concerne la situation en Iran, la Conférence islamique — qui devait s'achever hier avec un jour de retard — a adopté une résolution condamnant le raid américain manqué et les sanctions économiques des Etats-Unis et de leurs alliés. Elle a en outre demandé aux autorités iraniennes de poursuivre leurs efforts en vue d'une solution au problème des otages «dans l'esprit de l'Islam», et aux Américains de s'abstenir de toute action qui pourrait empêcher une solution.

Sur le front du Proche-Orient enfin, la Conférence a adopté une résolution visant à interrompre toute livraison de produits pétroliers aux pays qui reconnaîtraient Jérusalem comme capitale de l'Etat d'Israël. Le Koweït a annoncé hier qu'il respecterait cette résolution. (ap)

A Nancy

Avocat généreux

Un jeune livreur arpenteait mercredi avec inquiétude les couloirs du Palais de justice de Nancy où il devait comparaître pour dégradation de voiture. Mais en pénétrant dans la salle d'audience, il fut reconnu par un avocat auquel il indiquait qu'il n'avait pas les moyens de se payer un défenseur.

L'avocat s'est alors proposé pour le défendre gratuitement et a si bien plaidé que son client n'a été condamné qu'à huit jours de prison avec sursis. Les deux hommes avaient fait connaissance au service militaire. (ap)

En Lorraine Foudroyé

Les violents orages qui ont éclaté mercredi en fin d'après-midi en Lorraine ont été à l'origine de la mort d'un habitant de Mercy-le-Bas (Moselle), M. Rabah Metles, 50 ans.

M. Metles se trouvait dans un champ en train de débroussailler lorsqu'il a été foudroyé. L'éclair a frappé la boucle en métal de sa ceinture. Puis la fermeture éclair pour ressortir par la botte. La foudre a également tué son chien. Son épouse, qui pourtant tenait une scie à la main, n'a été que choquée. (ap)

Directeurs d'entreprises d'Etat et hauts-fonctionnaires

Destitutions en masse en Pologne

Fait sans précédent dans la Pologne d'après-guerre: 150 directeurs d'entreprises d'Etat et hauts-fonctionnaires viennent d'être destitués dans le seul secteur du bâtiment, rapporte la presse de Varsovie.

Elle explique ces sanctions par l'incapacité, la gabegie et les retards de production, et annonce que cette «douche froide n'est qu'un début» et qu'il faut s'attendre prochainement à des mesures analogues dans d'autres secteurs.

Ces destitutions témoignent du souci du nouveau président du Conseil des ministres, M. Edward Babiuch, de remettre de l'ordre et de redresser une économie qui allait à vau l'eau. Depuis son entrée en fonction, il y a trois mois, le chef de l'exécutif a engagé la lutte sur deux fronts: les prix et la bureaucratie.

Selon la presse, la notion de «prix en fonction de l'offre et de la demande» vient donc d'être, à titre temporaire,

Pour détruire les missiles Nouvelle arme soviétique

Le gouvernement américain a reçu un rapport des services de renseignements annonçant que l'Union soviétique avait mis au point une arme utilisant le laser et capable de détruire du sol les satellites américains, a annoncé le «New York Times».

Bien que dans les milieux officiels on considère que l'arme ne modifie pas l'équilibre militaire actuel, il n'en demeure pas moins qu'elle pourrait détruire les satellites utilisés par les Etats-Unis pour les communications, la reconnaissance et les systèmes d'alerte. (ap)

Dans le Rhône

Chute d'un avion

Six personnes ont trouvé la mort hier dans l'accident survenu à un avion de tourisme belge qui s'est écrasé au sol près de Fleury (Rhône), sur la commune de Cenves.

L'appareil, un Piper A-32, avait décollé de Liège et devait faire escale à l'aérodrome de Lyon-Bron pour les formalités douanières avant de repartir pour Villefranche. Le dernier contact radio est survenu à 10 heures, alors que l'appareil se trouvait à Cenves, à proximité de Tournus.

L'alerte a été donnée au début de l'après-midi par la police de l'air et les recherches ont aussitôt commencées. Elles devaient aboutir à la découverte de l'épave peu après 17 heures. Quatre corps gisaient à proximité de l'appareil. Les deux autres ont été retrouvés un peu plus tard.

Course aux présidentielles américaines

George Bush abandonne

M. George Bush semble pratiquement abandonner au profit de M. Ronald Reagan la course à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle américaine: il a annulé les apparitions qu'il devait faire le week-end prochain dans le New Jersey et fermé ses bureaux en Californie.

Son service de presse a expliqué cette fermeture par un manque de fonds. L'ancien ambassadeur aux Nations Unies avait lui-même avoué précédemment qu'il ne ferait sans doute pas campagne en Ohio et qu'il regagnerait Houston ce week-end pour consulter ses conseillers au lieu de se rendre dans le New Jersey, comme prévu initialement.

L'élection primaire du New Jersey,

réintroduite en Pologne. Au cours des trois dernières semaines des hausses de prix sont intervenues notamment pour les produits fabriqués sous licence étrangère ou à base de matières premières en provenance de l'Occident.

AUGMENTATION DE PRIX

Mercredi, les journaux ont annoncé des augmentations de prix de plus de 30% sur les boissons gazeuses à base de cola ainsi que les cigarettes à base de tabac américain.

La semaine dernière, des hausses de prix avaient été annoncées sur plusieurs produits de consommation construits sous licence: machines à laver automatiques, machines à coudre, congélateurs.

Dans le secteur alimentaire, les tickets de rationnement permettant d'acheter le sucre à des prix subventionnés vont être supprimés. Toutefois la différence sera compensée par des primes spéciales versées par l'employeur.

L'affaire du film «Mort d'une princesse»

Une tournure inattendue

L'affaire du film «Mort d'une princesse» est en train de prendre une tournure pour le moins inattendue.

En effet, alors que les Séoudiens ont protesté à plusieurs reprises contre la projection de ce film qui évoque l'exécution d'une princesse séoudienne et de son amant convaincus d'adultère, l'un des producteurs s'emploie actuellement à trouver une forme de contrat empêchant la projection du film au Japon, en Allemagne, en France et en Italie pendant

quatre ans et ce contre le versement de 20 millions de dollars (360 millions de francs) par les autorités séoudiennes.

M. Michael Solomon, dont la compagnie a en partie financé le film, explique qu'à l'issue de ces quatre années les droits mondiaux de «Mort d'une princesse» lui seraient reversés. Il pourrait alors revendre le film aux Séoudiens pour une nouvelle période et le processus se poursuivrait jusqu'à ce que les Séoudiens se lassent ou se montrent moins sourcilieux.

M. Solomon affirme que son projet n'a aucun rapport avec une quelconque forme de chantage. (ap)

Au Mont St Helens

Une explosion puissante

L'explosion volcanique qui a arraché un flanc du Mont St Helens avait une puissance équivalente à celle d'une bombe nucléaire de 10 à 50 mégatonnes (une mégatonne égale un million de tonnes de TNT)...

La plus puissante explosion nucléaire a eu lieu en octobre 1961. L'Union soviétique avait fait exploser alors une bombe H de 50 mégatonnes. La bombe d'Hiroshima avait une puissance de 20 kilotonnes. (ap)

ainsi que celles de Californie et de l'Ohio — toutes prévues le 3 juin — représentaient le dernier semblant d'espoir pour M. Bush dans sa course-poursuite derrière M. Reagan.

Bien que ces dernières décisions ne représentent pas un abandon, elles laissent une faible marge de manœuvre à M. Bush. Ce dernier a lui-même avoué aux journalistes, à dix jours de la fin des primaires, que certains de ses propres amis estimaient qu'il lui était pratiquement impossible d'obtenir l'investiture.

Selon le décompte effectué par l'Associated Press, M. Reagan dispose du soutien de 885 des 998 délégués nécessaires pour l'investiture, et M. Bush n'en a que 225. (ap)

Pour économiser l'énergie

Bientôt des mesures draconiennes

Réunis à Paris au siège de l'OCDE mercredi et hier, les ministres de l'Energie des pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sont apparus extrêmement préoccupés par l'évolution des prix

En Floride

Atmosphère tendue

La nuit de mercredi à jeudi en Floride a été marquée par un incident à Tampa, sur la côte Ouest, alors que Miami connaissait une nuit calme, après la levée du couvre-feu et le retrait de la garde nationale des quartiers noirs de la ville.

A Tampa, un policier a été blessé au visage par un franc-tireur dans la soirée de mercredi, alors qu'il installait un barrage routier dans une zone où des désordres — principalement des jets de pierres — avaient été signalés. C'est la troisième nuit d'agitation dans cette ville.

Malgré le calme qui règne dans les rues de Miami, l'atmosphère reste très tendue. L'interdiction de la vente d'alcool a été levée avec le couvre-feu, mais celle des armes à feu reste toujours interdite. (afp)

du pétrole «qui confronte l'économie mondiale à un fléchissement d'activité dont les effets sont gravement préjudiciables pour tous les pays». Contrairement aux objectifs initiaux de l'AIE qui ne devrait s'intéresser qu'au moyen et long terme, les ministres ont décidé de se préoccuper hier de mesures à court terme pour faire face à cette grave situation.

Comme l'a précisé M. Paul Jolles, secrétaire d'Etat qui dirigeait la délégation suisse: «Il faut maintenant s'armer pour faire face à une très forte secousse, au moins que les déséquilibres ne s'accroissent pas...».

En effet, les conséquences du deuxième choc pétrolier apparaissent extrêmement grave: la baisse des revenus des pays consommateurs a été évaluée lors de la réunion de mardi et mercredi à plus de 400 milliards de dollars en 1981, que ce soit directement ou indirectement. Aussi, des mesures que M. Jolles qualifie de draconiennes sont-elles envisagées. La principale sera d'obtenir une diminution de la consommation: jusqu'ici l'objectif des pays membres de l'AIE avait été de limiter les importations de pétrole à 26,1 millions de barils par jour en 1985. Cet

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Les échecs d'un géant

Opération militaire américaine ratée en Iran.

Difficultés de Washington à maintenir son influence en Amérique latine.

Amoncellement d'erreurs économiques et chômage croissant.

Bévue multiples de la CIA.

Niveau d'enseignement moyen toujours plus bas...

L'auréole de superpuissance des Etats-Unis commence à singulièrement perdre de son éclat.

Cette décadence des Etats-Unis peut ne pas déplaire, car les mœurs et la culture que la prépondérance américaine a importées en Europe occidentale ont eu plus de retombées négatives que d'aspects positifs. Et la victoire de 1918 sur l'Allemagne masque, sans doute, la plus grande défaite de notre vieux continent.

Mais que nous nous réjouissons des insuccès américains ou que, dans la perspective menaçante de l'impérialisme soviétique, nous les déplorons, nous devons prendre garde à parler trop rapidement du crépuscule du dieu Dollar et de ses sujets.

Des revers, Washington en a subi récemment d'importants et en subira encore.

Mais quels qu'aient été leurs échecs, nous devons objectivement conserver en tête que les Etats-Unis restent, sur le plan technique et économique, la première puissance mondiale et que, si, sur le plan militaire, l'Union soviétique est parvenue à la parité, elle s'essouffle toujours vainement à les rejoindre dans les autres domaines.

Comme l'écrivait récemment notre confrère Giorgio Bocca: «Il ne s'agit pas d'être philo-américains ou anti-américains, mais de regarder les choses comme elles sont. Par exemple que l'industrie électronique du monde entier, sauf en partie le Japon, est étroitement dépendante pour ses composantes de l'américaine; que le progrès technologique rendu public par les Etats-Unis est seulement la pointe visible d'un immense iceberg couvert par le secret militaire; que la majeure partie des pays producteurs de pétrole avec toutes leurs menaces et leurs chantages ou vendent l'or noir à l'Amérique ou meurent littéralement de faim comme l'Iran qui importe tout ce qu'il mange, y compris les œufs et le blé des marchés contrôlés par l'Amérique.»

Comme les Lilliputiens contre Gulliver, nous pouvons jeter des flèches contre le géant américain. Il en sera peut-être légèrement égratigné.

Le danger, c'est que, atteint plus profondément dans son amour-propre, il finisse par perdre ses nerfs ou estimer, lui aussi, qu'il est devenu faible.

Or les Etats-Unis décidés à tester leur force, c'est un spectacle qu'il est préférable de ne pas voir de trop près, car il pourrait ressembler beaucoup à un holocauste universel.

Willy BRANDT

Prévisions météorologiques

En partie ensoleillé en plaine mais encore nuageux en montagne.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429 m. 37.

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Hier à 17 h.: + 0,71 m. = 750,71 m.

Un siècle d'histoire



L'ancien collège

«Il serait faux de vouloir nier la valeur de l'école d'avant 1848. On doit cependant reconnaître que la Révolution du 1er mars va donner, aux institutions en général et à l'école en particulier, un élan décisif». Ainsi s'exprime M. Daniel Thommen, auteur de la remarquable plaquette du centenaire qui va nous permettre de retracer l'histoire de l'École secondaire de Cernier.

Dès 1850, plusieurs lois sur l'enseignement fleurissent, des collèges se construisent partout dans le canton; et notamment au Val-de-Ruz: maison d'école de Chézard (1850), bâtiment scolaire de Cernier (1856), école de Savagnier (1868) et celle du Pâquier (1865).

En 1872, la loi institue un enseignement secondaire basé sur les programmes de l'école primaire; il a pour but de donner aux élèves un degré d'instruction plus élevé et de les préparer à l'enseignement supérieur. Ainsi, ne s'étonnera-t-on pas de constater que le 30 décembre 1871 déjà, une assemblée se réunit pour

jeter les bases d'un projet d'école secondaire dans le district. Cette commission est présidée par Frédéric Soguel, notaire à Cernier. A cette époque, vu l'augmentation de la population du Val-de-Ruz, l'école primaire passe par une réorganisation qui permettra la mise sur pied d'une école secondaire. Malheureusement, les premiers contacts pris avec les communes des environs seront difficiles, il est même question de fonder trois écoles secondaires.

En août 1872, le conseiller d'Etat Numa Droz, directeur de l'instruction publique, ne réussira pas à débloquent la situation, bien qu'une séance de travail se soit déroulée à la fin du mois à Fontaines, alors chef-lieu du district.

Devant ce manque d'enthousiasme, la Commission d'éducation de Cernier propose à l'assemblée générale scolaire du 21 décembre 1873, de demander au Conseil d'Etat d'ériger le village en municipalité et d'établir une école secondaire dans la localité. A noter que la première mesure aura des incidences financières, en augmentant la rentrée fiscale, alors que la seconde décidera peut-être d'autres communes à participer à la nouvelle école.

Le 11 avril 1874, décision est prise de donner des cours secondaires dans les premières classes primaires; l'Etat prend à sa charge la moitié des frais malgré l'irrégularité de la situation.

Le 26 juillet, Frédéric Soguel rappelle, lors de l'inauguration officielle qui a lieu au temple, les péripéties qui ont précédé la mise sur pied d'une classe secondaire. Il souhaite que par la suite une véritable école soit instituée. Numa Droz se fait remarquer par son discours, véritable hymne au progrès et à la tolérance.

Le 31 juillet, les programmes sont

arrêtés définitivement et les cours débutent paisiblement le 3 août.

Mais il faudra attendre encore six années pour que l'idée d'une véritable école secondaire fasse son chemin dans les esprits. En attendant, sur le plan politique, un combat est engagé entre Cernier et Fontaines: le transfert du chef-lieu. La lutte d'influence est très animée, ainsi qu'en témoigne une correspondance très fournie entre la commune de Cernier, le Conseil d'Etat et les localités environnantes. Finalement, suite à une décision du Grand Conseil, Cernier devient le nouveau chef-lieu du Val-de-Ruz. Il s'agit alors pour cette localité de justifier son rang et les tractations pour une nouvelle école secondaire reprennent de plus belle. Le Dr Roulet, directeur de l'instruction publique (il remplace Numa Droz nommé Conseiller fédéral le 15 novembre 1875), monte à Cernier en 1879 pour discuter de ce projet avec le Conseil municipal. Mais le fruit n'est pas encore mûr, il faut attendre 1880 pour que le chef du DIP adresse lui-même une circulaire aux communes dans le but de les inciter vivement à adhérer à l'institution.

Le 22 mai 1880, une séance de travail a lieu à l'Hôtel de ville de Cernier; plusieurs localités n'ont pas pris la peine de se faire représenter. L'esprit de groupement qui avait présidé neuf ans plus tôt à la création de l'hôpital de Landeyeux a disparu, laissant la place aux considérations par trop individualistes. Seuls les villages de Cernier, Fontainemelon, Villars et les Geneveys-sur-Coffrane sont favorables à l'école secondaire. La réaction de l'exécutif cantonal est vive, voire sèche. Par une nouvelle circulaire datée du 5 juin, le Dr Roulet démonte un par un les arguments défavorables à la création d'une école. Le raisonnement de cer-



taines communes est quasiment tourné en ridicule.

C'est presque un ordre de participation qui termine la lettre et un délai très court est donné pour une réponse définitive. Une dernière assemblée est convoquée le 15 juillet. La Côte, le Pâquier, les Geneveys-sur-Coffrane et Fontainemelon décident alors d'allouer une subvention à l'école secondaire.

Tout va dès lors très vite: le 7 août, par décret, le Grand Conseil accorde une aide financière extraordinaire de 2300 frs; le 18 septembre une assemblée constitutive peut enfin être réunie: l'école secondaire est née.

Deux postes de maîtres à temps complet sont mis au concours, avec l'obligation d'enseigner 30 à 35 heures par semaine pour un traitement annuel de 2400 à 2600 frs: les candidats ne se bousculent pas au portillon...

A la fin de l'année, les problèmes les plus importants sont résolus, l'école peut prendre sa vitesse de croisière.

En avril 1881, onze élèves sont admis parmi lesquels apparaissent des enfants de Boudevilliers et Chézard.

Fin 1881, Frédéric Soguel, trop occupé par ses tâches professionnelles et ses devoirs politiques, démissionne de son poste de président de la Commission d'éducation; le préfet Evard lui succède.

En 1883, le budget fait apparaître une somme de 7900 frs au chapitre des dépenses: à faire rêver, même si la comparaison est difficile à faire avec les sommes actuellement budgétisées. Quelque 38 élèves ont fréquenté l'école en 1885, l'un d'entre eux provient de Fontaines, alors qu'un autre réside aux Hauts-Geneveys. Le cercle des communes s'agrandit, ce qui ne signifie pas pour autant que ces dernières allouent une subvention régulière à l'école...

En avril 1881, il est question d'ouvrir une troisième année d'étude, motivée par le manque de lien entre l'école secondaire et les écoles supérieures.

Le 19 octobre 1896, le Conseil communal peut inaugurer la salle de gymnastique et la remettre à la Commission d'éducation.

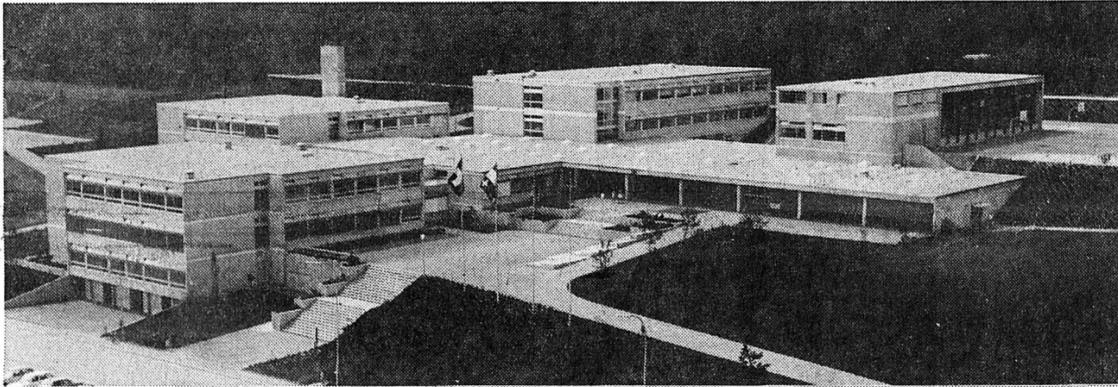
La fin de la première guerre mondiale voit le vieux professeur Berger interrompre sa carrière après une quarantaine d'années passées à la direction de l'école; le pasteur Ganguin le remplace.

Malgré la crise économique, une course peut être organisée en 1932. Quatre ans plus tard, les enseignants obtiennent un samedi matin de congé pour pouvoir se rendre à l'assemblée générale de leur société. En 1937, il est question de supprimer la classe supérieure, trop peu fréquentée. Dès septembre 1939 les élèves ont congé car la troupe loge au collège. On déplace finalement les étudiants à l'église catholique.

En 1940, une ordonnance fédérale concernant les économies de chauffage oblige la commission à fermer l'école le samedi et à ne chauffer la salle de gymnastique qu'un seul jour par semaine. Pour les mêmes raisons, à Noël, les vacances sont prolongées d'une semaine.

En 1950, une nouvelle clef de répartition des frais est adoptée par toutes les communes; alors que durant 70 ans Cernier supportait la plus grande partie des charges de l'école secondaire.

La première classe scientifique-classique est ouverte en 1964; à cette époque il est question de construire un nouveau collège. Ce sera chose faite en 1970-71 et l'inauguration officielle aura lieu en 1972. Le Centre secondaire de la Fontenelle a coûté 12 millions de francs. (Tiré d'un texte de M. Daniel Thommen, auteur de la plaquette du centenaire).



Le Centre secondaire de la Fontenelle, inauguré en 1972. Il aura coûté douze millions de francs.

Le Val-de-Ruz à la fin du 19e siècle

Ainsi que le fait remarquer Maurice Evard, dans la Revue Neuchâteloise No 90, la vie politique au Val-de-Ruz était très intense durant la seconde moitié du 19e siècle. Nombre de citoyens sont farouchement opposés à la République, née de la révolution de mars 1848. Dans la vallée, deux journaux s'affrontent: le «Réveil» de tendance radicale édité à Cernier et le «Val-de-Ruz» de couleur libérale et conservatrice, paraissant à

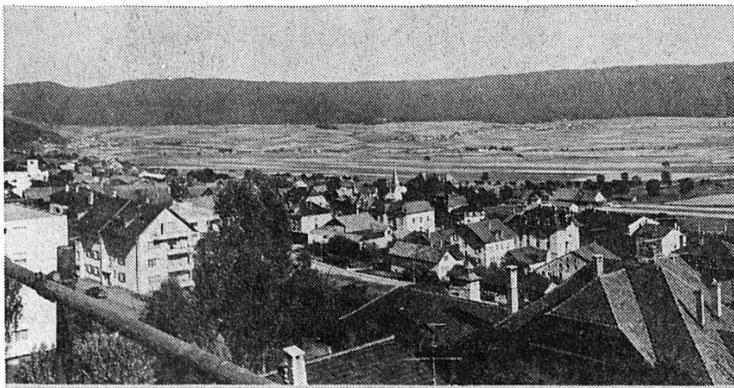
Fontaines. Si cette dernière localité devient le chef-lieu en 1848, Cernier lui arrache ce privilège le 1er décembre 1877 lorsque, sur proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil accepte ce transfert par 44 voix contre 36.

Au milieu du siècle dernier, le Val-de-Ruz comptait seulement 7132 habitants; cinquante ans plus tard 9557 citoyens résident dans le Vallon. La Société d'agri-

culture est fondée en 1882, alors que, trois ans plus tard, la cérémonie d'inauguration de l'École d'agriculture de Cernier se déroule le 12 octobre. En ce qui concerne les autres activités économiques, les établissements Jules Perrenoud voient le jour en 1867 à Cernier; cette entreprise fabriquera des meubles surtout, dès 1887. La manufacture d'horlogerie de Chézard s'installe en 1895. Nombre de petits ateliers sont en activité à cette époque; la plupart fabriquent des pièces détachées pour l'horlogerie.

Comme le signale M. Evard, les auberges et débits de vin ne manquent pas dans la région: 99 sont recensés en 1875; soit un pour 95 habitants! A la même époque se fonde à Chézard une Association contre l'eau-de-vie, et pour leur part, les journaux font état des nombreux décès dus à l'alcool...

En 1877, l'Etat rédige la loi sur le travail dans les fabriques; loi qui limite le labeur quotidien à 11 heures... (10 heures la veille des dimanches et jours fériés). Les salaires des ouvriers oscillent entre deux et trois francs par jour; l'instituteur, lui, gagne 4 fr. 40, l'institutrice, 2 fr. 50. En 1879, le kilo de pain coûte 40 à 44 cts; la viande revient à 1 fr. 80 par kg, le beurre à 2 fr. 50, l'œuf à 10 cts la pièce et le litre de lait atteint 20 cts...



Cernier, la «capitale» du Val-de-Ruz

Trois jours de fête

Une centenaire a droit généralement à une fête particulière: fleurs, discours, fanfare et fauteuil. L'École secondaire du Val-de-Ruz se passera du fauteuil car bien que née en 1880 elle ne s'est jamais sentie aussi jeune, à tel point qu'elle va faire la fête durant trois jours sans discontinuer!

Jeudi, la soirée est réservée aux invités qui visiteront le collège magnifiquement décoré, avant de goûter au vin d'honneur. Une partie officielle précédera le spectacle créé tout spécialement pour commémorer le 100e anniversaire de l'École secondaire.

Mais c'est vendredi que la population pourra participer de plein droit aux festivités et autres animations. Un bal conduit par l'orchestre Vittorio Perla entraînera les jeunes et leurs aînés jusqu'à deux heures du matin.

Samedi, les anciens élèves (plus de 600 sont annoncés) se retrouveront avec la joie teintée d'émotion que l'on devine. Visite du collège, divertissement, buffet, théâtre, tournoi de volley-ball et bal sont à l'affiche.

Le corps enseignant, à pied d'œuvre depuis de longs mois, a bien fait les choses. Tout est organisé pour que ces trois jours de fête se déroulent dans les meilleures conditions. On a même pensé aux petits détails qui revêtent une grande importance, notamment en résolvant le problème du parking ou en mettant sur pied un service de transport pour les personnes âgées qui seront conduites en voiture depuis la salle d'attente des VR jusqu'à la Fontenelle.

Texte: J.J. Charrère
Photos: A. Schneider

A l'intérieur du collège, et même à l'extérieur si le temps le permet, diverses animations sont prévues: il suffit de suivre un itinéraire fléché pour assister aux expositions, aux démonstrations, aux

concerts de la chorale du collège ou encore au spectacle de théâtre. Un spectacle intitulé «A cloche-pieds dans le temps» et qu'il vaut la peine de présenter.

Ecrit par Anne-Lise Grobéty, mise en scène par le TPR, cette pièce tire un parallèle entre l'école de 1880 et celle d'aujourd'hui. Il s'agit, en fait, d'un spectacle qui débute en faisant apparaître Numa Droz inaugurant le collège il y a 100 ans et passant ensuite la parole, par-dessus le temps, à l'actuel chef du Département de l'instruction publique, M. François Jeanneret. Tout le spectacle s'articule autour de ces deux mondes qui seront présentés soit alternativement, de manière à ce que le spectateur puisse faire des comparaisons, soit ensemble; 1880 et 1980 dialoguant et se répondant.

Le programme

Jeudi 22 mai

réservé aux autorités
18 h. - 19 h., visite du collège en activité; 19 h. - 19 h. 45, apéritif avec orchestre; 19 h. 45 - 20 h. 30, allocutions; 20 h. 30 - 21 h. 30, spectacle; dès 21 h. 45, soirée avec orchestre; 23 h. 30, clôture.

Vendredi 23 mai

réservé à la population du Val-de-Ruz
18 h. - 20 h., collège en activité; 20 h. 30 - 21 h. 45, spectacle; 22 h. - 2 h., bal.

Samedi 24 mai

réservé aux volées d'anciens élèves
10 h., réception des volées; 10 h. - 12 h., joutes sportives; 12 h., repas; 14 h. - 18 h. 30, animation des salles; 17 h. - 18 h. 30, spectacle; 20 h. 30 - 21 h. 45, spectacle; 22 h. - 3 h., bal du Centenaire - carte de fête obligatoire.

Expositions, artisanat et conférences

Jusqu'au 8 juin: Exposition d'histoire régionale par M. Maurice Evard, conservateur du château de Valangin.

22 mai - 5 octobre: Exposition Jean-Paul Zimmermann.

5 - 28 septembre: Exposition d'œuvres artistiques (peintures, sculptures, tapisseries). Participants: Cathé-

rine Aeschlimann, Jacques Bize, Alfred Hauser, Dominique Lévy, Aloys Perregaux, Raymond Perrenoud, Fred Perrin, Edouard Vaucher, Claire Vermeille.

10 septembre: Conférence de M. Aloys Perregaux: «Tendances de la peinture actuelle».

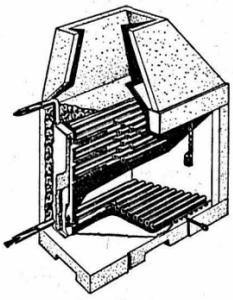
24 octobre - 2 novembre: Expositi-

tion d'artisanat, avec des objets de Jean-Pierre Aeschlimann, Paul Clerc, Jacqueline et Caroline Sandoz.

29 octobre: Conférence de M. André Burger, géologue: «Les eaux souterraines du Pays de Neuchâtel et leur utilisation».

L'entrée aux Conférences et aux expositions est gratuite.

Chauffer toute la maison en utilisant la chaleur de votre cheminée



Contrôle électronique
CHEMINÉES GARDEN FOREST
2076 GALS/BE
Téléphone (032) 83 29 81

Auvents



qualité et prix imbattable

Isabella

Exposition permanente de tentes remorques, caravanes et auvents, mobilhomes, motorhomes, accessoires.

vangros

2525 Le Landeron Téléphone rte. de Neuchâtel 038 5142 71



Ecole SORIMONT

Rue Pury 6 NEUCHÂTEL

FORMATION:
JARDINIÈRES D'ENFANTS
JARDINIERS D'ENFANTS
INSTITUTRICES PRIVÉES

Prochaine rentrée:
1er septembre 1980
Renseignements direction
Tél. 038/24 77 60

Offre spéciale Pentecôte

Fiat 127 à Fr. 102.-
(200 km inclus)
du 23 mai, 16.00 h,
au 27 mai, 09.00 h

Tél. 039/23 35 23

(J.-Ph. Gonseth, Station Gulf)

AVIS

Location de voitures
Utilitaires
Leasing

A vendre à Travers

immeuble ancien

de 4 appartements dont 3 rénovés.

Faire offre sous chiffres 28-900 129 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.



DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

Par suite de la démission de la titulaire et de réorganisation du service, un poste de

secrétaire

est à repourvoir au Laboratoire cantonal. Cette fonction englobe la responsabilité du secteur administratif du service.

Il est exigé une formation commerciale complète et quelques années de pratique.

Traitement et obligations: légaux.

Entrée en service: à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux hommes et aux femmes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 mai 1980.

Les hommes porteront toujours le pantalon. En stretch. Coupe parfaite et tenue impeccable. Typique Poffre STRETCH propre fabrication Schild

Pantalons en stretch de lin. Très mode, légers pour l'été avec poches revolver boutonnières. Au prix de **Fr. 79.-** seulement.

Pantalons en fin côtelé et très beau stretch de laine. **Fr. 89.-**

Velours côtelé en stretch de coton dernière mode. Vive les loisirs! **Fr. 98.-**

stretch

stretch

stretch

SCHILD

Schild vous étonne toujours. Par le choix et par la qualité.

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21 - NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

TOM and JERRY

LES GENS QUI ONT PEUR DE VOLER PEUVENT ÊTRE AIDÉS PAR HYPNOTISME...

ET QU'EN EST-IL DES CHATS?

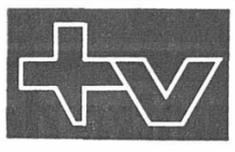
TU N'AS PAS PEUR DE VOLER... TU N'AS PAS...

JE N'AI PAS PEUR DE VOLER... JE N'AI PAS...

QUOI ENCORE?

METRO-GOLDWYN-MAYER INC. © COSMOPRESS, GENÈVE

DIST. EDITORS PRESS SERVICE, INC.

Vendredi		IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV	
Tranches horaires	 romande		
10-12 h		11.15 Réponse à tout: Jeu 11.33 Spécial Festival de Cannes	11.05 Passez donc me voir: Philippe Bouvard 11.29 Feuilleton: La vie des autres 11.45 Journal
12-14 h		12.00 Actualités 12.35 Télévision régionale 13.05 L'art de la belle époque	12.35 Magazine régional 12.50 Face à vous: Critiques et réponses 13.00 Aujourd'hui Madame
14-16 h		TV romande à 20 h. 10: La Mémoire inutile, avec Vania Vilers et Marie-France Mignal. (photo TV suisse)	Allemagne 1 à 15 h. 20: Images et témoignages du Nicaragua
16-18 h	17.00 Point de mire: programme radio 17.10 Au Pays du Ratamiauou jardin d'enfants 17.30 Téléjournal 17.35 Il faut savoir: solidarité 17.40 Agenda	Suisse italienne dès 16 h.: Tour d'Italie, reflets filmés et phases finales de l'arrivée de l'étape du jour 17.02 TF quatre 17.34 L'île aux enfants 17.55 Jeu: Les inconnus de 19 h. 45	16.00 La télévision des téléspectateurs: Super-8 16.20 Fenêtre sur... Ceylan 16.52 Football: URSS-France, 1re mi-temps 17.45 C'est la vie
18-19 h	18.25 Oui-Oui: pour les petits 18.30 Stars on ice vedettes sur glace 18.50 Un jour, une heure et Monsieur Météo: actualité	18.12 Une minute pour les femmes 18.20 Actualités régionales 18.45 Mai-juin 40: Journal d'un printemps tragique Discorde entre les alliés	18.00 Football: URSS-France, 2e mi-temps 18.45 Top club par Guy Lux Avec: Eric Charden - Jean Fallissard - Les Charlots - Pierre Péchin
19-24 h	19.15 Actuel: commentaires 19.30 Téléjournal 19.50 Série: Frédéric 20.10 Téléfilm: La Mémoire inutile 21.10 Récital: L'Ensemble Syrnix 21.50 «Retournez les Fusils» par Jean Ziegler 22.10 Téléjournal	19.00 Actualités 19.30 Au théâtre ce soir: Beaufils et fils Une comédie de Raoul Praxy. Avec: Bunny Godillot - Georges Beller - Francis Lax 21.08 En direct de Cannes: Gala de clôture du Festival 22.00 Actualités	19.00 Journal 19.35 Série: Sam et Sally 20.35 Apostrophes: Livres et auteurs 21.55 Journal 22.02 Ciné-club: Cycle Cocteau: Le sang d'un poète Un film de Jean Cocteau. Avec: Lee Miller - Enrique Rivero - Feral Benga - Pauline Carton - Jean Desbordes

TF1, à 19 h. 30
Au Théâtre, ce soir
Beaufils et Fils
Une pièce de Raoul Praxy, avec Bunny Godillot, Georges Beller, Francis Lax, Pascal Mazzotti, Yvonne Clech, etc.
 Le thème: Pierre Roland est ingénieur dans la firme Dupont-Levy dont il doit épouser la fille.
 Le matin de son mariage, Pierre est confronté à une situation quelque peu insolite. En effet, il sauve une noyée, Evelyne. Celle-ci n'a apparemment aucun domicile, aucun vêtement. D'autre part, elle semble amnésique. Pierre se trouve entraîné dans une succession de qui-proquois les plus rocambolesques qui vont bouleverser toute sa journée.



17.30 FR3 Jeunesse
 Douze pour l'aventure: 9. Raid moto Caracas-Rio
17.55 Tribune libre
18.10 Soir 3: Informations
18.20 Actualités régionales
18.40 Télévision régionale
18.55 Histoire de France en bandes dessinées
19.00 Jeux de 20 heures
19.30 Le nouveau vendredi: Le trafic du sang
20.30 Téléfilm: So long, rêveuse
21.25 Soir 3: Informations
 Thalassa, journal de la mer

• IMPAR-TV • IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ALÉMANIQUE
 9.30 TV scolaire
 17.00 Pour les enfants
 17.45 Gschichte-Chischte
 17.55 Téléjournal
 18.00 Carrousel
 18.35 Sports en bref
 18.40 Point de vue
 19.00 Adélaïde
 19.30 Téléjournal
 20.00 Musique et invités
 20.50 Rundschau
 21.35 Téléjournal
 21.45 Faces
 23.50 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE
 14.00 TV scolaire

A2, à 22 h.
Ciné-Club:
cycle Jean Cocteau
Le Sang d'un Poète
 Un film des années 1930, avec Lee Miller, Enrique Rivero, Feral Benga, Pauline Carton, Jean Desbordes, etc.
 Pour ouvrir les portes interdites de la vie et de la mort, un poète passe à travers un miroir et fait une étrange expérience. Ce premier film de Jean Cocteau présenté en public le 20 janvier 1932 au théâtre du Vieux Colombier suscita une querelle, les surréalistes étant violemment contre. Cocteau ne revint d'ailleurs au cinéma qu'une dizaine d'années plus tard. Jean Cocteau s'interroge ici, par des associations d'images où passe toute sa mythologie personnelle sur la fonction du poète. Ce qu'il était avant tout lui-même. «Sans m'en rendre compte» disait Cocteau du «Sang d'un poète», «je me suis porté moi-même». «Je me suis mêlé à mon encre assez étroitement pour que le pouls y batte».
 Pour la petite histoire: «Le Sang d'un poète» a pour origine une commande du Vicomte de Noailles qui offrit un million à Jean Cocteau, somme considérable à l'époque, pour qu'il puisse présenter une œuvre en liberté.
 Cocteau partage ainsi avec deux célébrités du surréalisme, Man Ray et Bunuel («Le mystère du château de Dé» et «l'Age d'Or»), le privilège d'avoir eu le pied mis à l'étrier par un riche protecteur des arts.

15.00 TV scolaire
 16.00 Cyclisme
 18.00 Pour les tout-petits
 18.05 Professeur Balthazar
 18.15 Pour les jeunes
 18.50 Téléjournal
 19.05 Confrontations
 19.35 Le monde d'Arnie
 20.05 Magazine régional
 20.30 Téléjournal
 20.45 Reporter
 21.45 La Salamandre
 23.50 Téléjournal

ALLEMAGNE 1
 15.20 La révolution n'est pas une illusion
 16.05 Joker 80
 16.50 Téléjournal
 17.00 Programmes régionaux
 19.00 Téléjournal
 19.15 John et Mary
 20.45 A proscrire ?
 21.30 Le fait du jour
 22.00 Liebesbriefe auf blauem Papier
 23.40 Téléjournal

ALLEMAGNE 2
 9.30 Pustelblume
 15.15 Espaces vitaux
 15.45 Téléjournal
 15.55 Schüler-Express
 16.40 Plaque tournante
 17.20 Western d'hier
 18.00 Téléjournal
 18.30 Nouvelles de l'étranger
 19.15 Maigret chez les Flamands
 20.46 Buster Keaton
 21.00 Téléjournal
 21.20 Aspects
 21.50 Sports
 22.20 Begrabt die Wölfe in der Schlucht
 23.55 Téléjournal

A 20 h., sur RSR 2
Le concert de Lausanne
Transmis en direct du Studio 1 de la Maison de la Radio à Lausanne, le concert de l'OCL, qui sera conduit ce soir par Armin Jordan, aura comme invités deux jeunes artistes de chez nous: Jean-François Vaucher, organiste, et Jean Pignet, violoniste. Le premier d'entre eux interprétera, pour commencer, l'«Adagio en sol mineur pour orgue et orchestre» de Tomaso Albinoni.
Le «Concerto No 4 en ré majeur, KV 218» de Mozart, qui suivra, nous permettra d'apprécier le talent de l'excellent premier violon de l'OCL, Jean Pignet.

SUISSE ROMANDE 1 (MF)
 12.15 La tartine. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Sur demande. 14.00 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 En questions. 18.00 Le journal des régions. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit. 21.30 Spectacles-première. 22.35 L'Adieu aux Bacounis. 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Les concerts de Lausanne: L'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.00 Le temps de créer: Beaux-Arts. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE MUSIQUE
 12.30 France et musique. 13.00 Musiques: Les chants de la terre. 17.02 Six-huit. 19.00 Concours international de guitare. 19.20 Orchestre national de France. 21.15 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE
 12.30 Jeu-thème et variations. 13.00 Sons. 13.05 Un livre, des voix. 13.47 Les après-midi de France-Culture. 15.00 Pouvoirs de la musique. 17.30 Feuilleton. 18.25 Jazz. 18.30 Les grandes avenues de la science moderne. 19.00 L'autre moitié de l'Europe. 20.30 Black and blue. 21.30 Nuits magnétiques.

SAMEDI
SUISSE ROMANDE 1 (MF)
 Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Radio-évasion. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.58 Minute œcuménique. 7.30 Le regard et la parole. 8.00 Revue de la presse ro-

mande. 8.20 Memento des spectacles et des concerts. 9.00 Le bateau d'Emile. 11.00 Le kiosque à musique.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
 7.00 Valses, polkas et Cie. 7.50 Nos patois. 8.00 Informations. 8.10 Le magazine du son. 9.00 L'art choral. 10.00 Sur la terre comme au ciel. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Notes et bloc-notes.

POINT DE VUE
Les canards sauvages
 Que la musique de variétés, de détente, de «message», que chanteurs et chanteuses, groupes divers, qu'il s'agisse de pop, folk, rock, reggae, disco et tout ce que vous voudrez, qui passe un temps, résiste au temps, aimerait être de son temps trouvent place sur le petit écran est absolument normal. Que ceux qui aiment l'une ou l'autre de ces formes de musique, en soient de fidèles spectateurs, est forme d'une liberté intéressante, celle du choix, que cette musique déplaît, souvent à des aînés, est aussi normal. Le «il-en-faut-pour-tous-les-goûts» est un principe juste de programmation.
 Patrick Allenbach construit donc ses «Canards sauvages» (les lundis soirs avec reprises les samedis après-midi) de telle sorte qu'il apporte une large information à ceux qui aiment la musique de leur âge. Dans une même émission, on passe d'informations orales à des énumérations de disques (même si on voit mal la couverture), à un voyage dans le car de luxe du groupe «Nazareth», à des extraits de films ou d'émissions de variétés de groupes qui ne se rendent pas en Suisse, au hit-parade qui place en tête «Madness» mais ou «Pink Floyd» résiste bien, et ainsi de suite, dans un fort bon rythme sans temps mort.
 La musique, dans tous ses genres, se pratique aussi chez nous. L'animateur a donc raison d'aller vers des groupes d'ici qui jouent

FRANCE MUSIQUE
 6.03 Terre natale. 6.40 Concert promenade. 7.30 Musiques chorales. 8.00 Samedi: musique.

FRANCE CULTURE
 6.02 Matinales. 7.00 Les chemins de la connaissance. 7.30 80... 2000 comprendre aujourd'hui pour vivre demain. 8.07 Les matinées de France-Culture: Le monde contemporain. 9.45 Démarches. 10.02 La musique prend la parole. 11.05 Le pont des arts.

pour leur plaisir... et parfois le nôtre, qui tentent d'apprendre un métier... ou qui en rêvent, qu'il s'agisse d'un «Ben Hur» à Neuchâtel ou d'un «Bricolage et fiasco» à Genève.
 On commence à se demander ce que vient faire dans cette émission musicale le feuilleton dont chaque court épisode est rédigé par un jeune téléspectateur. La petite fiction dans l'esprit de la bande dessinée, sans grands moyens de réalisation, semble cheveu dans potage musical. Mais enfin, ce petit exercice permet à maître Allenbach de rendre, refusés, certains travaux sans que le téléspectateur en comprenne les défauts... et même les qualités du sujet choisi.
 Jusque-là, tout va encore presque bien, il y a ensuite un hic sérieux. L'animateur, puisqu'il s'adresse à des jeunes, avec une musique souvent folle, ou drôle, ou parfois provocante, se sent obligé de jouer les pitres, de se faire envoyer sur la tête des objets, de traverser son émission au pas de course de Genève à Neuchâtel en simulant les essouffés, de réunir des jeunes et de les faire crier comme minettes fanatiques du chanteur à la mode alors qu'il s'agit de copains d'études, bref, de mettre une sauce de détente qui lui permet de se croire drôle alors qu'il ne fait qu'alourdir son émission par la maladresse de la déconcentration artificielle.
 Freddy LANDRY



Offres actuelles de votre droguerie



2.75 net
Pâte dentifrice 115 g



4.50 net
Spray dry 200 ml



7.50 net
Shampooing pour bébés 500 ml



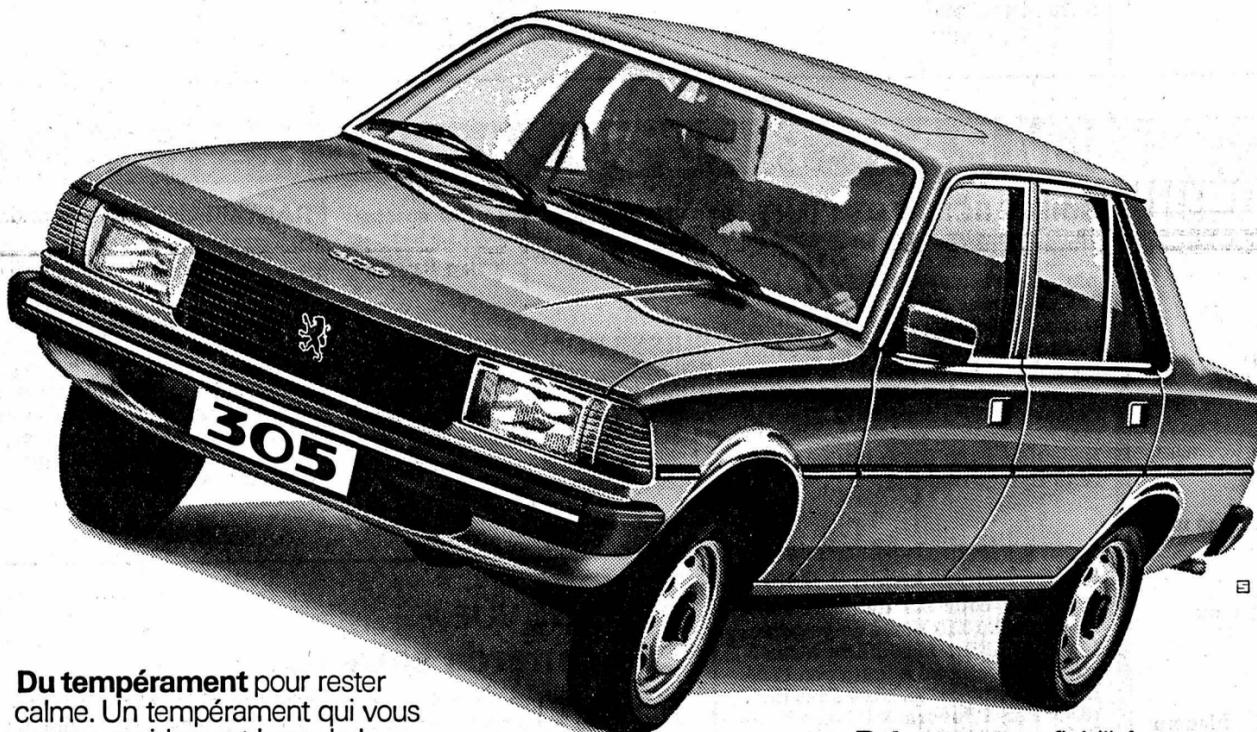
-.95 net
Savons ass. 150 g



4.- net
Eau dentifrice 85 ml

Peugeot 305

De la classe et du tempérament.



Du tempérament pour rester calme. Un tempérament qui vous pousse rapidement hors de la zone critique. Lors des dépassements, par exemple. Une légère pression sur l'accélérateur — et l'obstacle est déjà derrière vous. Un moteur en aluminium de conception nouvelle à arbre à cames en tête donne à la Peugeot 305 ses performances sportives.

Robustesse et fiabilité pour votre tranquillité. Nos véhicules sont testés sur des circuits spéciaux et en rallyes. Pour que vous sachiez que vous pouvez toujours compter sur votre voiture, dans toutes les situations.



L'habitacle de la Peugeot 305, avec ses arceaux de sécurité et ses barres de raidissement latérales.

Sécurité pour votre tranquillité. Freinage à double circuit. Répartisseur de freinage. Arceaux de sécurité. Barres de raidissement dans les portes. Ces facteurs de sécurité, on ne les trouve — au mieux — que dans les voitures de catégorie supérieure. Mais la Peugeot 305 vous les offre, elle, ... car vous êtes rarement seul sur la route.

Sobriété pour votre tranquillité. Qui sait jusqu'où peuvent grimper les prix de l'essence. Il y a donc tout intérêt à rouler dans une voiture qui, avec moins de carburant, fait davantage de kilomètres.

Veuillez me faire parvenir votre documentation sur la Peugeot 305:

305 GL 1300 cm³

305 GLS 1500 cm³

305 SR 1500 cm³

1 1

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/Lieu: _____

A envoyer à:
Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31

305

PEUGEOT

90 km/h	120 km/h	Ville
6,2 l	8,4 l	8,9 l

Consommation aux 100 km à différentes vitesses stabilisées de la 305 SR.

INTERDISCOUNT SA
Nous cherchons pour entrée immédiate ou au plus vite, pour compléter l'équipe de vente de notre boutique spécialisée à l'Hypermarché JUMBO

a) Vendeuses/Vendeurs juniors ou débutants qui seront formés

b) Vendeuse ou Vendeur auxiliaire désirant travailler à temps partiel.

Vous travaillerez dans une bonne ambiance et dans une branche d'activité passionnante, avec tous les avantages offerts par une grande entreprise.

Veuillez vous présenter à notre chef de filiale Mademoiselle A. Haemmerli pour un premier contact.

INTERDISCOUNT SA
Hypermarché Jumbo SA
2304 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/267270

InterDiscount
Photo, Radio, Hi-Fi

NOUVEAU!

FUJICA X-SLR

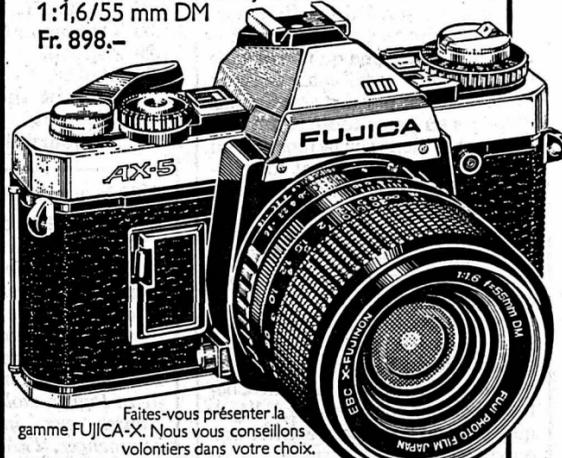
La gamme réflecteur FUJICA X de FUJI — le plus grand fabricant de produits photographiques du Japon. 4 appareils à la pointe du progrès.

- **FUJICA AX-3** Fr. 598.-
- **FUJICA AX-1** Fr. 398.-
- **FUJICA STX-1** seulement Fr. 298.-

FUJICA AX-5, au sommet de la gamme

- 5 modes opératoires en automatique
- un micro-computer de 7000 éléments prend en charge le réglage de l'exposition avec une précision infinie
- réglage manuel possible avec contrôle permanent de l'exposition correcte
- mise au point par stigmomètre, microprismes et dépoli
- toutes les informations dans le viseur: vitesses, ouvertures, mode d'automatisme, signaux de sur- et sousexposition
- objectif standard X-Fujinon EBC 1:1,6/55 mm DM

Fr. 898.-



Faites-vous présenter la gamme FUJICA-X. Nous vous conseillons volontiers dans votre choix.

LA CHAUX-DE-FONDS: Entilles S.A., garage et carrosserie, tél. (039) 22 18 57; **LE LOCLE,** tél. (039) 31 37 37 — **Montfaucon:** Garage Bellevue, tél. (039) 55 13 15 — **Les Breuleux:** Garage Clémence, tél. (039) 54 11 83 — **Tramelan:** Garage de l'Est, tél. (032) 91 41 27 — **Les Ponts-de-Martel:** Garage de la Prairie, tél. (039) 37 16 22 — **Saint-Imier:** Garage du Midi, tél. (039) 41 21 25

VAC PHOTO CINE

René Junod SA • 2301 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 115 • Tél. 039/21 11 21



DINO LORENZI

**Exclusivité chez Frey:
les chemises polo avec le
symbole DL**

Le design italien et les rayures horizontales dernier cri: fond bleu foncé, rayures blanches et rouges, col finement travaillé style Lacoste, poches de poitrine.

Le tissu: lisse et frais, idéal pour les journées chaudes, 100% coton, légèrement brillant.

29.80
Dino Lorenzi chez Frey!

DINO LORENZI

 Pour l'accompagner:
des jeans Levi's

Vêtements Frey, La Chaux-de-Fonds, 47, av. Léopold-Robert, ☎ 22 38 44, Lundi 13.30-18.30 ouvert



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

MISE AU CONCOURS

La Direction des Services Industriels met au concours pour l'exploitation des usines IGESA - CRIDOR - SERVICE COMMUNAL DE CHAUFFAGE URBAIN un poste de

MACHINISTE

(travail en équipe)

Exigences: être en bonne santé. Préférence sera donnée à un candidat ayant de bonnes connaissances en mécanique ou en électricité.

Traitement: selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Entrée en fonction: tout de suite ou date à convenir.

Les offres accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées à la Direction des Services Industriels, Collège 30, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 27 mai 1980.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Michel Fahrny, chef des usines, tél. 039/21 11 05, interne 59.

DIRECTION DES SERVICES INDUSTRIELS



S.A. No 14

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

MANŒUVRE

ayant quelques notions de mécanique, pour réglage et conduite de presses automatiques.

S'adresser:

 UNIVERSO SA No 14
Rue Numa-Droz 85
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour le 1er juillet ou pour date à convenir

**pâtissier
aide-pâtissier**

Horaire de travail agréable.

Semaine de 5 jours.

Salaire intéressant.

Caisse de retraite.

4 semaines de vacances.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Veuillez adresser vos offres par téléphone à UNIP-EPA, 9, rue Dufour, 2500 Bienne, tél. (032) 23 44 23.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 82

MARIE LOUISE FISCHER

LE FRUIT DU PÉCHÉ

Roman

 Droits réservés - Presses de la Cité, Paris
et Cosmopress, Genève

- Si nous devons partager notre argent de poche avec toi, ce serait autre chose, admit Peter, parce que là, nous sommes plutôt serrés... mais, quant à ce qui se passera dans trente ans, bon Dieu! Si d'ici là nous n'avons pas fait quelque chose dans la vie sans l'argent de papa, autant aller se pendre!

Peter éclata de rire, Paul et Anu l'imitèrent.
- Mais hier, c'était bien le bon moment, n'est-ce pas, demanda Paul.
- Quel bon moment?
- Eh bien, tu as bien pu parler seul à seul avec Maxim Mowitsch?
- Ah, c'est de ça que tu veux parler?
- Parbleu! C'est la seule chose intéressante. Il ne faut plus faire d'erreur, car cette fois-ci, il faut que ça colle.

- Vous pouvez prendre votre jour de sortie aujourd'hui, Clara, dit Melanie qui était venue dans la cuisine pour s'occuper du déjeuner.

- Non, je préfère rester ici, dit Clara maussade.

- Ecoutez-moi bien, Clara, pour vous parler franchement, c'est complètement stupide de votre part... ce n'est pas parce que votre Leopold ne vous a pas donné de ses nouvelles depuis quelques semaines...

- Ça n'a rien à voir, madame, c'est simplement que je trouve idiot de traîner dehors le dimanche après-midi... moi, ça ne m'intéresse pas.

- Mais si vous êtes tout le temps à la maison, vous ne pouvez pas faire de nouvelles connaissances.

- De nouvelles connaissances? Je ne veux pas faire de nouvelles connaissances! Qu'est-ce qui vous fait croire que j'aimerais faire de nouvelles connaissances?

- Personne ne peut rester éternellement seul, comme une âme en peine, Clara, et votre Leopold ne l'exigerait certainement pas de vous.

- Leopold? Il faudrait voir qu'il ait le droit d'exiger quelque chose de moi!

- Vous devriez bien lui écrire, Clara, proposa Melanie.

- Ecrire! Moi! Je ferais n'importe quoi plutôt que d'écrire encore à ce type-là!

- Peut-être êtes-vous injuste avec lui, Clara, je trouve que vous êtes un peu trop méfiante.

Vous voyez toujours ce qu'il y a de plus mal dans les gens... mais ce n'est pas toujours exact. Par exemple, quand mon mari a rencontré plusieurs fois la mère de Thomas, c'était tout à fait innocent, et vous avez aussitôt cru je ne sais quoi.

- Je n'ai rien cru d'autre que ce que j'ai vu de mes propres yeux!

- Ne faites donc pas votre tête de bois, Clara, vous êtes injuste avec mon mari. La mère de Thomas se fiance aujourd'hui avec un homme très sérieux.

- Eh bien, tous mes voeux de bonheur, dit Clara furibonde.

Melanie aurait aimé continuer à lui parler, mais elle comprit que, pour l'instant, Clara était fermée à toute parole de sagesse.

- Ah Clara, dit-elle simplement avec un léger soupir.

En fait, elle était bien décidée à ne pas laisser gâcher sa bonne humeur. Gabrielle épousait Maxim Mowitsch et Melanie était heureuse comme elle ne l'avait pas été depuis longtemps.

On avait fait rarement un déjeuner dans une aussi bonne ambiance que ce dimanche-là. Les enfants étaient presque fiévreux d'excitation joyeuse. Peter, Paul et Anu se sentaient déjà soulagés du poids qui les avait écrasés pendant des semaines. Thomas était enivré à la pensée de devenir bientôt un Wengerberg. Le juge était de meilleure humeur et beaucoup plus gracieux que d'habitude, tant il était soulagé de savoir que

l'affaire Gabrielle s'était arrangée toute seule.

Personne ne parlait de ce qui préoccupait chacun et de ce qui créait cette ambiance joyeuse, mais les sujets de conversations les plus insignifiants étaient traités dans les rires et les plaisanteries. L'humeur grognonne de Clara ne pouvait modérer l'entrain des jeunes gens, elle semblait au contraire l'exciter. Il était rare que Dominik Wengerberg rit de bon cœur et, à ce petit déjeuner, cela se produisit plus d'une fois. Une joie à laquelle on ne peut prendre part rend la tristesse double. En lavant la vaisselle, Clara entrechoquait furieusement les verres, les assiettes et les casseroles. De temps à autre, une larme coulait le long de sa joue. Elle l'essuyait d'un brusque geste de son avant-bras nu.

Toutes ses pensées tournaient autour de Léopold. Sa lettre n'avait-elle pas été perdue? Devait-elle encore lui écrire? Non, jamais! Courir après un homme n'apportait que des mécomptes. Si elle perdait maintenant le contrôle de ses nerfs, un jour viendrait où elle devrait le payer. Il fallait voir à régler cette affaire et si Léopold était capable maintenant de la plaquer de bon cœur, c'est que ce n'était pas le bon choix. Elle avait peut-être eu de la chance de s'en apercevoir à temps et non pas après le mariage, quand il aurait été trop tard.

(à suivre)



Bordeaux
GINESTET S. A.

Bourgogne
BOUCHARD PÈRE & FILS - BEAUNE

Vallée du Rhône
M. CHAPOUTIER

CAVE VINICOLE
EGUISHEIM
(Alsace)

RESTAURANT
au britchon
Rue de la Serre 68, tél. 039/2217 85

Actuellement
**PÂTES FRAÎCHES
MAISON**

Voyez notre nouvelle carte

Gasthof Sternen
GAMPELEN
chaque jour

**asperges
fraîches**

avec
jambon à l'os juteux
pour les connaisseurs
un régal

Veillez réserver vos
places s.v.p.

Se recommande,
Fam. Schwander
Tél. 032/83 16 22

Jour de fermeture
mercredi dès 14 h.

CHARQUEMONT - France

HÔTEL-RESTAURANT DE LA POSTE**

Claude Voisard
Tél. 00 33 (81) 44 00 20

MENUS prix fixes de FF. 37.- à FF. 65.-

CARTE

Spécialités: poissons, croûtes morilles, volailles, etc.

Mariage - Banquet - Lunch - Repas d'affaires

Ouvert tous les jours - 3 salles à manger

Lisez et faites lire «L'IMPARTIAL»

Restaurant de l'Aérogare

Tél. (039) 26 82 66

Mme et M. H. Bauer-Jaquet
Maître pâtissier - Les Eplatures - La Chaix-de-Fonds

Fermé le dimanche soir et le lundi

Rôtisserie - Restaurant
Snack du Théâtre

Av. Léopold-Robert 23
Téléphone (039) 23 88 88

Ouvert tous les jours
dès 6 heures

Restaurant Elite

2300 La Chaix-de-Fonds - Serre 45 - Tél. 039/23 94 33

Ivo et Josette Luchetti

CHÉMINÉE, FEU DE BOIS, VIANDES ET POISSONS
LE SOIR, RESTAURATION CHAUDE JUSQU'À LA FERMETURE

STEAK HOUSE

ASSIETTE DU JOUR — REPAS D'AFFAIRES

Ouvert tous les jours

LA BOULE D'OR - RESTAURANT SNACK

LA CHAUX-DE-FONDS

Ouvert dès 6 h. - Au snack:
menus sur assiette et petite
restauration

Ses nombreuses spécialités
Fondue bourguignonne
et chinoise

Tél. (039) 22 27 20

**HÔTEL
DE LA GARE
ET DE LA POSTE**

Place de la Gare
Tél. (039) 22 22 03

Le Provençal

FERMÉ

Vacances annuelles

Réouverture 3 juin

L'épithèse d'une bonne table **LA SEMEUSE** *Le café que l'on savoure...*

Buffet de la Gare
La Ferrière

Tél. (039) 61 16 22

Croûtes aux morilles
Restauration soignée

Spécialités:
Entrecôtes aux morilles
Escalopes aux morilles
Piccata milanaise
Menus sur commande
Ch. Maurer-Voutat

**RESTAURANT
DE LA TOUR**

Emile Dalverny

Rue Jaquet-Droz 58
La Chaix-de-Fonds
Tél. (039) 22 46 06

Foie de veau - Rôstis — Escalope à la crème — Filets mignons aux morilles — Scampis — Filets de perches — Petite restauration — Restauration chaude jusqu'à la fermeture

Hôtel de la Croix d'Or - Il Caminetto

Au cœur de la vieille ville
Restaurant-Bar-Pizzeria
2300 La Chaix-de-Fonds
Rue de la Balance 15
Tél. (039) 23 43 53
M. et Mme José Nieto

Spécialités italiennes - Pâtes maison - Pizza au feu de bois - Salles pour sociétés, 150 places - Restauration chaude jusqu'à la fermeture - Ouvert tous les jours

BRASSERIE DE L'ETOILE

J.-D. Zumbrennen - Fritz-Courvoisier 24

Notre spécialité: ENTRECÔTE MAISON

A midi: Menu sur assiette - Fermé le dimanche

Famille Robert

Chaque jour, midi et soir nous vous servons rapidement

Bar-Restaurant «BEL-ÉTAGE»

Av. Léopold-Robert 45
La Chaix-de-Fonds
Tél. 039/23 93 66
fermé le lundi

nos assiettes garnies

Votre agence de publicité

Avenue Léopold-Robert 51 - Tél. (039) 23 70 55

PUBLICITAS

LA CHAUX-DE-FONDS

... pour cette rubrique aussi !

APRÈS LA TABLE... VENEZ VOUS DIVERTIR !

RODÉO

DANCING

ATTRACTIONS INTERNATIONALES

HÔTEL-DE-VILLE 72

Heiligenschwendi

Un lieu de tranquillité et de détente sur la terrasse ensoleillée du lac de Thoune, à 1100 m. d'altitude. Large éventail de promenades en forêt. Courts de tennis. Sentier d'initiation à la forêt. Les prospectus sur les hôtels et les appartements de vacances peuvent être obtenus à l'Office du tourisme 3625 Heiligenschwendi. Tél. (033) 43 16 26

CAFÉ DU GAZ

Ce soir

DANSE

avec Curt et son accordéon et demain soir le duo Jean-François Betrix et Golo

Hôtel de La Clef Les Reussilles

Tél. (032) 97 49 80

Asperges fraîches ou Terrine de faisan

Filets mignons aux morilles Légumes de saison Pommes mignonnettes

Plateau de fromage et coupe fraise

Prix: Fr. 30.- ou Fr. 26.- sans premier

SUCHEN SIE EIN IDEALES FERIENHOTEL ?

Minigolf, grosse Gartenterrasse, öffentliches Hallenbad vis à vis, schöne Wanderwege

Vollpension Fr. 34.- bis Fr. 38.- alles einbegriffen

Der Patron kocht selber

Auskunft und Prospekte durch

Hotel Rössli,
6103 Schwarzenberg bei Luzern,
Telefon (041) 97 12 47
Familie Rüssli-Wey, Besitzer

PENTECÔTE

Dimanche 25 mai Dép. 8 h. - Fr. 38.-

LAC CHAMPEX
(dîner facultatif)

Lundi 26 mai Départ 13 h. 30 - Fr. 24.-

MAGNIFIQUE CIRCUIT FRIBOURGEOIS
(cueillette des narcisses)

Renseignements - Inscriptions
VOYAGES-AUTOCARS GIGER
Tél. 039/22 45 51

RESTAURANT DES COMBETTES

au Galetas

RACLETTE - FONDUE
PIZZA - ESCARGOTS

Téléphone (039) 22 16 32

Parc autos
FERMÉ LE LUNDI

Abonnez-vous à **L'IMPARTIAL**

CAFÉ DU MUSÉE

Tous les vendredis soir

VOL-AU-VENT
« maison »
Fr. 4.- pièce

OFFRES D'EMPLOIS

Une place stable dans les assurances

Notre compagnie est une des plus importantes en assurance de choses. Pour le district de Courtelary nous cherchons un

inspecteur d'organisation

Nous offrons:

- une activité variée et bien rémunérée
- une formation approfondie, permettant à une personne débutant dans notre branche de faire acte de candidature
- possibilités de mettre en valeur vos capacités personnelles

Nous demandons:

- une bonne formation commerciale ou générale
- une personnalité qui est capable d'instruire, d'animer et de conduire des collaborateurs
- âge idéal: 25 à 35 ans

Si vous êtes intéressé à cette place veuillez nous écrire ou téléphoner. Messieurs Muller et Utzinger se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Helvetia Incendie

Agence générale de Bienne
Rue Kocher 11, 2501 BIENNE
Tél. 032/23 61 23

WILK

Pour le voyage ou place de stationnement...

Mettez-vous en communication avec votre agent dès maintenant, afin que l'on puisse vous livrer votre caravane à temps. Parmi les 32 caravanes de la grande gamme Wilk, vous y trouverez certainement aussi « La Vôtre ».

RoCHAT caravan

ST-BLAISE (NE)

30 ANS
1950
1980

L'expérience de la plus ancienne maison suisse de caravanning à votre service.

Ouvert tous les jours - Tél. (038) 33 36 05

LA PHOTO-COULEURS RÉUSSIE

-50 au lieu de: -70 -90 ou 1 fr.

directement du laboratoire

FOTOCOLOR CLUB
1099 Montprévevres

veuillez m'envoyer par poste, sans engagement, ni frais, des informations détaillées.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NPA: _____

Lieu: _____

MIGROS

LUNDI de
PENTECÔTE
26
MAI

avry centre
ouvert de 9 h. à 17 h.

à 7 kilomètres du centre de Fribourg

Meubles d'occasion à vendre

Chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits, etc.

Prix très bas - Paiement comptant.

S'adresser à Meublorama, Bôle/NE (près Colombier).

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.
Automobilistes!
Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama.
Grande place de parc.

A vendre à l'est de Neuchâtel

immeuble locatif

de 12 appartements

Ecrire sous chiffre 28-900128 à Publicitas SA, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

A vendre à La Chaux-de-Fonds

petit immeuble locatif

rénové, bon rendement, 8 appartements + garages.

Ecrire sous chiffre PP 12994 au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS

BULOVA

ACCUTRON - QUARTZ - ÉLECTRONIQUE

Dans le cadre de l'extension de notre production nous cherchons à engager un

CHEF DE GROUPE

pour conduire un groupe de fabrication d'éléments électroniques.

RÉGLEUR, MÉCANICIEN, ÉLECTRONICIEN ou personne avec expérience dans ce domaine trouverait un

POSTE À RESPONSABILITÉ à sa convenance chez
BULOVA WATCH COMPANY

Juravorstadt 44
2500 Bienne 4

Tél. 032/41 07 41 interne 285



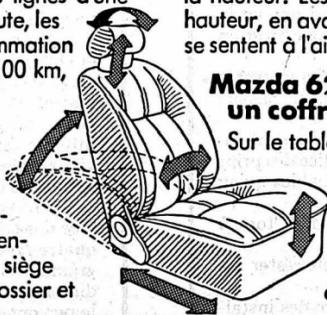
Mazda 626. La preuve par le succès.

La Mazda 626 a toutes les qualités que vous attendez d'une 1600 ou d'une 2 litres.

La Mazda 626 connaît un succès mérité. Ses lignes d'une beauté fonctionnelle améliorent la tenue de route, les performances, le silence et surtout la consommation qui s'en trouve sensiblement diminuée (7,2 l. aux 100 km, à 90 km/h (DIN) pour le modèle illustré ci-dessus).

A bord de la Mazda 626: un confort de première classe.

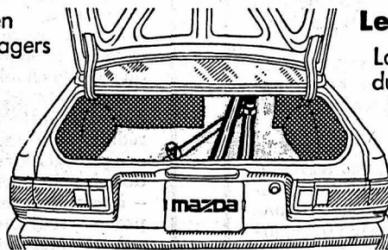
Sur la Mazda 626, le confort, également très fonctionnel, est conçu à la fois pour assurer votre bien-être et votre sécurité. Le conducteur dispose d'un siège multiposition. Il peut même en régler le galbe du dossier et



la hauteur. Les appuie-tête sont réglables en hauteur, en avant et en arrière. Tous les passagers se sentent à l'aise dans un intérieur spacieux.

Mazda 626: un coffre à volume variable.

Sur le tableau de bord, un bouton commande électriquement l'ouverture du coffre. Les dossiers arrière peuvent se rabattre en deux parties pour faire place aux objets les plus encombrants, vos skis, par exemple.



Le choix et les prix Mazda.

La Mazda 626 vous est proposée en 7 versions: du modèle 1600, à Fr. 10990.-, en passant par la luxueuse GLS 2000 automatique à Fr. 14850.-, jusqu'au splendide Hardtop GLS 2000 à Fr. 16000.-.

Le modèle illustré ci-dessus, 1600 GL, métallisé, ne coûte que **11 950.-**

Venez faire un essai, pour le plaisir. Et pour découvrir, preuves à l'appui, toutes les raisons qui font le succès de la Mazda 626.

MAZDA 626

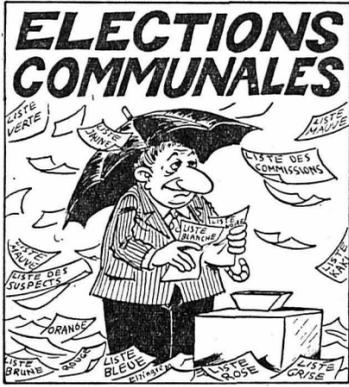
offre plus pour moins

Importateur:
Blanc & Paiche SA, 1217 Meyrin/GE

La Chaux-de-Fonds Garage de l'Avenir,
rue du Progrès 90-92, 039 2218 01

Le Lode Garage des Eroges,
Giovanni Rustico, 039 31 10 90
Hauterive-Neuchâtel
Garage M. Schenker + Cie., 038 3313 45

St-Martin Garage Michel Javet,
038 53 27 07
Buttes J.-M. Vaucher, 038 61 25 22



Avant le week-end des 31 mai et 1er juin

Les partis neuchâtelois ont la parole

Parti radical neuchâtelois

Qui dit élections communales dit avant tout problèmes locaux. Cela est si vrai qu'il est fort délicat de résumer en quelques lignes un programme politique cadre que les élus radicaux appliqueraient coûte que coûte dans leur village ou dans leur ville. En effet, lors d'élections communales, ce sont en premier lieu des hommes et des femmes qu'il s'agit d'élire. Les citoyens portent bien souvent leurs suffrages au delà des partis et des programmes-promesses, choisissant simplement les candidats qui leur paraissent les plus aptes à servir la commune.

Cela, le parti radical l'a bien compris puisqu'il présente partout des listes très denses, très rajeunies, où l'on découvre les noms d'une quantité de nouveaux venus. Les candidats radicaux appartiennent à tous les milieux socio-professionnels et représentent un large éventail de la population. Ils ne forment ni une caste ni une chapelle politique, ni un groupe doctrinaire. En contact permanent avec leurs concitoyens, ce sont des hommes et des femmes engagés activement dans la vie de la communauté et de ses sociétés.

Pour eux, une saine gestion du ménage communal passe avant les grandes déclarations qui ne produisent que bruit et vent. Ils savent qu'ils seront jugés non pas sur leurs promesses mais sur leurs actes. C'est pourquoi, une fois élus, les radicaux traitent les affaires communales pragmatiquement, laissant de côté les schémas pré-établis que certains essaient de faire coller à la réalité. Très proches de leur village ou de leur ville, c'est en fonction de l'intérêt général qu'ils agissent et non d'après des réflexes conservateurs ou des idéologies partisans et sclérosées.

Pragmatisme et efficacité: deux mots clef qui résument les qualités premières des candidats radicaux. Bien sûr, ils ne naviguent pourtant pas à vue. Ils ont de solides points de référence dans le programme général du parti radical ainsi que des contacts permanents avec ceux d'entre eux qui ont des responsabilités au niveau cantonal ou fédéral. Certains principes durables guident leur action et leur indiquent une voie prise en 1848 déjà, il y a maintenant 132 ans: le respect des libertés individuelles, la défense de nos institutions, l'indépendance nationale, la liberté d'entreprendre et la solidarité sociale. Voilà pour les grandes lignes directrices.

Plus concrètement, au niveau de la commune comme à celui du canton, les radicaux placent «l'homme» au centre de leurs préoccupations. Ils constatent que la crise économique vécue ces dernières années a mis un terme définitif au rêve fou d'une croissance illimitée. Lentement, il est apparu qu'il s'agissait de remplacer la quantité par la qualité, d'où l'expression «qualité de la vie». L'homme et la qualité de la vie: un vaste programme, qui pour beaucoup ne recouvre rien de tangible alors que pour les radicaux il représente des options précises, variant au gré du contexte communal.

Quel que soit le domaine où leur action s'exerce - politique sociale, problèmes scolaires, politique sportive, plans d'aménagement, protection de l'environnement, etc. -, les radicaux pensent à l'avenir de leur commune, avec un dénominateur commun entre leurs candidats des Montagnes, des Vallées et du Littoral: la passion du service public.

Alliance des indépendants

Présenter un parti qui, comme l'Alliance des indépendants ne se veut ni à gauche, ni à droite, à une époque où l'on publie des dissensions qui ont existé entre les membres influents de certaines de ses sections cantonales, c'est délicat, mais c'est peut-être aussi la preuve que l'indépendance de ses élus est réelle, que chacun peut intervenir selon ses convictions au risque de donner l'impression d'un manque d'homogénéité.

Contrairement à la réputation qu'on lui fait, elle ne vogue pas de gauche et de droite, au gré des changements de vents, elle dispose de principes et de directives admis depuis 1974 et sur lesquels elle se base en laissant à ses membres et à ses représentants la responsabilité de rechercher, à tout problème, la solution la mieux adaptée à sauvegarder l'équilibre de la société.

Bien des partis publient des programmes, dépoussièrent périodiquement à chaque élection des slogans démagogiques pour la liberté du citoyen, contre les abus du voisin ou de l'autorité.

L'AdI ne peut pas encenser l'électeur. Elle sait que face aux décisions à prendre, c'est l'étude des dossiers, et non pas les programmes des partis, qui finit par constituer la majorité d'un conseil!

S'agissant des grands problèmes, tels que l'utilisation du territoire et la protection de l'environnement, nos représentants recherchent également la meilleure solution sans pouvoir militer contre la suppression de dix arbres dans une commune si cette décision aboutit à la suppression de 20 arbres dans la commune voisine.

Face aux problèmes des personnes âgées ou des handicapés, par exemple, l'AdI ne se borne pas à assurer le financement des institutions qui doivent les recevoir, mais elle recherche les solutions qui leur permettent de rester intégrés à notre société. Elle attache autant d'importance au facteur humain qu'au problème financier.

Favorable à une économie libre dans laquelle on ne réserve à l'autorité que les compétences découlant des tâches que le peuple lui confie, l'AdI s'inscrira toujours contre les abus des pouvoirs installés.

Si, en Suisse romande, l'AdI est en pleine stagnation, le canton de Neuchâtel fait exception à la règle grâce à la vitalité de ses membres, au courage et à l'indépendance d'esprit de ses parlementaires.

C'est donc l'équité, le respect de l'individu et des minorités, dans une société démocratiquement équilibrée, que recherchent l'AdI et ses parlementaires. Les électrices et électeurs qui voteront Indépendant savent qu'ils peuvent compter sur cet esprit d'analyse des dossiers et de courage dans les prises de position.

Parti libéral et progressiste national

Les partis libéral et progressiste national affrontent ensemble les élections communales de 1980.

C'est qu'ils ont en commun une conception de l'homme: libre et responsable. Libre mais responsable puisque fier et jaloux de son indépendance, comptant sur lui-même plutôt que sur les autres ou sur l'Etat, il n'en est pas moins conscient que sa liberté est trop précieuse pour n'en pas faire le meilleur usage. Les regards qu'il porte sur le monde, sur ses désordres, sur ses violences, sur ses concentrations, ne peuvent que le fortifier dans cette conviction.

Or, l'homme n'est pas seul. Il fait partie d'une société, et particulièrement d'une collectivité politique, dont on doit attendre avant tout qu'elle soit organisée et qu'elle fonctionne de manière à respecter chacun de ses membres et à lui assurer l'exercice de sa liberté. En retour, parce qu'il est responsable, il prendra une part active à la vie civique.

La commune, collectivité locale, ville, bourgade ou village, est par excellence, le cadre de la vie civique.

Chacun en connaît les problèmes qui trouvent dès lors à ce niveau leurs solutions tout à la fois les plus adaptées et les moins onéreuses, qu'il s'agisse de l'aménagement local, de l'administration des écoles ou des hôpitaux, de la vie culturelle ou de tant d'autres tâches.

Telle devrait être la gestion des communes, collectivités à dimensions humaines: souple, aisément contrôlable, économie des deniers des contribuables. Il faut donc veiller à maintenir leurs compétences - dont le transfert serait irréversible - et à favoriser leur entente.

Il faut surtout voter, les 31 mai et 1er juin, en sorte d'assurer aux communes les autorités les plus sages et les plus efficaces. Des communes saines - libres et responsables - resteront le meilleur cadre de l'épanouissement personnel, familial, professionnel et social de chacun.

Tous aux urnes

Parti ouvrier et populaire

Les travailleurs ont subi ces dernières années, les effets de la récession: licenciements, pressions sur les salaires, augmentation de la productivité au détriment de leur santé. Malgré la diminution du nombre de contribuables, la situation financière des communes et du canton ne s'est pas aggravée, les salariés étant de plus en plus imposés à la suite du phénomène de la progression à froid. Au moment où le renchérissement devient sensible, les partis gouvernementaux envisagent d'augmenter les impôts de consommation et d'appliquer des économies dont les consommateurs, les assurés des caisses-maladie feront, entre autres, les frais. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les prochaines élections communales et il s'agit de choisir des représentants connaissant les préoccupations des milieux populaires, dévoués et combattifs.

Le POP présente des candidats pour le Conseil général dans les trois villes du canton: à La Chaux-de-Fonds et au Locle où il participe au Conseil communal et où ses représentants ont fait la preuve de leur sens des responsabilités, de leur indépendance et de leur désintéressement; à Neuchâtel où il manque une opposition combattive. Dans le Haut comme dans le Bas, son action vise:

- à rendre attractives nos régions en améliorant les salaires et à partager les soucis des travailleurs dont l'emploi est menacé;
- à contribuer au maintien de l'activité économique tout en assurant les intérêts des travailleurs qui ne doivent pas être sacrifiés aux profits capitalistes;
- à sauvegarder par des actes concrets la qualité de la vie, y compris la sauvegarde de la santé et des conditions de travail des salariés;
- à mieux se préoccuper des personnes âgées qui ont vu la dernière amélioration de l'AVS «mangée» par l'augmentation du coût du chauffage;
- à défendre les locataires dont les loyers ont été augmentés quand les intérêts des prêts «montaient» et qui n'ont pas été réduits alors que ces intérêts baissaient;
- à protéger les consommateurs que les profiteurs veulent endormir pour mieux les tondre, grâce à un faux indice des prix;
- à agir en faveur des petits et moyens contribuables qu'on presse toujours plus;
- à comprendre les jeunes qu'on voudrait voir à tort à l'image des aînés;
- à développer une politique hospitalière qui doit rester accessible à la bourse des familles ouvrières;
- à mettre à la disposition du plus grand nombre des installations sportives et à rendre la culture accessible aux milieux populaires;
- à défendre les libertés démocratiques ici comme ailleurs car chez nous, des atteintes leur sont portées et le salarié est trop dépendant du patron;
- à favoriser les moyens d'expression de la population comme les groupements de quartier pour qu'elle soit mieux entendue et comprise.

Ce qu'il faut dans un Conseil général, ce sont des élus et élus se déterminant en fonction de l'intérêt général, n'ayant pas de «fil à la patte» faisant ce qu'ils promettent et libres, car ne cherchant pas au travers de la politique, la satisfaction d'ambitions personnelles.

C'est pour être mieux en mesure, avec vous, de défendre ces postulats que le POP vous demande de lui accorder votre appui.

Parti socialiste neuchâtelois

Au niveau des principes, les socialistes considèrent qu'en l'état actuel de la répartition des tâches entre collectivités publiques telle que la définit la législation, la notion d'autonomie communale ne saurait avoir son plein sens qu'à travers:

- * un contrôle plus effectif, une structure plus démocratique et une meilleure représentativité des syndicats intercommunaux;
- * la suppression des actuelles disparités entre les taux communaux d'imposition des hauts revenus, de façon que toutes les communes disposent des moyens financiers de leur autonomie;
- * une péréquation financière intercommunale qui, mieux que le projet présenté récemment par les services du conseiller d'Etat Jacques Béguin, définisse clairement la nature des charges et des recettes à prendre en compte, ainsi que les coefficients de péréquation.

Au niveau des propositions, les socialistes entendent lutter dans la commune:

- * pour plus de culture et d'éducation (soutien accru aux centres culturels et de loisirs, développement des jardins d'enfants, avec gratuité des écoles et formation d'un personnel spécialisé, renforcement des préoccupations pédagogiques et sociales des commissions scolaires);
- * pour une démocratie améliorée (la police doit exercer une fonction plus éducative que répressive, et les autorités veiller à une bonne information des citoyens, ainsi qu'au plein exercice des libertés de réunion et d'expressions);
- * pour de nouvelles mesures sociales (les objectifs allant ici de la protection de la santé par une efficace politique de prévention, à la mise en place de structures d'aide aux familles à revenus modestes et aux chômeurs, en passant par l'implantation de centres de planning familial et de services de consultation juridique);
- * pour une politique économique axée sur la création de places de travail (par la recherche de nouvelles industries), l'amélioration des traitements communaux, le renforcement de la qualité des emplois (par des aides à la formation et au recyclage), la sauvegarde du potentiel économique et régional;
- * pour un aménagement du sol et de l'espace prenant mieux en compte les besoins vitaux de l'homme (combat contre la spéculation foncière, création d'espaces verts et de rues piétonnes, mesures en faveur du logement familial, soutien aux transports publics);
- * pour des économies d'énergie et la sauvegarde de l'environnement (mesures encourageant l'utilisation d'énergies renouvelables, la construction de chauffages à distance, l'isolation des immeubles, la récupération des déchets, l'emploi d'emballages bio-dégradables).

Ligue marxiste révolutionnaire

Notre candidature aux élections communales fait partie d'un combat quotidien pour une politique de défense sans concessions des intérêts des salariés. La LMR mène sa campagne électorale autour de quatre thèmes:

- 40 heures immédiatement, sans diminution des salaires et sans augmentation des cadences. Cette revendication est essentielle pour les travailleurs. Si nous sommes élus, nous exigerons l'introduction immédiate des 40 h. avec un salaire minimum de 2200 fr. et une augmentation du nombre de postes.
- Droits politiques pour les immigrés. Pour défendre les intérêts de l'ensemble des travailleurs, nous proposons au niveau communal les mesures suivantes: droit de vote pour les immigrés au niveau communal et cantonal, participation des associations de l'immigration aux décisions de la commune, cours de langue pour les immigrés pendant les heures de travail sous contrôle syndical et payés par le patron, opposition à toutes les expulsions.
- Prise en charge sociale de la maternité et droits égaux. Il faut exiger que les femmes puissent suivre une bonne formation et trouver un travail qualifié pour un salaire égal à celui de leurs collègues masculins. Que la commune développe le planning familial de sorte qu'il puisse non seulement informer efficacement, mais diffuser des moyens de contraception, y compris aux mineurs.
- Droit pour tous à une formation professionnelle et au recyclage de qualité garanti. Les jeunes ne reçoivent qu'une formation limitée, les adultes sont souvent obligés d'accepter des emplois ne correspondant pas à leur formation et à leurs intérêts personnels. Il est essentiel pour les salariés, jeunes ou vieux, filles ou garçons, que tous puissent apprendre la profession de leur choix et suivre des cours de recyclage.

Une commune de gauche devrait être réellement au service des travailleurs, et devrait commencer par appliquer ces quatre revendications qui sont toutes contenues dans les programmes du PS et du POP. Par exemple, elle devrait immédiatement introduire les 40 h. sans diminution de salaire pour le personnel communal. A l'hôpital cela permettrait de lutter contre les surcharges et améliorer la qualité des soins. Cette nouvelle politique impliquerait de satisfaire les besoins des travailleurs qui s'exprimeraient dans des assemblées d'entreprise, de quartiers et d'écoles. Ces assemblées préconiseraient la politique à suivre, et non plus le Conseil général où se négocient les compromis avec les partis bourgeois.

On parle de la perte possible de la majorité de gauche et on en rend responsable la présence de la LMR! (après que le PS et le POP aient refusé l'appareil commun). Or c'est la politique de gestion de la gauche qui en est la cause, car elle n'a pas permis le maintien des postes de travail et mène à la démobilitation des travailleurs. Les résultats électoraux l'attestent (PS, POP en 68: 6775 voix, en 72, 5872, en 76, 5430). Notre candidature présente une alternative qui permet au mouvement ouvrier de se renforcer et de s'opposer aux attaques de la bourgeoisie.